

COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE



CU54301793

976.3;H244

La Louisiane :

COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE



CU54301793

976.3;H244

La Louisiane :

Columbia University
in the City of New York

THE LIBRARIES



LA LOUISIANE.

SES PRODUITS

—SES—

RESSOURCES ET SES ATTRACTIONS.

RELEVÉ D'INFORMATIONS,

UTILES CONCERNANT L'ÉTAT.

Par WM. H. HARRIS, Commissaire d'Immigration.
(BUREAU, NOUVELLE ORLEANS, LE.)

NEW ORLEANS, LA.

NOUVELLE ORLEANS:

E. A. Brandao & Cie., Imprimeurs, 34 Rue des Magasins.

976.3

H244

45-31954

LE NOUVEAU SUD.

“Le Sud a la plus belle destinée du monde. Nul autre peuple n’attend un tel avenir. Son sol, son climat, ses produits, ses ressources minérales, ses ressources manufacturières présentent une combinaison d’avantages que ne possède aucun autre pays. La haute moralité de son peuple, la force de sa foi chrétienne, la culture de ses classes aisées, placent le Sud au-dessus de tout autre peuple.

Les petits glands qui se montrent sur le grand chêne prouvent qu’il a survécu à l’hiver, et que le printemps est proche. Le fait qu’il a résisté aux atteintes du temps est une des plus grandes preuves du pouvoir de notre civilisation, et indique l’arrivée de temps meilleurs. Au fait, ces jours ont déjà commencé. Allez où vous voulez dans le Sud, vous verrez l’évidence du progrès dans chaque département de l’industrie. Le fait que le capital du Nord prend possession des chemins de fer du Sud, démontre que le Nord a foi dans l’avenir du Sud. Jamais, dans le passé, tant de grandes routes de chemin de fer n’ont été construites dans notre pays.

La côte nord du Golfe du Mexique est le centre naturel du commerce de l’hémisphère de l’Ouest. La configuration du continent, le cours des grandes rivières, les courants de la mer et les vents qui y dominent, tout indique l’embouchure du Mississippi comme un centre naturel. Il y a assez de terres contigües à la Nouvelle-Orléans pour produire tout le sucre nécessaire à ce continent, en fournir de vastes quantités pour l’exportation. Il ne manque que l’application intelligente de machines et du travail pour réaliser ce grand résultat. Quant au coton, les basses terres le long du Mississippi peuvent produire dix millions de balles par an. La Nouvelle-Orléans doit être l’entrepôt de ce continent. Quand nous aurons communication par eau à travers l’isthme de Panama, la Nouvelle-Orléans doit forcément devenir le grand centre du commerce de l’Amérique septentrionale, et rien ne peut l’empêcher, qu’un despotisme impérial disposant de capitaux immenses autre part.

En un mot le soleil n’a jamais éclairé un meilleur pays, un peuple plus grand que celui du Sud.

LA LOUISIANE.

SUPERFICIE: 43,000 MILLES CARRES.

GOUVERNEUR: SAMUEL DOUGLAS McENERY.

BUREAU D'IMMIGRATION:

CHARLES E. BLACK,
EDWARD J. GAY,

T. J. WOODWARD,
WM. H. HARRIS, Commissaire.

CAPITALE: BATON ROUGE.

RECENSEMENT OFFICIEL, 1880: 940,263 ÂMES.

	Total.	Masculin.	Féminin.	Natif.	Etranger.	Blancs.	Couleur.
Population.....	940,263	463,911	471,352	888,119	54,144	455,063	485,200

L'Etat est situé dans la partie sud-ouest des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, entre les parallèles 28° 50' et 33° latitude nord, et entre les méridiens 88° 40' et 94° 10' à l'ouest de Greenwich.

Ses frontières sont formées au Nord par l'Arkansas et le Mississippi sur les parallèles 33° et 31°, à l'est par le Mississippi, au sud par le Golfe du Mexique, et à l'ouest par l'Etat du Texas; le Mississippi et le Pearl constituent la ligne à l'est et la rivière Sabine, à l'ouest.

Le fleuve Mississippi a un cours de 800 milles à travers l'Etat. Il est navigable sur un parcours de 2000 milles, jusqu'aux chûtes de St. Anthony. Il se jette dans le Golfe du Mexique à 105 milles au sud de la Nouvelle-Orleans, qui est la principale ville commerciale du Sud, et qui expédie environ le tiers du coton produit dans les Etats-Unis.

La barre à l'embouchure du Mississippi resta un obstacle sérieux au commerce de ce port, jusqu'à ce que le triomphe du système de jetées ouvrit un chenal de trente pieds de profondeur. Les vaisseaux les plus larges arrivent maintenant à la Nouvelle-Orléans sans détention; là ils délivrent et reçoivent leurs cargaisons directement au quai.

L'Etat possède beaucoup d'autres rivières navigables, dont les principales sont la Rivière Rouge, le Ouachita, l'Atchafalaya, le Vermilion, le Calcasieu, l'Amite, le Tchefuncté et le Tangipahoa, et les bayous Baratária, Lafourche, Macon, des Glaizes, et bien d'autres, donnant des milliers de milles de navigation naturelle, pour les bateaux à vapeur. La ligne de la côte, bordant le Golfe du Mexique a 1256 milles de longueur, et le Mississippi et ses tributaires emmènent, à travers la Louisiane, les produits de quatorze grands Etats aux grands centres commerciaux du monde, dont la Louisiane est un des plus proéminents.

L'Etat contient environ 26,000,000 arpents de terres et 1,250,000 arpents surface d'eau.

DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE.

Les terres sont presque également divisées en plaines et en pays montagneux, et peuvent être classées approximativement comme suit :

Bonnes terres hautes, 5,250,000 arpents.

Pinières, 5,250,000 arpents.

" Bluff lands," 1,500,000 arpents.

Prairies, 2,500,000 arpents.

Terres alluviales arables 3,500,000 arpents.

Terres alluviales boisées 2,750,000 arpents.

Pinières 1,500,000 arpents.

Marais de la côte 3,500,000 arpents.

Les terres alluviales bordent le Mississippi et autres rivières et bayous. Au printemps le fleuve souvent est plus haut que ses bords naturels, mais il est retenu dans son lit par des terrassements, appelés levées.

Les terres hautes s'approchent du Mississippi à quatre points seulement: A Tunica, Bayou Sara, Port Hudson et Baton Rouge. Pour cette raison l'étranger, voyageant par bateau sur

le Mississippi, reçoit l'impression erronée que la Louisiane est un pays bas et plat, et des rapports ont été publiés partout dans ce sens; les descriptions de la Louisiane, qu'on voit généralement dans les géographies n'en sont qu'une charge stéréotypée. Les cyprès ne sont point les marais empoisonnés, que l'on dit être, tandis que le bois précieux dont ils abondent est une source croissante de la richesse du pays. Avec la moitié de l'argent dépensé en desséchant les terres basses des vieux Etats de l'Est, une grande proportion de ces marais fournirait des fermes saines et agréables, tandis que leur capacité productive serait augmentée de beaucoup.

En vérité, aucune portion des Etats Unis ne présente des paysages plus variés et plus beaux.

Ses cours d'eau, s'écoulant lentement, ne se trouvent que dans les terres alluviales, qui ne représentent que le sixième de sa superficie, tandis que d'autres parties de l'Etat atteignent une hauteur de 500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il y a des rivières limpides, coulant rapidement sur des rochers, des cailloux et du sable, et jetant sans emploi dans le Golfe leur richesse de force motrice, car le manufacturier ne l'a pas encore utilisée pour ses roues.

Les marais de la côte, seulement, sont sujets à des raz de marée. Plus de la moitié des terres alluviales est protégée par des levées, et la superficie, sujette à être inondée par la crue annuelle du Mississippi, ne représente que la neuvième partie de celle de l'Etat. Les terres alluviales arables sont les plus riches du monde. Des champs, cultivés pendant un siècle, sans engrais, sont encore fertiles. Il y a comparativement très-peu de terres stériles dans l'Etat. Comme fertilité les terres sont classées après celles qui sont alluviales, dans l'ordre suivant: Bluff lands, prairies, bonnes terres hautes, pinières et pinières plates. Les marais de la côte, desséchés, ne peuvent être surpassés en fertilité; ils produisent jusqu'à soixante-quinze boisseaux de riz par arpent.

MINÉRAUX.

Le pétrole, le charbon, le soufre, la soude, le fer, le plâtre, la chaux, l'ocre, la marne, et le sel de roche sont trouvés dans l'Etat, mais l'exploitation du dernier seulement a été développée.

L'île d'Avery, près de la Nouvelle Ibérie, recouvre une mine de sel de roche, blanc comme la neige, et contenant plus de 99 pour cent de chlorure de soude, du sel presque absolument pur. Cette mine est exploitée avec succès. On n'en connaît pas l'étendue, mais on la croit inépuisable.

L'Etat n'a été que partiellement examiné géologiquement, et ses ressources minérales sont comparativement inconnues, n'ayant pas été développées depuis la guerre civile; mais dans aucune partie du monde la terre ne fournit au laboureur une si grande variété et une telle abondance pour une égale quantité de travail.

PRODUITS AGRICOLES.

Les produits agricoles principaux de l'Etat sont le coton, le sucre, le tabac, le maïs, l'avoine et les pommes de terre. Le riz aussi est devenu, à l'heure qu'il est, un des produits les plus importants de l'Etat; la culture en augmente tous les ans. Les fruits de l'Etat comprennent l'orange, le limon, le citron, la pomme, la poire, la pêche, la prune, le raisin, la fraise, et beaucoup d'autres, dont une partie à l'état sauvage et sans culture. Tous ces fruits, melons et légumes inclus, mûrissent si tôt qu'ils rapportent un prix élevé dans les marchés du Nord, où ils sont transportés par les chemins de fer. Les forêts et les rivières abondent en gibier et en poissons, avec lesquels un grand nombre de chasseurs et de pêcheurs gagnent leur vie et celle de leurs familles.

Dans la partie méridionale la culture de l'orange est aisée et profitable, et s'accroît tous les ans. Quelques arpents plantés en oranges nourriront un cultivateur, aussitôt qu'ils commencent à produire. La coutume est pour les marchands de fruits d'acheter les oranges sur l'arbre et de les récolter à leurs dépens.

LE CLIMAT.

Le climat n'est jamais ni trop chaud ni trop froid pour les travaux des champs. Les coups de soleil sont presque inconnus, et rarement on voit de la glace de l'épaisseur d'un pouce. A l'extrémité sud de l'Etat les gelées sont rares. Malgré la longueur de l'été, la chaleur est beaucoup moins accablante que dans les Etats du Nord et de l'Est. Quand les journaux de ces contrées contiennent une liste quotidienne de coups de soleil,

par une température de 100° et plus, le thermomètre indique ici plusieurs degrés de moins, et les nuits sont encore plus fraîches, et permettent un sommeil bienfaisant. Ceci est dû particulièrement à la proximité du Golfe, où soufflent des vents du sud pendant l'été, rafraîchissant l'Etat tout entier.

Bien qu'une grande partie de la Louisiane de l'ouest soit en prairies, elle est singulièrement exempte des sécheresses prolongées, qui affligent le Kansas et d'autres contrées semblables. Les poitrinaires du Nord trouvent du soulagement dans les pinères de la Louisiane. Deux récoltes par an peuvent être réalisées sur le même champ en maïs, sorghum, riz et jute, et trois récoltes de tabac. On peut produire des légumes tous les mois de l'année. On élève du bétail, des moutons et des chevaux avec très-peu de soins et de dépenses, et sans les nourrir; on ne leur donne que du sel. On n'a fait que peu d'attention à des variétés supérieures. On ne trouve pas nécessaire de nourrir du bétail en pâturage, excepté les chevaux et mulets, quand ils travaillent—l'herbe sauvage de l'été est excellente et suffisante. Quand l'hiver arrive, chevaux, mulets, bétail, moutons et cochons trouvent leur nourriture dans les forêts et les champs de cannes sauvages, et sans qu'il soit besoin de les mettre à l'abri; ils en sortent en Février, gras et bien portants.

ÉGLISES ET ÉCOLES.

Il ya des églises de différentes communions dans toutes les paroisses de l'Etat; aussi un bon système d'écoles publiques, maintenu par un impôt spécial. Les nègres ont les mêmes avantages à cet égard, mais dans des écoles distinctes.

Il ya cinquante-huit paroisses dans l'Etat, qui toutes ont des communications par chemin de fer ou par voie d'eau avec des centres commerciaux.

LES FACILITÉS DU MARCHÉ.

Les produits de l'Etat sont généralement vendus à la Nouvelle-Orleans, mais on peut aisément en disposer au village le plus voisin.

EXPORTATIONS.

Les exportations principales de l'Etat sont le coton, le sucre, le riz, le tabac, le bois de charpente, les peaux, la mousse, les

légumes, les fruits, les gâteaux de graine de coton, pour la nourriture des animaux, la graine de coton, et les douves.

L'INDUSTRIE DES CONSERVES EN BOÎTE.

La mise en boîte de fruits et de légumes est une industrie encore peu exploitée en Louisiane. Néanmoins il n'y a nulle part dans les Etats-Unis une aussi grande variété et abondance de ces produits.

La mise en boîte des crevettes du Golfe commence à attirer l'attention, et elle se développe. Les grands bancs d'huîtres tout le long de la côte du sud et des bayous invitent l'entreprise, et elles n'ont pas de supérieures pour le goût et le volume. Il y a des huîtres qui sont tellement grosses qu'on ne peut les vendre aux propriétaires de salons d'huîtres, qui en achètent par barils et les vendent à la douzaine.

IMPORTATIONS.

La Louisiane importe principalement du café, de l'acajou, du cèdre espagnol, des marchandises sèches et en fer, de la vaisselle, des machines, de la bière, du vin et des spiritueux.

FABRIQUES.

Les principales fabriques de l'Etat consistent en moulins à sucre et raffineries, moulins à fabriques d'huile de coton, moulins et fabriques de coton, moulins à scie, fonderies et fabriques de machines, manufactures de tabac et une fabrique de jute à la Nouvelle-Orléans. Il y a amplement place pour des fabriques plus nombreuses de tous genres. On construit rapidement des chemins de fer dans l'Etat et on demande des travailleurs pour leur construction.

FORCE MOTRICE DE L'EAU.

La Louisiane possède plusieurs des meilleures rivières du monde pour l'établissement de moulins. Les rivières n'y gèlent jamais. Elles sont bordées de champs du plus beau coton, qui est expédié comme "Orléans." Les légumes et l'herbe, pour hommes et animaux sont verts toute l'année—la salubrité est bonne, les vivres bon marché, les habits légers, coûtant moitié moins qu'au Nord, le bois de chauffage est pour rien. Assurément le coton devrait être tissé là où il est produit, ce qui

économiserait les dépenses de commission, de charroi, de poste, de compression, de transportation, d'assurance, de pesage et de bien d'autres frais, qui, combinés, laisseraient une marge de 15 pour cent sur la valeur du coton, comparativement aux manufacturiers du Nord ou d'Europe.

LA MOUSSE.

Les forêts produisent une récolte annuelle de mousse, dont la cueillette donne une occupation profitable à hommes, femmes et enfants, et dont des milliers de balles sont annuellement expédiées au Nord et à l' Orient, à des fabriques de meubles et de matelas. L'industrie de la mousse invite le placement de capitaux dans l'Etat.

FABRIQUE DE PAPIER.

Les eaux claires de bien des rivières près de la Nouvelle-Orleans ne peuvent être surpassées, disent les experts, pour la manufacture du papier. Il y a beaucoup d'autres rivières d'eau claire, dans l'étendue de l'Etat entier, donnant une force motrice suffisante.

Outre la jute, qui croît comme une mauvaise herbe, une centaine d'autres plantes de cette espèce foisonnent dans l'Etat, la plupart indigènes, et dont beaucoup sont propres à la fabrication des cordages, des étoffes textiles et du papier.

TERRES PUBLIQUES.

Il y a environ 2,000,000 d'arpents de terres des Etats-Unis dans l'Etat, sujets à entrée sous les lois dites du "Homestead" et propres à la culture des bois utiles. Ces terres sont disséminées par tout l'Etat, mais la plupart sont situées dans les prairies, les bonnes terres hautes, les pinières hautes ou plates. L'Etat est propriétaire de toutes les terres marécageuses dans ses limites.

La plupart de ces terres d'Etat sont basses et impropres à des bâtisses, mais ne sauraient être surpassées comme fertilité. Dans la région des prairies, elles sont couvertes d'excellents herbages, et sont voisines des terres hautes, qui appartiennent aux Etats-Unis. Dans les régions boisées elles sont couvertes de pacaniers, cyprès, chênes, pins, frènes, copals et autres arbres.

LE PRIX DES TERRES.

Les immigrants pourront acheter des terres dans presque toutes les paroisses de l'Etat, en telles proportions qui leur conviendront. Les terres incultes valent de 25 cents à 10 dollars l'arpent ; cultivées, de 2 à 50 dollars. D'excellentes conditions sont offertes partout, beaucoup d'habitations à sucre ou à coton ont été vendues pour le quart des frais d'installation. Les terres sont aussi bonnes que jamais, mais la baisse des prix est due à la rareté des travailleurs.

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.

Les esclaves ont été libérés il y a plus de vingt ans. Durant l'existence de l'esclavage la tendance de l'esprit du Sud était vers l'aristocratie, et on ne voulait point d'immigration.

Cette institution favorisait un système de grandes habitations, cultivées par des esclaves, décourageait le travailleur blanc, et abaissait sa condition sociale. Voilà comment les plus belles des terres alluviales ont été accaparées, pourvues de levées et desséchées par des planteurs, propriétaires d'un grand nombre d'esclaves, qui faisaient l'ouvrage le plus dur. Les hautes et plates sapinières et prairies furent laissées aux travailleurs arrivant au pays. Ces pionniers, qui entraient dans les pinières, élevaient leurs tentes dans les mille petites vallées, séparant les collines, et acquéraient leurs fortunes de leurs propres mains—leurs fils et leurs filles apprenaient à travailler, et quand ils se mariaient ils prenaient des terres ou "en aval" ou "en amont de la rivière." Beaucoup d'entre eux, graduellement, acquéraient le confortable; et arrivaient à la fortune. Aujourd'hui ces fermiers sont dans une position plus favorable que bien des anciens propriétaires des terres alluviales, ruinés sous le nouveau système du travail libre. Dans beaucoup de cas ces habitations ont changé de propriétaires, et sont maintenant cultivées avec succès. Quelques-uns des meilleurs planteurs de l'Etat nous sont arrivés du Nord, et bien des anciens économes d'esclaves sont maintenant les possesseurs de ces habitations, tandis que les fils des anciens propriétaires sont, à leur tour, devenus économes.

Notre peuple se "Yankéise," nos fils et nos filles apprennent à ne compter que sur eux mêmes, à travailler et à estimer la va-

leur des gages du travail de toute espèce. La dignité du travail est proclamée par tous. Les enfants de nos plus anciennes et meilleures familles travaillent de leurs mains aux champs ou au magasin, et ne sont plus dédaignés pour cela.

LA LOUISIANE LIBRE.

Il n'y a pas d'Etat dans l'Union où les relations entre le travail et le capital soient plus harmonieuses qu'en Louisiane, et on peut dire qu'il n'est pas de pays au monde où le travail manuel soit mieux récompensé. L'esclave étant libre, le planteur ne craint plus l'arrivée d'un laboureur ou fermier plus intelligent. Jadis tel était regardé comme un révolutionnaire, qui enflammerait les passions des esclaves. Maintenant chacun est le bien venu partout. Dans bien des régions de terres hautes, où les nègres ont déserté les habitations à coton et ont émigré sur les habitations sucrières du Mississippi, les travailleurs sont rares, et les propriétaires, reconnaissant que les taxes vont absorber un capital non-productif, offrent tous les avantages possibles aux immigrants.

DES TERRES POUR RIEN.

Dans nombre de cas ils donneront quarante arpents de bonne terre à des cultivateurs actuels, leur accordant l'acte de vente après culture de dix à quinze arpents pendant deux ans. Ces terres valent de deux à dix dollars par arpent, et, bien cultivées, produiront jusqu'à une balle de coton par arpent.

SALUBRITÉ.

La salubrité de cet Etat peut être avantageusement comparée avec celle de n'importe quelle autre partie des Etats-Unis. On ne voit que rarement la fièvre jaune en dehors de la Nouvelle-Orléans, et malgré sa mauvaise réputation, et les épidémies périodiques, auxquelles elle a été soumise, la statistique de l'assurance sur la vie prouve que son taux de mortalité est beaucoup moins élevé que celui de beaucoup de villes du Nord.

Depuis cinq ans il n'y a pas eu de fièvre jaune dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et on a lieu d'espérer qu'avec une quarantaine judicieuse et un système hygiénique bien suivi, toute épidémie sera évitée à l'avenir.

TRAVAILLEURS.

La demande de travailleurs agricoles est continue et va en augmentant dans cet Etat. Pendant la récolte 75 cents par jour sont payés, avec des rations de porc, de farine et de farine de maïs ; maison, jardin et bois de chauffage gratuits. En récoltant le coton, le riz et le sucre, en automne et en hiver, le travail est agréable et la paie environ double.

LES RECOLTEURS DE FROMENT DE L'OUEST.

La récolte de riz, qui s'ouvre en Août, et la manufacture de sucre, qui ordinairement s'ouvre en Octobre, fournissent une excellente occasion aux récolteurs de l'ouest, après le battage des céréales, de visiter la Louisiane et de continuer leur travail de récolte pendant 150 jours ou plus.

Il est probable que les chemins de fer établiraient des prix spéciaux.

LE SYSTÈME DE FERMAGE.

Dans la culture du coton, le système de fermage est général. Le planteur fournit la terre, mulets, nourriture, outils et tout le nécessaire pour faire la récolte et pour la préparer pour le marché, à la condition de prélever la moitié de la récolte. S'il ne fournit que la terre, il ne reçoit que le quart de la récolte. Les planteurs sucriers généralement paient des gages mensuels, bien que plusieurs aient adopté le système de fermage avec usine centrale. Sous ce système la terre est louée au fermier, et un prix raisonnable payé pour ses cannes.

LA TOPOGRAPHIE DES TERRES DE LA LOUISIANE.

Le voyageur dans le Grand Ouest doit naturellement remarquer l'uniformité des paysages. Presque aussi plate que la Hollande, la vaste prairie ressemble à la mer ou au ciel sans fin, et l'œil de l'immigrant est réjoui par des récoltes magnifiques, qui indiquent un sol riche. Il oublie que toute cette beauté est située à une longue distance des grands centres distributifs du commerce, et que le frêt sur une longue route doit être payé avant que la récolte parvienne à un marché.

Mais en Louisiane la nature a généreusement fourni des cours d'eau pour atteindre un marché, par les nombreuses rivières et

bayous, formant un réseau s'étendant sur l'Etat tout entier et traversant chaque paroisse.

Avec le grand Mississippi et ses tributaires parcourant l'Etat dans toute sa longueur, et le Golfe de Mexique au sud, notre population ne peut jamais devenir sujette aux impositions des compagnies de transport.

LES PAROISSES ALLUVIALES

sont Est Carroll, Madison, Tensas, Concordia, Avoyelles, Pointe-Coupée, Ouest Baton Rouge, Iberville, Ascension, Assomption, St. Jacques, St. Jean Baptiste et St. Charles. Beaucoup d'autres paroisses contiennent des terres alluviales ainsi que d'autres. Ce sont les terres les plus riches du monde, et d'une profondeur inconnue. Les terres cultivées pendant cent ans sans engrais restent encore fertiles. Cette section de terres est généralement occupée par de grands planteurs, qui emploient des laboureurs à l'année pour faire leurs récoltes de sucre, de coton et de riz.

La plupart des planteurs de coton emploient le système du fermage. Le laboureur n'a aucune dépense, excepté sa nourriture, et reçoit la moitié de la récolte, aussitôt nettoyée, et il en dispose à son gré.

LE SYSTÈME DES USINES CENTRALES

gagne en faveur parmi les planteurs sucriers. Sous ce système, le planteur loue ses terres aux fermiers et achète leurs cannes, livrées au moulin à un taux stipulé. Des fermiers blancs intelligents ont réussi admirablement avec ce plan, et les planteurs emploient maintenant des fermiers blancs de l'Ouest et d'Europe. La masse des nègres habite les districts alluviaux. Les nègres âgés sont dociles et bons laboureurs, mais la jeune génération, élevée depuis la guerre, ne mérite pas autant de confiance.

Les terres alluviales sont d'une fertilité sans rivale, et bien que quelques-unes soient quelquefois inondées, elles sèchent vite, après que les eaux se sont retirées. Voilà la cause pour laquelle les fièvres sont inconnues, ou à-peu-près, aux planteurs. Les terres alluviales sont une source de richesse continuelle, et toutes les récoltes produites n'ont jamais pu diminuer leur fertilité.

LES TERRES "BLUFF,"

à l'ouest du Mississippi sont situées aux Avoyelles, à Ouest Carroll, Catahoula, Richland, Franklin, Rapides, St. Landry et Lafayette, et dans cinq petites îles, s'élevant des marais de la côte. Celles à l'est du Mississippi se trouvent dans l'Ouest et dans l'Est Féliciana et l'Est Baton Rouge. Ces terres sont des plaines élevées traversées par de profonds ravins; elles sont très-fertiles, inférieures seulement aux terres alluviales. Elles sont aisément cultivées et retiennent bien l'engrais. Par une bonne culture elles rivalisent avec les surprenantes productions des terres alluviales. Les forêts sont composées de grands et beaux arbres consistant principalement en magnolias, peupliers, brière, hêtre et les variétés du chêne, entremêlés de raisins, muscadins, etc., et de vignes fleuries, dont la plus parfumée est le jasmin jaune. Le sol vierge est couvert d'une espèce de canne sauvage, assurant une abondante nourriture d'hiver à toute espèce d'animaux domestiques; de nombreux cours d'eau claire arrosent cette région, la rendent vraiment un paradis pour les fermiers.

LES BONNES TERRES HAUTES.

sont situées dans les paroisses de Caddo, De Soto, Sabine, Bossier, Webster, Red River, Claiborne, Bienville, Union, Jackson, Ouachita, Morehouse, et des parties de Caldwell, Est Baton Rouge et Est et Ouest Féliciana, Ces terres se trouvent de trois à cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Le sol est une terre grasse sablonneuse, grise ou jaune, et très fertile. Il est aisément enlevé par l'eau, sinon labouré horizontalement. Le sous-sol est composé d'argile sablonneux, retenant aisément l'engrais.

LES TERRES ROUGES

des paroisses Claiborne, Sabine, Union, Jackson et Webster sont ainsi dénommées. Ces terres sont sur des côteaux élevés, mais plus tenaces et malaisément enlevées par l'eau. Ce sont de très-bonnes terres pour le coton et le maïs, mais encore plus spécialement propres aux petits grains. Il y a dans les forêts de cette région des chênes de variétés différentes, sassafras, copals, frêne, érables, arbres à pin à feuilles courtes, et beaucoup d'espèces de buissons et de vignes. Toutes ces par-

oisses ont des terres alluviales bordant les rivières, mais dans Bienville, Claiborne, Jackson et Sabine elles ne sont pas considérables. Les terres sur la Rivière Rouge dans les paroisses de Caddo, Bossier, De Soto et Rivière Rouge, et celles qui sont situées sur le Ouachita, dans les paroisses Caldwell, Morehouse et Ouachita, sont reconnues comme les meilleures terres à coton du monde entier. Il y a aussi de grandes quantités de terres à pins à longues feuilles dans les paroisses Bienville, Jackson, Ouachita et Sabine, qui sont inférieures en fertilité.

LES PRODUITS

des bonnes terres hautes sont le coton, le maïs, le riz, les pommes de terre, le tabac, l'avoine, le froment et le sucre pour l'usage domestique. Les petits grains réussissent bien, particulièrement dans les fameuses "terres rouges." Les pêches, les prunes, les poires, les pommes, les melons et les raisins abondent. Il y a beaucoup de beaux vignobles dans Claiborne; on y produit une qualité supérieure de vin. Les bonnes terres hautes, avec une culture ordinaire, produiront trois quarts d'une balle de coton, de vingt-cinq à trente boisseaux de maïs, de trente-cinq à quarante-cinq boisseaux de pommes de terre, ou trois-quarts d'un boucaut de sucre. Avec des engrais et une bonne culture on peut doubler la quantité.

LA GRANDE RÉGION DES PRAIRIES.

Le professeur S. H. Lockett dit: "Celle-là, pour moi du moins, est la partie la plus agréable de l'État—je parle des grandes prairies. Elles sont situées, presque en totalité à l'ouest du Bayou Têche et au sud du Bayou Crocodile, région formant les anciens pays des Opelousas et des Attakapas. Au sud elles sont bordées par un marais de mer impassable, dans lequel elles se perdent, souvent par une gradation imperceptible. A l'ouest les rivières Calcasieu et Sabine forment leur limite."

BAYOUS, COULÉES ET FORÊTS.

Toute cette vaste contrée, ainsi définie dans son ensemble, n'est pas une grande plaine, non-interrompue, sans arbres. Couléés et bayous la parcourent, généralement du nord au sud, bordés

par de belles forêts. De ces chaînes boisées, des côteaux s'élancent dans la prairie ouverte comme des promontoires dans la mer, les séparant ainsi en divisions autonomes, chacune possédant un nom en propre, comme Faquetyke, Mamou, Calcasieu, Sabine, Vermillon, Mermentau, Plaquemine, Opelousas et Grand Prairies, lesquelles sont les plus larges. Il y en a bien d'autres avec des appellations, qu'il n'est pas nécessaire de mentionner. La surface des prairies, bien que semblant horizontale, ne l'est pas complètement.

DES ONDES DE PRAIRIE, DES BAIES ET PORTS.

La prairie est doucement roulante, pareille aux ondes d'une mer profonde. En effet, on ne peut pas parcourir ces prairies, sans remarquer leur frappante ressemblance avec une grande étendue d'eau. L'herbe poussant sur leur surface, s'inclinant aux vents, a l'air de vagues ondulant sur le sein de l'océan; les forêts distantes vous représentent la côte lointaine, les côteaux élancés des caps et promontoires, les "coves," les baies et golfes, et les petits bois détachés, les îles de la mer.

LE SOL DES PRAIRIES.

Le sol des prairies est d'une couleur gris-jaune ou gris-foncé, mais est bien meilleur qu'on ne le suppose, et il s'améliore d'une manière étonnante par une culture intelligente. En dessous on rencontre un bon et tenace argile. La région des prairies a un meilleur sol que l'Ouest. Cependant, même ce dernier récompense bien le travailleur de sa peine. Par l'engrais, le dessèchement et le labourage profond le sol de la prairie améliore chaque année sa culture. Le coton, la canne et le riz peuvent être cultivés avec profit, aussi bien qu'une excellente qualité de tabac. En clôturant certaines parties de la prairie, et fauchant l'herbe encore fraîche et pleine de jus, on peut faire tout le foin qu'on désire—ou cultiver l'herbe.

PRODUITS DES PRAIRIES.

Les principaux produits des prairies sont le bétail, les chevaux et les moutons—non de qualité supérieure, en raison de la manière négligente avec laquelle ils sont élevés. Les volailles peuvent être élevées très-aisément; les légumes, melons, figes, pêches, et fines fraises peuvent être cultivés avec succès.

POPULATION DES PRAIRIES.

La majeure partie de la population des prairies est originaire d'Acadie. Leurs chevaux et bestiaux parcourent la prairie en tous temps. Bien qu'ils aient des milliers de vaches, on voit rarement du beurre ou du lait dans leurs maisons. Avec tous les moyens à leur disposition pour bien vivre, leur table n'en est pas mieux garnie que la table de ceux qui résident sur des mauvaises terres.

CLIMAT DES PRAIRIES—SANTÉ ET LONGUE VIE.

Le climat des prairies est admirable, frais en été, tempéré en hiver, sec et sain toujours; la longévité des habitants créoles est proverbiale. En somme, cette région peut être regardée comme naturellement la plus charmante de la Louisiane.

[Tribune de Chicago.]

“Si par quelqu'effort suprême de la nature, la Louisiane de l'Ouest, avec son sol, son climat et ses produits pouvait être transportée au Nord, dans la latitude de l'Illinois et de l'Indiana, et placée là sur le chemin des voyageurs de l'Est à l'Ouest, elle produirait une excitation, dépassant celle de la découverte de l'or en Californie. Des populations innombrables y accourraient. Chacun voudrait s'assurer quelques arpents de ces plaines sucrières, si miraculeusement productives et profitables. Ces terres du Têche, situées dans l'Illinois vaudraient de trois à cinq cent dollars l'arpent.”

Le Prof. E. W. HILGARD, de l'Université de Californie, dit:

“Peu de contrées dans les Etats-Unis, assurément, peuvent offrir aux immigrants des avantages, tels que la région des prairies entre les terres alluviales du Mississippi et le Nez-Piqué et Mermentau. Beaucoup plus saines que les prairies du Nord-Ouest, rafraîchies par les vents du Golfe, elles sont bien pourvues d'eau, le manque de bois est rendu moins important par un climat généreux, et la rapidité avec laquelle on peut produire des buissons pour former des haies est extraordinaire, tandis que le sol extraordinairement fertile produit aussi bien la canne que le coton en profusion, continuant à le faire même après soixante-dix ans d'une culture épuisante—les habitants enthousiastes du pays du Têche peuvent bien l'appeler le jardin de la Louisiane.”

[Histoire de la Louisiane de Darby—1817.]

“Cette vaste étendue de prés naturels s'étend soixante-quinze milles sud-ouest et nord-est, sur une largeur de vingt-cinq milles, contenant plus de 1,200,000 arpents, exclusivement des nombreuses forêts qui l'entourent à tous points. Cette prairie commence au nord-ouest d'Opeïousas, et s'ouvrant graduellement vers le sud, envoie des branches nombreuses entre les bayous.

“Là, vous voyez ces vastes troupeaux de bestiaux, qui forment la subsistance des natifs et des habitants de la Nouvelle-Orléans. C'est certainement un des tableaux les plus agréables de la nature à contempler, d'un point élevé, des milliers de bestiaux et de chevaux de toute grandeur repartis sur la plaine dans une confusion inextricable. L'esprit

sent une satisfaction innocente devant ces animaux utiles et inoffensifs, paissant dans une mer d'abondance. Calculant la production d'un animal pour cinq arpents, plus de deux cent vingt mille peuvent être élevés par an et transportés de cette prairie seule, ce qui, en comptant dix dollars par tête, donnerait un total de deux millions quatre cent mille dollars."

Ce qui suit est une analyse d'un spécimen du sol vierge des prairies de la Louisiane, par le professeur EUGENE W. HILGARD de l'Université de Californie :

"Profondeur dix pouces, sans changement de couleur ; au dessous de cette profondeur il devient plus grisâtre, avec une proportion augmentée de concrétions rondes, principalement ferrugineuses, ou de cailloux noirs ; de l'argile gris de deux à trois pieds, végétation, des herbes, principalement panicum et andropogon, avec vernonia.

"Couleur, profondément noire ; sol, tout-à-fait lourd, pas autant que ceux des prairies du Mississippi et de l'Alabama, mais ne tombant pas en poudre en séchant.

"Saturé d'humidité à 12.8 degrés centigrade, perdant 10.6 pour cent. en séchant à 2.04 degrés. Séché à cette température il se composait ainsi :

Matière insoluble.....	67.21	}	77.17
Silica soluble.....	9.96		
Potasse.....			0.21
Soude.....			0.17
Chaux.....			1.74
Magnésie.....			1.48
Br. oxide de manganèse.....			0.27
Peroxe de fer.....			2.78
Alumine.....			4.83
Acide phosphorique.....			0.21
Acide sulphurique.....			0.11
Acid carbonique.....			2.06
Eau et matière organique.....			8.60
			99.63

MARAIS DE LA MER.

Une grande partie des paroisses de Cameron, Vermilion, Ste. Marie, Terrebonne, Lafourche, Jefferson, Plaquemines, Ibérie et St. Bernard est composée de marais de la mer, mais les terres bordant les bayous comptent parmi les plus riches terres alluviales. Les produits sont le sucre, le riz, les légumes, les fruits des tropiques, poissons et gibier. Une partie de la surface de Vermilion, Cameron et d'Ibérie est composée de prairies. Les planteurs sucriers occupent les terres des bayous, tandis que les chasseurs et les pêcheurs sont éparpillés autour des marais, et beaucoup des chênieres sont couvertes d'orangers et de chènes.

LES PINIÈRES PLATES

occupent presque la moitié de la superficie des paroisses St. Tammany, Tangipahoa, Livingston et Calcasieu. Les forêts consistent en magnifiques pins à longues feuilles; le pin jaune à goudron du commerce, et de beaux cypres bordent les cours d'eau. Les pinières plates ont des ressources illimitées pour le commerçant en bois de construction, et des charbonniers font un commerce florissant avec la Nouvelle-Orléans où ils expédient du charbon de bois sur des lougres, réalisant de 25 à 50 cents par baril. La manufacture du goudron et de la térébenthine est limitée, et toutes ces industries offrent de larges et prompts es rentrées aux capitalistes.

Le sol des pinières plates est maigre et sablonneux; comparativement, au sol d'autres parties de l'Etat on l'appelle pauvre, cependant il offrira une bonne rémunération au travail du laboureur. Cette région a peu de buissons, mais est couverte d'une herbe vivace, offrant bon pâturage pour moutons et bestiaux.

Les produits sont la canne, le maïs, les pommes de terre, le riz, le tabac, les légumes, les melons, les fruits et les raisins.

LES PINIÈRES SITUÉES SUR LES COLLINES

se trouvent dans le Catahoula, Calcasieu, Grant, Livingston, Natchitoches, Rapides, Ste. Hélène, St. Tammany, Tangipahoa, Vernon et Washington. Toutes ces paroisses possèdent une grande variété de sol et des forêts propres à chacune dans leurs limites. Natchitoches a des milliers d'arpents de terres alluviales égales aux meilleures de l'Etat. Catahoula a des terres "bluff" sur l'île de Sicile, et des terres alluviales sur les rivières Black et Ouachita.

Grant a des terres alluviales sur les Bayous Rapides, Robert et Bœuf. Washington et St. Tammany sur la Rivière Bœuf et une grande partie de Calcasieu consistent en prairies. Les terres bordant les petites rivières sont habitées par des familles blanches, frugales et industrielles. Elles font tout leur travail sans employer des aides. Les rivières contiennent une eau pure et claire, avec une abondance de poissons et une force motrice pour les moulins. La grande richesse de cette région consiste en grandes forêts de pins, qui offrent une excellente

chance aux manufacturiers de bois de construction, de goudron et de térébenthine. Comme dans les pinières plates, la terre a peu de profondeur, mais elle soutient un peuple fort, indépendant et sain, qui cultive le coton, le maïs, les pommes de terre, le riz, le tabac, les légumes, les fruits et la canne à sucre pour l'usage domestique. De nombreux bestiaux subsistent sans autre nourriture que les herbes sauvages. Ce qui suit est l'analyse des terres des pins à longues feuilles : Profondeur du sol, 9 pouces; arbres, en dehors des pins, des chênes de plusieurs espèces; couleur jaunâtre; sol saturé d'humidité à 69,01° Fahrenheit, perdant 4.106 pour cent d'eau à 400°; sol et sous-sol 9 à 20 pouces; sablonneux, couleur jaune orange, 10 pour cent d'eau à 400°, séché à température; sol et sous-sol consistant en :

	Sol.	Sous-sol.
Matière insoluble (principalement fine matière).....	89.801	77.931
Potasse.....	0.218	0.266
Soude.....	0.076	0.072
Chaux.....	0.034	0.152
Magnésie.....	0.806	0.352
Oxide brun de manganèse.....	0.072	0.91
Péroxide de fer.....	2.402	5.456
Alumine.....	3.783	11.870
Acide phosphorique.....	0.036	0.043
Acide sulphurique.....	0.038	0.035
Matière organique et eau.....	3.446	3.261

L'analyse qui suit des terres à pins, sol et sous-sol, donne les ingrédients des meilleures qualités de ces terres. Profondeur, 5 pouces; sous-sol, 11 à 18 pouces.

Matière insoluble (du sable principalement).....	93.257	83.030
Potasse.....	0.259	0.485
Soude.....	0.065	0.061
Chaux.....	0.129	0.073
Magnésie.....	0.180	0.519
Oxide brun de manganèse.....	0.146	1.153
Péroxide de fer.....	1.251	4.145
Alumine.....	2.356	8.871
Acide phosphorique.....	0.030	0.022
Acide sulphurique.....	0.024	0.021
Matière organique et eau.....	2.380	31.17

BOIS DE PIN JAUNE.

Montant de pieds dans les Etats du Sud.

	Feuilles longues. Pieds.	Feuilles courtes. Pieds.	Total en Pieds.
Louisiane.....	26,588,000,000	21,625,000,000	48,203,000,000
Texas.....	20,508,000,000	26,093,200,000	46,601,200,000
Alabama.....	18,885,000,000	18,885,000,000
Mississippi.....	17,200,000,000	6,775,000,000	23,975,000,000
Georgie.....	16,778,000,000	16,778,000,000
Floride.....	6,615,000,000	6,615,000,000
Caroline du Sud.....	5,316,000,000	5,316,000,000
Caroline du Nord.....	5,229,000,000	5,229,000,000
Arkansas.....	41,315,000,000	41,315,000,000

LA FERME EN LOUISIANE.

Tandis qu'il est vrai que les grands planteurs de la Louisiane sont presque exclusivement occupés de la culture du sucre, du coton, du riz et du fourrage nécessaire à leurs animaux de labourage, leurs établissements princiers sont limités à la région alluviale, et les fermiers des terres hautes, des prairies et des pinières, ont l'avantage des pâturages indigènes, des noix, des fruits et des racines, et élèvent du bétail, des moutons, des cochons et quelques chevaux et mulets, en dehors de leurs récoltes.

Ceci est spécialement le cas dans la Louisiane du sud-ouest, qui est toute prairie, et ne diffère pas matériellement des prairies du Texas; si ce n'est qu'elles sont moins grandes et mieux arrosées par des cours d'eau bordés de bois et que la pluie y est abondante et constante pendant l'année entière. Ces terres se comparent favorablement avec les terres quelconques de prairie dans les Etats-Unis; et l'escarbot du Colorado, ou la sauterelle, la plaie d'autres prairies, n'ont jamais été vus dans notre Etat. Les céréales, récoltes de racines, fruits et légumes sont cultivés comme dans le Nord, l'Ouest ou l'Angleterre, mais ils mûrissent avec beaucoup moins de soins et de travail.

Le maïs et la canne à sucre sont cultivés avec la charrue ou par la seule main du cultivateur, en sillons, à quatre et sept pieds de d'intervalle. Ils doivent être labourés trois fois, bien que le bon maïs puisse être obtenu en terre riche en ne labourant qu'une seule fois. Le maïs doit être planté du 14 Février au 1er Mars.

La canne à sucre en automne ou au printemps. La canne n'a besoin d'être plantée qu'une fois tous les trois ans. Le coton est aussi planté en sillons du 20 Mars au 1er Mai. Le coton doit être éclairci à la pioche et labouré environ trois fois. Les terres de la Louisiane donneront de 25 à 50 boisseaux de maïs, d'une à deux balles de coton et d'un à trois boucauts de sucre par arpent. Le riz est abondamment cultivé dans l'Etat, et donnera de 30 à 75 boisseaux par arpent, valant de \$45 à \$115. Dans les terres basses le riz est semé à pleines mains et est inondé ; dans les terres hautes il est butté en sillons de trois à quatre pieds et cultivé à la charrue ou par les mains seules du cultivateur. On peut le couper avec des machines et le battre comme le froment.

L'avoine réussit partout dans l'État. Le froment n'est cultivé que dans la Louisiane du nord-ouest. La canne à sucre se cultive très aisément, mais les frais d'installation sont grands, et il faut un fort capital pour bâtir et faire fonctionner un moulin. Les petits fermiers vendent leurs cannes à l'usine centrale pour quatre ou cinq dollars la tonne (2000 livres); vingt tonnes sont une bonne récolte par arpent, mais quelquefois on en récolte plus de trente. La manufacture du sucre commence vers la mi-October, et continue pendant trois mois. On paie les travailleurs généralement \$1 50 par jour durant la roulaison.

La récolte de riz a lieu en Août, et la paie est de \$1 50 par jour.

La récolte du coton commence en Août et dure jusqu'en Janvier. C'est un travail aisé et propre ; les femmes et les enfants ramassent le coton aussi bien que les hommes. Tout le monde aime cette saison, et il y a là du travail pour tous. Pour ramasser du coton on paie généralement un cent la livre. Un bon travailleur peut ramasser plus de 200 livres par jour.

Le tabac le plus fin se récolte en Louisiane. On l'appelle *périque*; et il se vend aisément à un dollar la livre. On le récolte trois fois par an, et il produit énormément.

Tandis que la Louisiane produit toutes les récoltes des États du Nord et de l'Ouest, et de l'Angleterre, ses récoltes principales sont le coton, le sucre, le riz et le tabac, qui vaudront toujours de l'or sur tous les marchés du monde.

La culture de la jute indienne a aussi été commencée avec succès; le rapport étant de 4000 livres de fibre par arpent. Les experts estiment qu'elle est, supérieure à l'article importé. Il y a assez de terres dans l'État pour suppléer aux besoins du monde entier. La récolte est généralement achevée en Juin.

Le climat tempéré de la Louisiane permet à ses jardiniers d'expédier des légumes à St. Louis, à Chicago, à Cincinnati et à New York huit semaines en avance des récoltes de ces localités. Quelquefois nous avons des fraises de Décembre jusqu'en Mai. Les oranges mûrissent en Décembre et durent tout l'hiver. Les prunes japonaises mûrissent de Décembre à Mars.

Nos légumes précoces commandent des prix fabuleux dans l'Ouest. Un jardinier près de la Nouvelle-Orléans a vendu ses concombres à vingt dollars et ses pommes de terre à huit dollars par baril! En somme, voilà les avantages de la Louisiane, quant à l'agriculture. Le pays est aussi riche qu'aucun autre du monde.

Les produits agricoles sont plus nombreux. La santé est bonne, l'eau abondante et salubre, le bois de première qualité, le climat sans rival, l'herbe abondante pour les bestiaux pendant toute l'année; communication par eau de tous les points jusqu'à la Nouvelle-Orléans, le plus grand marché de coton et de sucre en Amérique; des chemins de fer, traversant l'État faisant concurrence au transport fluvial. La population est bonne, hospitalière, et fait un excellent accueil aux immigrants de toutes les parties du monde.

Les récoltes n'ont jamais manqué.

Selon le recensement de 1880, un habitant sur quinze est de naissance étrangère.

FERMES POUR IMMIGRANTS.

Ce livre n'est écrit dans l'intérêt d'aucun individu, ni compagnie de terres ou de chemins de fer, mais par ordre du gouvernement de l'État de la Louisiane. Son but est d'attirer des immigrants et de les décider à se fixer sur les terres publiques de l'État et à devenir citoyens de notre pays.

LE HOMESTEAD ACT DES ÉTATS-UNIS.

Sous cette loi chaque citoyen et chaque étranger, ayant déclaré son intention de devenir citoyen des États-Unis, a droit à occuper, par acte devant le Bureau des Terres Publiques à la Nouvelle-Orléans, 160 arpents de terre, en payant une somme de \$18 70, dont \$14 doivent être payés comptant et la balance en cinq ans.

LA LOI POUR LA CULTURE DES ARBRES.

Aux termes de cette loi chaque citoyen ou étranger, ayant déclaré son intention de devenir citoyen des États-Unis a droit d'occuper 160 acres de terre de prairie, enregistrés au Bureau des Terres Publiques à la Nouvelle-Orléans, en payant une somme de \$18 70, dont \$14 comptant, et la balance en huit ans.

Cette loi est libérale, mais il faut s'y conformer exactement. Le maximum est de 160 arpents, dont cinq au moins doivent être plantés en arbres dans la première année. Dans la seconde année sur les dits cinq arpents une récolte doit être cultivée, et cinq autres arpents plantés en arbres. Dans la troisième année les seconds cinq arpents doivent être plantés en semences ou plantés d'arbres pour bois; ce qui constitue à la fin de la quatrième année dix arpents plantés ainsi. Une parfaite bonne foi doit toujours s'affirmer chez les occupants. Les arbres ne doivent pas seulement être plantés, mais ils doivent être protégés chaque année, et cultivés de manière à en favoriser la croissance. Une patente peut être obtenue à l'expiration de huit ans après l'occupation, en établissant que les arbres ont été plantés, protégés et cultivés pendant les dits huit ans, et que pas moins de 2700 arbres ont été plantés sur chaque arpent, et que, au moment de faire cette preuve, il y a au moins 675 arbres vivants et sains sur chaque arpent. Si à aucune époque pendant les huit ans il est démontré que l'occupant a manqué aux conditions de la loi, la concession sera révoquée. D'après cette loi, la bonne foi requiert que si les arbres, les semences ou les plantes sont détruits par une cause quelconque, il faut qu'ils soient replantés l'année suivante.

LA LOI DES TERRES EN LOUISIANE

permet à chaque personne, faisant serment qu'elle désire occuper pour son propre usage et dans le but d'occupation et de cul-

ture personnelle d'occuper 160 arpents de terres de l'Etat, en payant 12 1-2 cents par arpent; formant un total de \$27 pour les 160 arpents, en ajoutant les frais du Bureau des terres, qui dont le montant est \$1. On peut choisir ces terres dans les régions des prairies sur la ligne du chemin de fer Louisiana Western ou Morgan, touchant à 160 arpents de terre des Etats-Unis qu'on peut occuper sous le "Homestead act," et à 160 arpents de plus occupés de par la loi sur la culture des arbres, et l'immigrant dans ce climat tempéré et agréable se trouvera ainsi possesseur de 480 arpents de terre, supérieures à celles de l'Ouest. La dépense en tout se montera à cinquante dollars et quarante cents.

Des terres additionnelles s'achètent des Etats-Unis à \$1 25 par arpent.

Les immigrants du Nord, de l'Ouest et des Etats du Sud construisent des maisons dans cette magnifique région. Le prix des terres en possession d'individus augmente, et bientôt les troupeaux immenses de bétail sauvage et de chevaux, qui parcourent ce grand paturage, seront protégés par des barrières en fil de fer; les bateaux à vapeur et les chemins de fer auront de la peine à transporter tous ces produits agricoles. J'ai, à cet égard, mentionné la région des prairies, parcequ'elle permet l'occupation de 160 arpents de plus de par la loi de la culture des arbres; mais les terres publiques dans l'Etat ne sont restreintes à aucune section; elles se trouvent dans chaque paroisse et embrassent toutes les variétés de terre, mentionnées dans la topographie de l'Etat. Elles se trouvent dans les bluff lands, dans les bonnes terres hautes, les collines de pinnières, les pinnières plates et dans les marais de la côte.

Je conseillerais à chaque fermier ayant un capital de \$500 à \$1000, qui désire se fixer en Louisiane, d'occuper des terres publiques. Il aura besoin de tout son argent en s'installant confortablement dans sa nouvelle demeure. Des capitalistes et planteurs qui désirent se livrer à la manufacture de nos produits, ou à l'agriculture sur une grande échelle, ou à l'élevage du bétail, trouveront enregistrées au Bureau d'Immigration bon nombre de grandes et belles habitations, aussi bien que des terres incultes.

PRIX POUR ETABLIR UNE FERME EN LOUISIANE.

Ceci dépend de la grandeur de la ferme et du montant d'argent dont on peut disposer. Je connais un jeune homme qui est venu du Tennessee en Louisiane, il y a dix ans; il travaillait "à la part" pour la moitié de la récolte de la première année, et sa part de coton lui rapportait \$500 net; l'année suivante il achetait une ferme pour \$3000, à crédit; il l'avait payée en trois ans. Alors il est retourné dans le Tennessee pour s'y marier, est revenu avec sa femme, et depuis cette date il a acheté des terres voisines pour \$3000 et bâti et entretenu une jolie maison où il réside avec sa femme et ses enfants.

J'ai connu d'autres personnes qui n'avaient que l'argent pour payer les frais du Bureau des Terres et 160 arpents. Elles ont commencé avec une hâche et une paire de bœufs pour tout avoir; en cinq ans elles ont eu des demeures confortables et des fermes bien cultivées et un joli petit troupeau de bétail, de moutons, de cochons et de volailles. Il leur fallait travailler très durement d'abord; elles construisaient des maisons en bois grossier, recouvertes de planches, tenues en place par des morceaux de bois placés sur le toit. Elles ne pouvaient acheter des clous, et les planchers consistaient en arbres coupés en deux; leurs femmes et leur enfants les aidaient à recueillir la mousse, à vendre des poules et des œufs et à ramasser du coton, tandis que les hommes travaillaient à la journée, quand ils avaient un jour de libre, s'occupant de tout ce qui pouvait leur faire gagner un dollar.

Une très pauvre maison abritera une famille de laboureurs dans ce climat jusqu'à ce qu'on puisse en bâtir une meilleure, et alors l'ancienne servira de cuisine.

Un homme, avec \$500, pourrait réussir à établir une ferme de 480 arpents en Louisiane avec le calcul suivant :

"Homestead" des États-Unis, 160 arpents.....	\$ 14 00
En vertu de la loi pour la culture des arbres, 160 arpents....	14 00
Terres de l'Etat, à 12½ cents l'arpent, 160 arpents.....	20 00
Une paire de chevaux créoles.....	50 00
Une paire de bœufs.....	40 00
Trois vaches à lait.....	45 00
Trente-six moutons à \$1 50.....	54 00
Une charrette à bœufs.....	40 00
Outils de labourage.....	25 00
Une truie.....	5 00
Volailles.....	10 00
Provisions pour six mois.....	50 00
Gages d'un employé, trois mois.....	60 00
Du maïs pour les animaux.....	25 00
Des planches et clous pour portes, fenêtres et planchers.....	40 00
Semences.....	8 00
	<hr/>
	\$ 500 00

Voilà un résumé de ce qu'il faut à l'immigrant en Louisiane, déterminé à profiter de toutes les chances, offertes par l'État et les États-Unis, à frais minimes.

Le résumé est juste et chaque article peut être acheté au prix spécifique. Avec l'aide d'un laboureur pendant trois mois il pourra bâtir sa maison, creuser son puits (à quinze pieds de profondeur), cloturer vingt arpents, planter du riz, du maïs, des pommes de terre, des pois, des giraumons, et cinq arpents en coton, et un coin en cannes à sucre pour les enfants. La maison de l'immigrant peut être construite très vite et à très peu de frais; avec des troncs de petits pins droits ou de cyprès coupés dans le voisinage. Le corps de logis est fait de troncs—les bouts coupés de manière à s'unir, et les ouvertures enduites avec de l'argile. Les gabiers sont fait de perches vertes et le toit couvert de planches coupées de chêne, cyprès ou sapin. Une cheminée temporaire peut être établie en construisant une charpente de bois, qu'on recouvre d'argile, mêlée de mousse. Le bois nécessaire pour le plancher, la porte et les fenêtres peut être coupé dans les cyprès ou acheté à la scierie la plus proche, et les briques peuvent être achetées ou faites sur les lieux.

Il y a un village allemand, grand et prospère, à St. Landry, commencé il y dix ans. Les immigrants s'associèrent pour bâtir, et beaucoup de familles étaient installées dans leurs maisons quarante-huit heures après leur arrivée. Dans la prévision des dépenses de la première année je n'ai compté des provisions que pour six mois.

Il est supposé que le lait, le beurre, les œufs, avec les légumes qui poussent rapidement, augmenteront sensiblement la nourriture de la famille, aussi bien que les poissons et le gibier. Les pommes de terre seront mûres en Avril; la moutarde, les radis, les pois et le maïs six semaines après qu'on les aura semés.

Le riz sera récolté en Août, et on commencera alors à ramasser le coton. Ceci peut être accompli par les femmes et les enfants, et le produit sera probablement de trois balles pour cinq arpents, valant \$120. Dix arpents de riz donneraient une moyenne de 12½ barils, valant \$4 par baril, en tout \$500 net, ce qui, avec le

produit de son coton, vaudrait à l'immigrant plus de capital qu'il n'en a déboursé. On calcule aussi que le maïs, les pois, les giraumons et les pommes de terre obtenus seront utilisés avec avantage sur la ferme. La paille de riz est également un fourrage de valeur, et, avec la semence de coton, elle maintiendra les moutons en bonne condition pendant l'hiver.

La laine, les agneaux et les veaux contribueront aussi aux profits de l'année. Le fermier se trouve en bonnes conditions pour agrandir ses champs et étendre ses opérations de l'année suivante. De cette manière, d'année en année, avec l'augmentation naturelle des bestiaux, avec de l'industrie, de la prudence et de l'économie, ajoutées à la valeur croissante de la ferme, le confort et même le luxe arrivent, et on n'a pas besoin d'être prophète pour prédire qu'en vingt ans le pauvre fermier sera devenu riche propriétaire.

CLOTURES DE PRAIRIES.

Les prairies de la Louisiane sont séparées les unes des autres par un grand nombre de cours d'eau, grands et petits, bordés de bois épais, et le voyageur ne perd jamais de vue les forêts; donc le problème de construire des barrières pour de larges terrains n'est pas aussi difficile de solution que dans l'Ouest avec ses immenses prairies nues. Bien des nouveaux venus emploient le fil de fer, avec des poteaux, ou plantent des haies de roses Cherokees; une telle haie peut être plantée à \$16 par mille, et sera assez forte en trois ans pour céarter le bétail. Le matériel pour une barrière en fil de fer double coûtera \$100 le mille. Cinq piquets de cyprès donnent neuf pieds de barrière; on peut les acheter à \$4 le cent et ils dureront cinquante ans.

L'AVANTAGE DES PRAIRIES DE LA LOUISIANE SUR CELLES DE L'OUEST.

Ici le fermier peut travailler chaque jour de l'année. Dans l'Ouest il peut travailler pendant six mois seulement.

En Louisiane il ne fait ni aussi chaud en été ni aussi froid en hiver que dans l'Ouest. La saison est si longue qu'on peut couper le foin quatre fois. Le climat est si tempéré qu'on n'a pas besoin de dépenser autant d'argent pour s'habiller et pour s'abriter que dans l'Ouest.

Les bestiaux n'ont besoin d'aucune protection et vivront bien d'herbes naturelles; ils ne multiplient plus régulièrement

et dans une plus grande proportion que dans les climats plus froids. Les légumes sont de saison toute l'année.

La région des prairies de la Louisiane n'est pas sujette aux vents du nord en hiver, ni aux dévastations des sauterelles ou autres insectes.

Les forêts offrent assez de bois pour bâtir, faire des barrières et du bois de chauffage; de nombreux cours d'eau navigables concurrence aux chemins de fer, et empêchent des prix exorbitants pour le transport aux marchés.

CE QU'UN HOMME PEUT PRODUIRE SUR UNE FERME EN LOUISIANE.

Après qu'une ferme a ses barrières, améliorations et machines, ce qu'un homme peut y produire en Louisiane est presque incroyable.

Un laboureur avec un pulvérisateur et un semeur peut planter 200 arpents de riz. A douze tonneaux et demi par arpent, ceux-ci donneraient 2500 tonneaux, valant \$4 par tonneau. Total, \$10,000. Assurément le tout ne saurait être récolté par un seul homme, mais quand les machines employées pour récolter le froment seront adaptées au riz, la dépense ne sera pas plus grande. Presque toutes les terres de l'Etat étant basses, elles sont éminemment propres à la culture du riz. Lorsque l'eau est proche, les champs sont cultivés par l'irrigation, et alors ils ne nécessitent aucun labourage.

Un fermier, avec l'aide des machines perfectionnées, pourrait aisément planter 100 arpents de riz, 10 de maïs et 5 de coton sans que la culture et la récolte se nuisent l'une à l'autre.

LUCERNE ET AUTRES HERBES EN LOUISIANE.

Ce qui suit est extrait de Howard's Manual. Ce livre est reconnu comme une autorité dans le Sud :

Le foin de lucerne est extrêmement nourrissant, et les chevaux, bêtes à cornes et moutons en sont friands. D'après l'expérience de celui qui écrit ces lignes, il est préféré par les animaux domestiques à n'importe quel autre foin. Le produit de la lucerne est énorme. Cinq tonnes d'excellent foin peuvent être coupées sur un seul arpent planté en lucerne. On estime que du fourrage peut être obtenu d'un arpent de lucerne, suffisant à l'entretien de cinq chevaux pendant l'année entière, comprenant le paturage pendant le printemps, l'été et l'automne. En latitude 32° la lucerne n'est pas verte pendant les mois de Décembre, Janvier et une partie de Février. Dans les terres basses, le long des côtes du Golfe, elle serait probablement verte durant toute l'année.

On peut la couper une année entière avant le trèfle rouge. Il n'y a que l'asperge qui pousse plus vite. La racine durera de dix à quinze ans ou peut-être plus. Les racines deviennent de la grosseur de petites carottes. Cinq arpents de lucerne sur cette ferme furent détruits par la cavalerie de Sherman. A la suite de cette destruction, le sol était parsemé de trous, comme après une dévastation de sauterelles. La récolte de maïs suivante fut très abondante. On pouvait s'attendre à ce résultat, en vue du fait constaté par Ville que la lucerne absorbe plus d'ammoniac de l'atmosphère qu'aucune autre récolte.

La lucerne paraît être indifférente à la nature du sol, pourvu qu'il soit sec et assez riche. L'écrivain l'a vu pousser luxueusement dans les sables de la côte, et l'argile du pays de la pierre de chaux bleu. Mais deux conditions sont requises : richesse et sécheresse du sol.

On a fait de grands efforts pour introduire la lucerne dans les Etats du Nord et en Angleterre. Le sol et le climat de l'Angleterre ne lui conviennent pas, et le climat des Etats du Nord est trop froid.

La lucerne est un enfant du soleil. C'est une plante des climats chauds. Elle pousse aussi bien dans les Etats du Sud qu'en France ou en Italie. Elle est comparativement insensible à la sécheresse.

L'HERBE JOHNSON.

Le Sorghum Halapense s'élève avec un trou de quatre à douze pieds selon le sol où il croît, droit, uni, les feuilles en sont flexibles, gracieuses, s'arrondissant vers le sommet ; d'abord vertes, puis tournant graduellement au brun.

Il donnera l'énorme quantité de deux tonnes à chacun des quatre coupages. Mr. Howard dit dans son manuel : Mr. N. B. Moore depuis 1874 s'est dévoué avec persistance à la culture de cette herbe, et a tiré un revenu annuel de \$7000 à \$10,000 de sa ferme de 100 arpents.

Cette herbe est propagée aussi bien par la racine que par la semence, laquelle ressemble à celle d'une canne sauvage et pénètre dans le sol à une profondeur de 30 pouces.

Mr. Post dit :

Elle pousse bien, non-seulement dans les terres basses, mais aussi bien dans les terres hautes, et quoiqu'elle ne donne que peu de foin dans les terres hautes, pauvres, elle constitue un excellent paturage. Cette herbe aime le temps chaud et sec, et alors que toutes les autres herbes paraissent être affectées par le soleil, celle-là retient sa riche couleur vert foncé, n'étant que peu affectée par la sécheresse. La cause en est dans ses longues racines qui comme le trèfle, sondent profondément à la sécheresse de l'humidité, atteignant souvent deux et trois pieds au-dessous de la surface. En labourant la terre pendant quelques années seulement, on lui donne toute la culture nécessaire, tandis qu'une application libérale d'engrais d'écurie récompensera abondamment le cultivateur.

Cette plante est d'une grande valeur pour les laiteries ; elle procure le lait le plus riche et le meilleur beurre, et comme elle pousse

rapidement le moindre d'arpents est nécessaire pour le même nombre de bestiaux.

Quand le foin de cette herbe a été essayé par des propriétaires d'écurie ils le préfèrent au "timothy ;" les éleveurs de bestiaux aussi, mais ils se plaignent de ce que les animaux le mangent trop avidement.

L'HERBE BERMUDA.

Cette herbe croît partout dans le Sud. Elle s'attache même aux plus arides versants des collines et ravines, aussi bien qu'aux plus fertiles bas-fonds.

Toutes les espèces de bestiaux la mangent avec avidité. Elle court sur la surface du sol, jetant des racines de chacun de ses nœuds, et se propageant elle-même de cette manière, en formant rapidement un sol serré, qui produit une immense quantité de foin ou de nourriture fraîche. Ni le coupage le plus serré ni l'écrasement ne lui portent préjudice en aucune saison. Cent cinquante livres d'herbe fraîche produiront cinquante livres de foin parfaitement sec et doux.

M. Howard, dans son manuel, dit :

Je crois très douteux, vraiment, qu'il y ait un arpent de terre dans le Sud, bien planté en herbe Bermuda (sagement traité) qui ne vaille pas plus que toute autre plantation. Si mon opinion est correcte, nous devrions tâcher de la propager. Je la plante chaque année sur des champs qui seraient autrement sans valeur.

Je ne puis mieux illustrer la valeur de l'herbe Bermuda pour le pâturage que par un exemple dont j'ai été témoin. Il y a près de trente ans j'ai acheté une vieille habitation près de la mienne en Hancock county, Géorgie. C'était acheté à bas prix, car il y avait invasion d'herbe Bermuda. J'ai permis à un homme de faire usage de trente arpents plantés en herbe Bermuda. Il avait alors une vache, un veau, une truie et ses petits, et une jument. Il cultivait une petite récolte de maïs, mais insuffisante pour nourrir sa famille. Les bestiaux vivaient sur ces trente arpents d'herbe Bermuda, excepté pendant quelque temps de l'hiver, quand ils avaient accès à d'autres parties de l'habitation. Il resta sur l'habitation cinq ou six ans. Il avait alors vingt-cinq têtes de bêtes à cornes, soixante-quinze cochons et cinq chevaux. Je lui offris \$1000 pour l'excédant, ce qu'il refusa. Ce qui démontre la valeur de l'herbe Bermuda pour le pâturage.

Je ne puis donner une meilleure preuve de la valeur de cette herbe comme engrais qu'en référant aux récoltes qui ont été produites sur ces trente arpents après le départ de l'individu ici mentionné.

Coton, première récolte—moitié planté par raison de la masse de sol non-décomposé ; 1800 livres de coton en semence, 600 livres de lin. Seconde année, 2800 livres de coton en semence par arpent.

Troisième année, 65 boisseaux de maïs par arpent, engraisé avec de la semence de coton.

Quatrième récolte, 42 boisseaux de maïs par arpent.

Le produit, l'un dans l'autre de cette terre, sans l'herbe, n'aurait pas été de plus de 100 livres de coton en semence, 15 boisseaux de maïs ou de

boisseaux de froment. Je ne connais aucune récolte qui améliore la terre à ce point, et certainement aucune ne procure une si grande augmentation avec si peu de travail.

Un planteur de ce comté m'a prévenu que, il y a quelques jours, il avait coupé d'un seul arpent d'herbe Bermuda huit grandes charretées d'excellent foin.

Les herbes Bermuda et crab se montrent du Sud jusqu'aux bords du Golfe. Elles ne vivent pas seulement, mais vivent en dépit de la négligence, et quand elles sont soignées et encouragées, donnent de si splendides résultats qu'elles surprennent leur cultivateur. J'ai vu vendre pour \$114 d'herbe Bermuda provenant de sept-huitième d'un arpent dans une seule saison.

M. Edward Atkinson pense que par une intelligente rotation de récoltes, avec moutons, herbe Bermuda, coton et farine de semence de semence de coton, les terres exténuées des plus anciens États cotonniers seraient entièrement restaurées et révéleraient une mine de richesse jusqu'à présent inconnue dans le Sud.

Il y a peu de nécessité en Louisiane pour des pâturages artificiels, ni en été ni en hiver. Nous avons une grande quantité d'herbes qui n'ont que des noms locaux; toutes croissant avec abondance dans les bois et terres ouvertes, et l'herbe crab dans les champs, qui donnent un excellent pâturage en été et en automne. C'est encore un point de supériorité du Sud sur le Nord. Le fermier du Nord n'a rien d'équivalent à notre herbe crab. Nous sommes heureusement exempts de mauvaises herbes vivaces dans les pâturages du Sud. Après tout il y a aussi peu d'obstacles à une culture favorable des herbes utiles en Louisiane que dans aucune autre partie du monde.

HERBES D'HIVER.

(Howard's Manual.)

Un des avantages les plus marqués et les plus singuliers du Sud est sa capacité de produire des herbes pour pâturage en hiver. L'élevage d'un nombre suffisant, pour notre propre usage, de chevaux, mulets, bêtes à cornes, moutons et cochons, est absolument essentiel pour le maintien d'une agriculture bien entendue. Pour toutes ces espèces, excepté le cochon, de l'herbe fraîche ou sèche est nécessaire. Les frais nécessaires pour couper et sécher le foin ont été grandement réduits par l'emploi d'outils perfectionnés. Pourtant c'est encore là un item à compter. En dehors du coût du foin il y a le coût de la grange pour le conserver, et en plus le coût de la distribution aux animaux. Presque toute cette dépense est économisée par de bons pâturages d'hiver. Les bestiaux sur ces pâturages font leur propre coupage, et aussi leur propre grange. Il y a des périodes exceptionnelles, comme celles d'une forte gelée et d'une tempête sévère, où il faut donner du foin. A l'aide des herbes d'hiver il est parfaitement praticable d'élever des poulains, des bêtes à cornes et des moutons

dans une grande partie du Sud, sans autre dépense que l'intérêt sur la terre et la valeur du sol. Le premier but du fermier qui a l'intention de planter les herbes doit être de semer celles qui restent vertes pendant tout l'hiver. La "raideur," comme on dit, peut être temporairement obtenue en semant du maïs, des pois, du millet et de l'avoine. Mais il n'y a pas de substitut satisfaisant pour les pâturages d'herbes d'hiver. L'avoine, l'orge et le seigle peuvent être employés en pâture, mais il faut en éloigner les bestiaux, sauf nécessité absolue, et, en plus, ils doivent être semés annuellement, ce qui est dispendieux. Il faut certainement les préférer à un manque entier de pâturage d'hiver, mais ils sont très inférieurs à des pâturages permanent d'herbes.

Ce qui suit est extrait de l'ouvrage estimé du Dr. D. L. Phares, sur les herbes du Sud :

L'HERBE "MEADOW OAT."

Cette herbe mérite d'être placée à la tête des herbes d'hiver pour le Sud. Elle a le double avantage d'être un bon foin, aussi bien qu'une bonne herbe de pâturage d'hiver. Elle ne réussit pas bien dans un sol humide. Des riches terres hautes sont son élément. Sur de telles terres elle atteindra une longueur de cinq à sept pieds, cachant complètement un homme qui y marche. Elle poussera sur un sol plus sablonneux que la majorité des herbes artificielles. Le produit du foin par arpent est large et la qualité excellente. Elle mûrit rapidement. La semence semée au printemps produira du foin en automne; la semence est mûre quand la tige est verte. Ceci est un grand avantage, car on peut sauver la semence et le foin de la même récolte. La quantité de nourriture verte produite par cette herbe pendant l'hiver est plus grande qu'aucune autre.

M. MACULATA.

C'est une plante de valeur. Elle a été apportée du Chili en Californie et de là aux Etats-Unis, sous le nom de trèfle Californien. Bien des personnes la prirent pour de la lucerne, et lui donnent encore ce nom. Celle-ci a seulement deux ou trois fleurs jaunes, tandis que la lucerne porte une grande quantité de fleurs bleues sur une longue tige.

J'ai cultivé cette plante pendant environ vingt-cinq ans. Elle fournit un bon pâturage, depuis Février jusqu'en Mai, une petite étendue en culture suffisant à nourrir une grande quantité d'animaux. Les bêtes à cornes ne l'aiment pas d'abord, mais il est facile de leur apprendre à la manger, et ils y prennent bientôt grand goût. D'ailleurs tous les herbivores connaissent et mangent la lucerne avec avidité à première vue. Les chevaux, qui refusent de toucher à cette herbe quand elle est verte, la mangent sans hésitation quand elle est sèche. La dernière fois que j'en ai semé, c'était en 1859 ou 1860. Chaque année beaucoup de personnes, passant près de ce champ, s'arrêtent pour admirer la beauté de cette herbe touffue. Pendant nombre d'années mes bestiaux avaient accès à ce champ. Après que je les en eusse retirés, l'herbe poussait rapidement en Avril et en Mai, produisant une immense quantité de semences à cette période, et mourait ensuite. En Juin l'herbe crabe envahit la même terre et en Août cette herbe, alors en fleurs, fut coupée. En Octobre je fis un autre coupage plus léger. En quelques semaines l'ancienne Maculata était levée et dura jusqu'en Juin.

De cette manière pendant des années j'avais cette dernière pour paturage en hiver et au printemps, et en Août et en Octobre je coupais deux tonnes et demi ou trois tonnes de foin par arpent. Ce foin est supérieur à celui qui nous vient de l'Ouest.

Après une belle récolte de *M. maculata* la terre est très propice et en état de produire quelque récolte que ce soit. On peut cultiver la terre chaque année et faire de meilleures récoltes de maïs et de coton, que sur un sol non-occupé par la *M. maculata*, et encore avoir l'avantage de cette dernière pour le paturage de l'hiver et du commencement du printemps.

ACROSTIS VULGARIS.

Ceci est le Red Top ou Herd's grass de la Pennsylvanie et des Etats du Sud et le Bent grass de l'Angleterre. Cette herbe atteint une hauteur de deux ou trois pieds, mais j'en ai coupé de quatre pieds de haut. Elle fait du bon foin dans le Sud et un bon paturage sur des terres modérément humides. Elle pousse bien dans les marais et n'est pas affectée par les inondations, même prolongées. Elle peut être semée en même temps que l'herbe des jardins potagers et deux ou trois boisseaux par arpent.

PRO PRATENSIS.

La première année après l'ensemencement, cette herbe est parfois tellement petite que des personnes doutent de leur réussite et labourent à la charrue. La deuxième année elle arrive à une certaine hauteur, mais cette herbe n'atteint toute sa croissance qu'à la troisième année. Elle pousse aussi bien ici et je crois mieux, et durant les deux premières années profite beaucoup plus que dans la région si renommée du Blue grass du Kentucky, ou ailleurs ; je juge qu'elle donne de trois à quatre tonnes de foin par arpent.

HOLCUS LANATUS,

connu sous le nom de " herbe de velours," " herbe de plumes," timothy blanc de l'ancien monde et de mesquite de velours du Texas.

Cette herbe pousse magnifiquement en Louisiane pendant tout l'hiver.

Le Dr. Phares dit :

Ses qualités nutritives consistent entièrement en gomme et en sucre, tandis que les animaux aiment mieux les herbes dont les qualités nutritives sont partiellement sub-acide et salines. On en apprécie la valeur nutritive en la comparant à d'autres herbes.

Prenons l'herbe des jardins potagers en fleur.

Un arpent de cette herbe produit 27,905 livres d'herbe verte, ce qui donne 11,869 livres d'herbe sèche, contenant 1089 livres de matière nutritive.

Un arpent de *Holcus* contient, vert, 19,057 livres, sec 6193 livres ; matière nutritive, 1191 livres. Comme cette herbe contient moins d'eau que les autres, elle rend immensément, bien que ce ne soit pas dans des proportions et une condition convenable au goût des animaux. Elle doit avoir une valeur particulière pour les vaches à lait, les moutons et les chevaux maigres qu'on désire engraisser. Donnée verte elle serait meilleure pour les bestiaux que toute espèce d'herbes vertes.

RECOLTES DE PROVISIONS.

Bien que les planteurs de la Louisiane aient, dans le passé persisté à rester attachés à ses produits principaux, tels que le sucre, le coton et le riz, les petits fermiers ont suivi un système plus varié; beaucoup d'entre eux cultivant ce qui peut être nécessaire à l'approvisionnement, excepté le thé et le café. Par ce système salubre, le petit fermier est absolument indépendant, et c'est encore la coutume dans le sud-ouest de l'Etat, de filer, tisser et confectionner soi-même les habits de toute la famille. Les nègres de la zone cotonnière ont, la plupart, émigré dans les terres alluviales, où ils reçoivent des gages plus élevés, et ont laissé les terres hautes aux fermiers blancs, intelligents, natifs et étrangers. Avec les terres hautes de notre Etat occupées par des immigrants blancs intelligents, cultivant des fermes amoindries, avec un meilleur labourage, et une méthode intelligente de culture, tirant parti de toutes les innovations de l'agriculture moderne, la production de nos récoltes principales pourrait aisément être doublée sur la même étendue de terrain, et laisser encore au fermier le loisir de s'occuper des blés, des fruits et des agréments de sa maison.

Nos fermiers blancs ont déjà démontré avec succès que le coton, le sucre, le riz et le tabac peuvent être cultivés par eux sans le travail manuel constant, que jadis on jugeait nécessaire. Ils trouvent le temps pour faire la toilette de leurs maisons et pour s'entourer de comforts et même de luxe, tout en faisant de l'épargne.

Mais les Européens demandent souvent :

Un blanc peut-il travailler sous le soleil d'été dans les Etats du Sud ?

Je réponds que les blancs travaillent avec un succès remarquable en plein été dans les Etats du Nord, où la chaleur est plus intense et les jours plus longs. Et qu'est-ce donc qui empêcherait de travailler dans le Sud, où la chaleur est moindre et les nuits plus fraîches ?

On estime que parmi les laboureurs cultivant le coton dans le Sud une moitié en est composée de blancs.

LA CHALEUR D'ÉTÉ AU NORD ET AU SUD.

L'été au Nord est court—beaucoup plus court qu'au Sud—mais il y fait beaucoup plus chaud, et les plantes y emmagasinent cette chaleur en un plus petit nombre de jours.

Des observations sur la température, faites par des savants depuis 1819, ont été conservées dans le Smithsonian Institute, publiées de temps à autre et transmises par son Secrétaire au Bureau de l'Agriculture conjointement avec son rapport. En examinant ce recueil on peut s'assurer que la proposition avancée par moi est incontestablement vraie. Dans un des rapports récents le fait est affirmé et expliqué philosophiquement sous la forme que voici : Bien qu'absolument parlant, le climat soit plus chaud à la Nouvelle-Orléans qu'à Madison, au Wisconsin, plus de chaleur est ressentie cependant en cette dernière localité durant les trois mois d'été, que dans la métropole de la Louisiane. Au même rapport figure une table détaillant l'intensité quotidienne du soleil par chaque dizaine de degrés de latitude. On y lit ceci : Le 15 Juin le soleil est à plus de 23° au Pole Nord de l'Equateur, et on peut inférer que l'intensité de sa chaleur doit être plus grande à cette latitude qu'à l'Equateur ; mais que ce fait se présente et se continue jusqu'au pôle, voilà qui ne paraît point démontré à première vue, et cependant on le comprendra, en se rappelant que, malgré la plus grande obliquité des rayons dans une latitude septentrionale, et pour cette raison même l'intensité doit se faire moindre. La plus grande durée du jour suffit pour faire compensation, et produire le résultat.

DE L'IGNORANCE EN AMÉRIQUE DES CONDITIONS CLIMATIQUES.

L'ignorance qui existe à ce sujet en Amérique est incroyable. Les riches habitants du Sud s'imaginent que s'ils pouvaient seulement produire assez de coton ou de sucre pour se passer la fantaisie d'un voyage d'été au Nord ils y jouiraient d'un temps frais en Juin, Juillet et Août, et feraient ainsi provision de santé pour le reste de l'année. Or, pendant qu'ils rôtiennent dans les villes, ou sont en ébullition dans les villes d'eaux du Nord, ils se consolent en se persuadant qu'ils traversent une saison extraordinairement chaude partout, et que con-

séqueusement la chaleur doit être beaucoup plus brûlante au Sud.

D'autre part, les hommes du Nord ayant passé l'hiver au Sud, pour leur santé ou pour leur profit, s'empresent de fuir ce Sud à l'approche du printemps, égarés qu'ils sont par la même fausse idée.

Le 28 Juin dernier le thermomètre à la Havane et à la Mobile était à 82°, à Key West et à la Nouvelle-Orléans à 84°, à Buffalo à 87°, et à New York à 94.°

En comparant les dépêches télégraphiques des diverses sections de ce pays et des Indes Occidentales, on verra que, ce jour-là New York était thermométriquement, sinon géographiquement, plus près de l'équateur et de la zone torride que la Floride ou l'Île de Cuba par 10°. Si les touristes du Sud, en quête d'un climat plus frais et plus fortifiant, avaient pu retourner chez eux en Louisiane, ils se seraient crus transportés à plusieurs degrés plus près du Pole Nord que la latitude de la ville de New York.

LE GRAND OUEST.

Ce qui suit est extrait du rapport du professeur J. Henry, le secrétaire savant du "Smithsonian Institute," rapport dressé pour le Bureau d'Agriculture en 1856, et transmis au Congrès— qui est annexé au rapport agricole général de cette année, page 480. Nous recommandons ce document tout entier aux immigrants désireux de se fixer en Amérique :

Le caractère général du sol entre le Mississippi et l'Atlantique est une grande fertilité, et, en somme, dans sa condition naturelle. sauf quelques exceptions à l'Ouest, il est très richement boisé. La partie située à l'ouest du Mississippi, jusqu'au 98^{me} degré de longitude, comprenant les Etats du Texas, de la Louisiane, du Kansas et du Nebraska, est fertile aussi bien qu'abondante en prairies, et sujette quelque fois aux sécheresses. Mais toute la région sise à l'ouest, entre le 98^e de longitude et les Montagnes Rocheuses, est un désert aride, sur lequel le regard s'étend jusqu'à l'horizon, sans rencontrer un seul objet pour en varier la monotonie. Des Montagnes Rocheuses jusqu'au Pacifique, à l'exception de la riche mais considérable région de la côte, ce pays peut aussi être considéré relativement aux autres parties des Etats-Unis, comme un désert ; impropre au travail du cultivateur ; bien que dans quelques vallées, comme au Lac Salé, par exemple, et au moyen de l'irrigation, on puisse produire la nourriture strictement nécessaire, ou à peu près pour maintenir une population importante ; à la condition que celle-ci se soumette à des privations, généralement intolérables pour des citoyens américains. Les régions de la partie monta-

gneuse, situées plus au sud, sont généralement inhospitalières, bien qu'on leur ait prêté un caractère tout autre. En traversant cette région, et durant des journées entières, il arrive fréquemment qu'on n'y rencontre aucun ruisseau, aucune source pour apaiser la soif du voyageur. Il est bien vrai qu'une grande partie de l'intérieur en est comparativement peu connue ; néanmoins la partie déjà explorée peut vous permettre de vous rendre compte du caractère général de la contrée ignorée. Comme nous l'avons déjà dit ce pays consiste en une pointe de terre élevée, couverte de coteaux, s'étendant dans une direction septentrionale, s'inclinant vers l'ouest. Les inclinaisons à l'ouest, ou celles qui font face à l'océan, sont plus humides que celles qui sont à l'est, et cette nature du sol s'affirme davantage en approchant du Pacifique, le long de la côte duquel, s'étendant sur tout le rivage des Etats-Unis, jusqu'au Golfe du Mexique, se continue une bordure de terre, d'un climat charmant et d'un sol fertile, variant de 50 à 200 milles en largeur. La transition, néanmoins, de cette bordure à une région parallèle dans l'intérieur, est d'un caractère extrêmement marqué et surprenant. Partant de la côte, quittant une température de 65 degrés, nous pouvons fréquemment, dans le cours d'un voyage d'une seule journée, atteindre une vallée aride, où le thermomètre marque une température de 110° à l'ombre. Nous avons déjà remarqué que la région tout entière, à l'ouest du 98° de longitude ouest, à l'exception d'une petite partie du Texas de l'ouest et de la bordure étroite le long du Pacifique, est un pays de peu de valeur, comparativement, pour l'agriculteur ; et, peut-être, le lecteur sera-t-il étonné, si nous appelons son attention sur ce détail que cette ligne, qui passe au sud du Lac Winnipeg et va au Golfe du Mexique, partage la surface des Etats-Unis en deux moitiés à peu près égales. Ce fait, sainement apprécié, servira à dissiper quelques-uns des rêves qu'on a considérés comme des réalités, quant à la destinée de la partie occidentale du continent Nord-Américain. La vérité, cependant, prime même le sentiment, digne d'approbation d'ailleurs, de l'orgueil patriotique ; et, à l'effet de diriger utilement la politique de cette grande fédération, il est nécessaire de bien connaître le théâtre sur lequel doivent produire ses destinées futures, et qui, lui-même, exerce son influence puissante sur ces destinées.

Ce rapport a été fait il y a vingt-cinq ans, et la vérité en a été prouvée, pour le malheur de milliers d'immigrants qui cherchent maintenant à s'échapper de ces vastes déserts arides, sans pluie, sans arbres, où ils ont été brûlés par les rayons torrides du soleil en été, et gelés jusqu'aux os pendant les longs hivers ; où une pluie suffisante pour assurer les récoltes, est sûrement suivie d'une plaie de sauterelles ; où enfin, durant la saison d'hiver, pendant une moitié de l'année, c'est une lutte sans trêve pour sauvegarder l'existence des hommes et des animaux.

La plupart des terres appartiennent à des compagnies de chemin de fer, qui les ont pompeusement vantées dans le monde entier ; les ont transformées en régions attrayantes, par la voie de la presse et des affiches. Des millions d'arpents ont été

vendus à des immigrants de l'Est et d'Europe, et il en est encore d'autres millions en vente ; et que l'on vante comme "une terre promise, où abondent ruisseaux et sources, coulant des collines et des vallées ; un pays producteur de froment, d'orge, de vignobles de figuiers et de grenadiers—un pays riche en huile d'olives et en miel ; un pays où le pain se gagnera à foison, où l'on ne manquera de rien ; un pays abondant en fer, et dont les collines renferment des trésors de cuivre."

Nous ne prétendons pas dire qu'il n'existe point de bonnes terres dans le Sud, mais nous affirmons que toutes celles-là sont occupées depuis longtemps ; et que le flot de l'immigration a atteint l'extrême limite occidentale, la ligne de sécheresse et des déserts alcalins, et qu'il reflue maintenant vers le Sud-Ouest, contrée encore inconnue même aux Américains ; où l'on ne s'est occupé que récemment d'attirer l'immigration, en lui peignant les avantages qui y abondent pour la colonisation.

Pour mieux corroborer ces assertions, je reproduis la lettre suivante d'un fermier du Kansas :

PHILLIPSBURG, KAN., 5 Juin 1880.

Au Commissaire d'agriculture, Etat de la Louisiane :

Monsieur—J'ai demeuré dans ce comté (Phillips, Kan.) depuis huit ans. Quand je m'établis ici en 1872, le pays était tapissé d'une riche robe d'herbe de Buffalo, de deux pouces de hauteur, sortie de terre après une bonne pluie. Les oiseaux chantaient et toute la nature semblait exubérante de vie. M'étant assuré un homestead de 160 arpents je commençai par retourner le sol à la charrue. Croyant avoir trouvé le paradis de l'Ouest, le point de la sphère où le Bon Dieu avait fait son chef d'œuvre, plein d'espoir, je jetai aussitôt les bases d'un nouveau *home*. Cent arpents de terre ont été labourés par moi en 1874 et plantés en maïs ; et cependant je n'ai pu récolter un seul grain. En effet, les sauterelles avaient tout dévoré. En 1875 j'ai planté de nouveau soixante-dix arpents de maïs. J'en ai récolté 150 boisseaux, les sauterelles se chargeant du reste, et durant les quatre années suivantes ces insectes ont continué ce ravage. Cependant nous ne perdions pas courage. Hélas ! Quand il n'y a pas de sauterelles, c'est le tour de la sécheresse. Je n'ai pas encore vu même une demi-récolte dans ce pays. En ce moment nous n'avons pas eu de pluie depuis Novembre, 1879. Je veux dire : pluie suffisante pour pénétrer le sol à un pouce de profondeur. Cette année des milliers d'arpents sont vacants dans ce comté ; le sol étant tellement à sec qu'on ne peut le labourer ; impossible aussi de planter. Des centaines de familles vivent de la charité de leurs voisins. D'autres en nombre considérable désertent leurs terres. La semaine dernière une ferme de 160 arpents, avec bâtisses, sise à dix milles du chef-lieu du comté, a été vendue \$2 05 l'arpent. Une autre ferme de 160 arpents, à quatre milles de Phillipsburg, qui avait coûté \$300, il y a un an, a été vendue cette semaine, pour une machine à coudre ne valant pas plus de \$30.

Il est des milliers de fermes en vente ici ; tout le monde est découragé, et on ne trouve pas d'acquéreurs. Cependant notre sol est aussi productif que tout autre, mais le manque de pluie arrête cette production.

Les colons de cette région sont généralement honnêtes, intelligents, industriels et énergiques, mais très pauvres. Ils espèrent faire une meilleure récolte l'année prochaine. Ils vivent d'espoir.

Selon mon expérience, la richesse du Kansas, comme la Palestine des Juifs, a été étonnamment surfaite. On a prêté trop grand cadre à petit tableau.

Les trois-quarts des fermiers de ce comté ont dépensé plus d'argent qu'ils n'en ont gagné ; et cependant ils ont travaillé durement, se contentant, pour vivre, de pain de maïs et d'eau.

La saison dernière j'ai visité le comté Graham, en cet Etat, à quarante milles au sud-ouest de cette localité. Il y a là environ 1500 nègres du Sud, occupant de belles terres ayant pour demeures des trous pratiqués dans la terre, sans portes, sans fenêtres, sans animaux de trait, sans argent, sans bois ; employant des herbes comme combustible ; sans eau, sauf celle qu'ils peuvent puiser à la petite rivière située à bien des milles d'ici. Ils vivent de pain et d'eau ; et quelques-uns d'entre eux se nourrissent positivement des boutons de la rose sauvage.

Ces faits ne sont en rien exagérés ; ils sont même moins sombres que la vérité. La récolte de froment a manqué cette saison ; on en a récolté de deux à douze boucauts par arpent. Maintenant, monsieur, je désire changer de domicile. Je voudrais trouver une région où l'on puisse gagner sa vie honnêtement. Je désirerais savoir quels avantages votre Etat offre aux immigrants.

Je pourrais entraîner à ma suite une centaine de familles, car la moitié de nos habitants désirent émigrer, et ils le feraient s'ils savaient où se fixer. Que pourrait-on faire en Louisiane avec un capital de \$500 à \$1500 ? A quel prix peut-on acheter la terre dans votre Etat ; à quels termes et conditions ? Quelles récoltes pourrait-on faire et quels sont les prix des produits ? Quelle est la salubrité du pays ? Quelle est la nature de vos récoltes ? Quels sont vos fruits ? De quelle qualité sont vos terres, et quelle chance a un homme pauvre, mais industriel, de gagner son existence en Louisiane ?

Dans l'attente de vos nouvelles, je suis, respectueusement,
J. D. BRADLEY.

CONSEILS A TOUS.

Le laboureur immigrant ne doit pas hésiter à venir en Louisiane. Il peut y obtenir de l'emploi immédiatement après son arrivée, en s'adressant au Bureau du Commissaire de l'Immigration, à la Nouvelle-Orléans. On demande en tout temps des laboureurs agricoles, partout dans l'Etat, mais cette demande accroît et les gages doublent durant la récolte de riz, de coton et de sucre, qui se prolonge du 1er Août au 1er Février.

COMMENT SE RENDRE EN LOUISIANE.

On peut se rendre en Louisiane par chemin de fer, et cela, de n'importe quelle partie des Etats-Unis ; mais nous conseillerions

à ceux qui partent de New York, de prendre la ligne Cromwell de bateaux à vapeur ; à ceux qui viennent d'Angleterre, de s'embarquer à bord de la ligne Dominion ; et enfin à ceux dont le point de départ est l'Allemagne, de faire choix de la ligne North German Lloyd.

Les terres des Etats-Unis et celles de l'Etat de la Louisiane sont amplement suffisantes pour fournir des fermes à des milliers de familles. Il est sans doute bien des immigrants d'une énergie extraordinaire, qui ont occupé des "homesteads" sans aucun capital, et ont réussi à s'établir confortablement ; néanmoins nous ne conseillerions pas à un immigrant d'occuper un "homestead" sans avoir à sa disposition quelques centaines de dollars pour l'installation. L'Etat et la population désirent que l'immigrant arrive à la prospérité ; qu'il devienne propriétaire du sol par lui cultivé, et citoyen indépendant de l'Amérique. Mais, s'il n'a pas de capital pour acheter des charrues, du bétail, des cochons, des poules, une charrette et les outils nécessaires, il fera mieux de travailler au service de quelque fermier déjà établi, aux gages ou à la part, jusqu'à ce qu'il ait accumulé de \$300 à \$500 d'économies.

L'IMMIGRANT ÉTRANGER

ne doit ni hésiter ni attendre une colonie, un groupe, pour venir en Louisiane. Il y trouvera partout des compatriotes. Notre population est essentiellement cosmopolite. La quinzième partie en est de naissance étrangère ; chaque nation du globe compte des représentants parmi nous.

Écrivez au Commissaire d'Immigration, à la Nouvelle-Orléans, pour en obtenir tous renseignements nécessaires, et mettez-vous ainsi en possession de tous les faits utiles, avant de vous mettre en route.

Pour arriver au Texas, il faut voyager par voie de la Nouvelle-Orléans, et traverser la Louisiane en chemin de fer, sur une distance de 200 milles.

Cette partie de la Louisiane possède tous les avantages du Texas pour l'élevage du bétail. De plus elle n'en a pas les désavantages, et contient les plus riches terres agricoles du monde.

NOMBRE DE FERMIERS DE L'OUEST, souffrant de maladies de poitrine et de rhumatismes, ont déserté les plaines arides de l'Ouest pour notre climat fortifiant. Ils y ont trouvé un asile sûr ; ils y ont recouvré force et santé. Bien mieux, ils se sont fait des amis dans notre population. Ils ont bâti des maisons, se sont entourés de toutes les aises, et vivent maintenant littéralement sous leurs propres vignes, sous leurs propres figuiers.

LA CLASSE LA PLUS NÉCESSAIRE EN LOUISIANE est celle des fermiers ; de ces hommes louant ou achetant la terre ; enfin de ces hommes et femmes ouvriers qui engagent leurs services pour un salaire mensuel.

Il nous faut aussi des artisans de toutes sortes ; des capitalistes qui s'adonnent à l'élevage du bétail ; qui bâtissent des moulins et fondent des manufactures ; qui occupent les habitations à sucre et à coton abandonnées, et qui dessèchent les millions d'arpents de terres rizières situées sur la côte.

La demande d'instituteurs, de teneurs-de-livres, de commis, d'hommes professionnels enfin est relativement faible. Les hommes que nous appelons, dont nous avons besoin, sont ceux qui retournent le sol et veulent être des producteurs.

Notre pays est trop accessible, il a trop d'avantages naturels pour que nous nous imposions le paiement du passage de groupes d'individus non-producteurs. Nous désirons seulement la venue des travailleurs qui, par leur capital ou leurs bras, deviendront non-seulement indépendants, mais encore contribueront à la richesse du pays, et compteront parmi ses bons citoyens.

Il nous faut plus d'hommes producteurs ; plus de gens pour occuper nos terres publiques ; plus de forces actives, vives, pour développer notre pays. L'esclavage est mort. Les droits civils du blanc, comme ceux du noir, sont parfaitement protégés, et la Constitution de notre État est plus libre et plus libérale que celle du Massachusetts.

UNE COLONIE ALLEMANDE PROSPÈRE.

FABACHER, Paroisse St. Landry, Le.

17 Août, 1881.

W. H. Harris, Commissaire de l'Agriculture, Nouvelle-Orléans, Lne.

Cher Monsieur—Je prends la liberté de vous écrire ces quelques lignes pour vous informer du progrès du village allemand de la paroisse St. Landry. Il est situé à environ vingt-neuf milles d'Opelousas et à seize milles de la rivière Mermentau, où le chemin de fer Louisiane et Texas traverse ce cours d'eau. La station est à seize milles de ce point.

Il y a neuf ans de cela, M. Jos. Fabacher et moi, après avoir entrepris de fonder ce village, venions de la Nouvelle-Orléans, dont nous sommes citoyens ; mais nous sommes nés en Allemagne. Je suis de Bade et M. Fabacher, de Bavière. Messieurs Peter Klein, Christ. Ruppert et John Trey vinrent l'année suivante ; ce sont des Bavarois. Ils n'avaient rien quand ils sont arrivés ici, et aujourd'hui chacun d'eux possède environ quarante têtes de bétail et de chevaux ; ils ont occupé des terres publiques, et sont dans une bonne position. Messieurs John Linden et Theo. Flesh sont arrivés il y a huit ans. Eux aussi sont en bonne situation ; ils ont occupé des terres publiques. Fred. Zeuber, natif de Prusse, s'est fixé ici il y a six ans ; il a aussi occupé des terres publiques, et s'en trouve bien. M. Vettus Wilfert et sa famille, natifs d'Autriche, se sont établis en ce village il y a six ans. Ils étaient sans argent comme les autres. Tel était aussi John Meyers, né en Prusse. M. Frank Krayher, Autrichien, a occupé un morceau de terre ; il fait de bonnes affaires. Chacun de ceux que j'ai mentionnés a abondance de bétail et de chevaux ; en nombre plus que suffisant pour les travaux. Tous ont planté environ quarante arpents de riz ; ils n'achètent jamais rien à crédit ; et paient systématiquement comptant tout ce qui leur est nécessaire. M. G. Miller exploite l'établissement de bains des sources de Pointe-à-Loup, l'une des meilleures villes d'eaux du Sud. Beaucoup de malades viennent annuellement opérer des cures par l'usage de ces excellentes sources. Elles se trouvent à huit milles du village allemand. Huit familles de la Prusse Polonaise sont arrivées il y a trois ans et sont établies à environ douze milles d'ici ; toutes prospèrent. Nous avons un moulin à scie, un moulin à sucre et deux machines à battre le riz. Nous possédons aussi une Église Catholique et des Écoles Publiques. L'emplacement est un des plus sains du monde ; aucune maladie n'y règne. Ce pays est une prairie onduleuse, suffisamment boisée. Les cochons sont en abondance ; ils s'élèvent sans soins ; en hiver les glands pullulent pour les engraisser.

Messieurs James Little et Charles Swanton, de la Nouvelle-Orléans, se sont fixés ici cette année même : ils réussissent fort bien aussi. L'endroit est très favorable également à l'élevage des moutons.

Je crois que nous aurons bientôt un moulin à riz à Opelousas. M. Jos. Black m'a annoncé qu'il en établirait un cette saison. Si tel est le cas, les affaires marcheront admirablement ici. J'ai oublié de vous noter que nous possédons aussi un bureau de poste en cette localité. Il y a six mois, quelques jeunes gens nous sont arrivés de la Prusse. Ils se proposent d'occuper des terres publiques. Dès que la Cour siègera, ils déclareront leur intention de naturalisation, et se fixeront parmi nous. Qui vient ici, y reste. Tout le monde est charmé de la localité. J'ai oublié de mentionner que Louis F. Chambers et Louis Chambers se sont également établis en ce village il y a six ans. Ils prospèrent. Ils sont de l'Alsace ; John Friden est Prussien. A l'exemple de tous les autres, ils prospèrent. Le tabac réussit bien ici. On y cultive, en vérité, tout ce dont on a besoin pour les usages de la vie.

Selon ce qui m'est communiqué par les personnes ci-dessus mentionnées, il y aura, l'automne prochain, un arrivage d'immigrants Bavarois qui sont unis à elles par des liens de famille. Les patates douces, la canne à sucre et le tabac promettent beaucoup. Voilà à peu près la somme de renseignements que je puis vous fournir sur le Village Allemand.

Espérant que cette longue lettre ne vous fatiguera pas, je suis, respectueusement,

ZENO HUBERT.

CONSTITUTION DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

ARTICLE 1. Tous les gouvernements émanent du peuple, fondés de par sa volonté, et institués exclusivement pour le bien de tous. Tout gouvernement tient ses pouvoirs légitimes du consentement des gouvernés. Son seul but légitime est de protéger le citoyen dans ses droits à la vie, à la liberté et à la propriété. Quand un gouvernement s'arroge d'autres pouvoirs, ce fait n'est qu'une usurpation et une oppression.

ART. 2. Le droits des individus d'être garantis dans leurs personnes, leurs maisons, leurs papiers et leurs meubles, contre des perquisitions déraisonnables et contre les saisies, ne doit pas être violé, et aucun ordre ne doit être lancé sans cause justifiable, appuyée d'un serment ou affirmation. Et le dit ordre devra décrire minutieusement le lieu à visiter et les personnes ou choses à saisir ou arrêter.

ART. 3. Une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité de l'État, le droit du peuple d'avoir et de porter des armes ne sera pas supprimé. Ceci néanmoins n'interdit pas le passage de lois punissant le port d'armes cachées.

ART. 4. Nulle loi ne sera passée défendant l'établissement d'aucune religion ou de son libre exercice ; nulle loi portant atteinte à la liberté de la presse et de la parole ou au droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement pour présenter ses plaintes et ses réclamations au gouvernement.

ART. 5. Il ne pourra exister ni esclavage ni servitude involontaire dans l'État ; si ce n'est comme chatiment de crime, et cela quand la personne accusée aura été dûment trouvée coupable. Les poursuites n'auront lieu que sur un acte d'accusation ou sur information ; pourvu que nulle personne ne soit accusée d'un crime entraînant la peine capitale, et ne soit poursuivie ainsi, que sur présentation des charges par le Grand Jury ; sauf les cas survenant au sein de la milice, en temps de guerre ou en cas de danger public ; aucune personne ne pourra être mise en jugement deux fois pour la même offense, pour un crime mettant sa vie en péril, à moins qu'elle ne réclame elle-même ce second jugement ; ou que le jury n'ait pu s'accorder sur un verdict ; ou qu'une motion de suspension de jugement n'ait été approuvée.

ART. 6. Nulle personne ne doit être contrainte à donner témoignage contre elle-même dans un cas criminel, ni dans aucune procédure qui pourrait l'exposer à une poursuite criminelle, excepté dans les cas où il est autrement pourvu en cette section. Nul ne pourra être privé de sa vie, de sa propriété ou de sa liberté, sans une procédure légale.

ART. 7. Dans toutes les poursuites criminelles l'accusé aura le droit d'être jugé publiquement, sans délai, par un jury impartial. Sauf dans les cas où la punition n'est pas nécessairement l'emprisonnement aux travaux forcés ou la mort, l'Assemblée Générale peut décréter un jugement par un jury de moins de douze membres, pourvu que l'accusé, en chaque cas, soit jugé dans la paroisse où le crime a été commis, excepté dans les poursuites où le *change of venue* peut être invoqué.

ART. 8. Dans toutes les poursuites criminelles l'accusé doit jouir du droit d'être informé de la nature et la cause de l'accusation ; il a le droit inviolable d'être mis face à face avec les témoins de la poursuite, d'être pourvu de moyens compulsoires pour la recherche des témoins de la défense et de se défendre, soit lui-même, soit par un avocat, et de

rejeter péremptoirement des jurés ; le nombre de ces rejets devant être fixé par les statuts.

ART. 9. Nul cautionnement excessif ne doit être demandé, ni aucune punition cruelle ou insolite infligée. Tout individu a droit à son élargissement, s'il fournit bonne caution; sauf dans les affaires de meurtre, quand la preuve est évidente, ou la présomption grande; ou aien encore quand, après conviction, le crime est punissable de mort ou d'emprisonnement aux travaux forcés.

ART. 10. Le privilège de l'*habeas corpus* ne doit jamais être suspendu, excepté dans les cas de rébellion, ou d'invasion, ou de sûreté publique.

ART. 11. Toutes les Cours de justice doivent être publiques, et tout individu doit avoir le recours d'un remède judiciaire immédiat pour tout dommage essuyé dans ses droits, ses terres, ses marchandises, sa personne ou sa réputation.

ART. 12. Le pouvoir militaire doit être subordonné au pouvoir civil.

ART. 13. Cette énumération de droits ne doit pas être regardée comme excluant ou lésant d'autres droits du peuple en dehors de ceux qui sont ci-dessus spécifiés.

FRANCHISE.

ART. 185. Chaque citoyen mâle des Etats-Unis, et chaque individu mâle, de naissance étrangère, qui a été naturalisé, ou qui a déclaré son intention de devenir citoyen des Etats-Unis, avant de déposer son vote, qui a vingt-et-un ans ou plus, et possède les qualifications qui suivent, a droit de vote à toute élection par le peuple, aux conditions suivantes :

1 Il doit avoir demeuré dans l'Etat au moins pendant l'année précédant l'élection à laquelle il veut participer.

2. Il doit avoir résidé dans la paroisse où il veut voter au moins six mois avant l'élection.

3. Il doit avoir résidé dans le ward, où il prétend voter, au moins trente jours avant l'élection.

ART. 187. Les individus suivants ne pourront se faire enrégistrer, ni voter, ni occuper aucun emploi public, ni être nommés à aucun poste d'honneur dans cet Etat :

Ceux qui auront été convaincus de trahison, de détournements de fonds publics, de concussion dans un emploi public, de vol, de corruption de vote illégal ou autre crime, punissable de travaux forcés ou d'emprisonnement au pénitencier, les idiots ou les personnes aliénées.

ART. 188. Il ne sera requis pour le suffrage ou l'occupation d'une place publique, aucune condition de race, de couleur. Ce droit ne pourra pas être invalidé pour cause de servitude antérieure.

PROPRIETES EXEMPTES DE TAXES.

ART. 207. Les propriétés suivantes doivent être exemptes de taxes, et aucune autre, à savoir : Toute propriété publique, les temples consacrés à la religion, les cimetières, toutes les institutions charitables, toutes bâtisses et propriété employées exclusivement pour collèges ou écoles, la propriété réelle ou personne d'une bibliothèque publique, ou celle de toute association littéraire, affiliée à telle bibliothèque, tous les livres et appareils de sciences, et tous les tableaux et statues de toute association, qui se trouvent dans un local public : pourvu que les propriétés ainsi exemptées ne soient pas employées dans un but de profit privé ou de l'association. Les propriétés domestiques de la valeur de \$500 doivent aussi être libres de taxes. Seront libres aussi de taxes et de licences, pendant dix ans, après l'adoption de cette constitution, le capital, les machines et autres propriétés employée dans la manufacture de produits textiles, de cuir, de souliers, de harnais, de sellerie, de chapeaux, de farine, de machines, d'outils agricoles, de meubles et d'autres articles en bois, en marbre ou en pierre, de savon, de papier, d'encre

et d'autres ustensiles pour écrire, ou servant à construire des bateaux, et du chocolat ; pourvu qu'il n'y ait pas moins de cinq ouvriers dans chacune des dites fabriques.

TAXE DE CAPITATION POUR LES ECOLES.

ART. 208. L'Assemblée Générale devra lever une taxe annuelle de capitation pour le maintien des Ecoles Publiques, sur chaque habitant mâle de l'Etat, agé de plus de vingt-et-un ans, laquelle taxe ne doit jamais être moins d'un dollar, ni plus d'un dollar et demi par tête, et l'Assemblée Générale aura le pouvoir de mettre en vigueur la perception de la dite taxe.

LIMITATION DES TAXES.

ART. 209. La taxe d'Etat sur les propriétés, quel qu'en soit l'objet, et en y incluant les dépenses du gouvernement des écoles, des levées et l'intérêt sur la dette, ne devra, en aucune année, excéder six mills sur le dollar de la valeur assésée, et nulle taxe paroissiale ou municipale, quel qu'en soit l'attribution, ne devra être au delà de dix mills.

EXEMPTION EN FAVEUR DES "HOMESTEADS."

ART. 219. Les bona fide "homesteads" doivent être exempts de saisie et de rente devant toute juridiction, sauf les cas auxquels il est pourvu plus loin. Cette exemption porte sur tout "homestead" tel qu'il est occupé par le débiteur et sur ses biens, consistant en terres, bâtisses et améliorations rurales ou urbaines ; elle protège chaque chef de famille, ou tout individu ayant père ou mère, ou autre personne ou personnes dépendantes de lui ; aussi sur un cheval de trait, un wagon ou charrette, une paire de bœufs, deux vaches et deux veaux, vingt-cinq cochons ou mille livres de porc fumé, ou l'équivalent en porc salé ; que ces objets soient attachées au "homestead" ou non. La même exemption est accordée sur toute ferme, à la quantité nécessaire de maïs ou de foin nécessaire aux besoins de l'année courante, et aux outils indispensables jusqu'à concurrence d'une valeur de deux mille dollars.

PROVISIONS LEGALES D'INTERET PUBLIC.

Dans aucune partie du monde les droits personnels ne sont garantis plus largement à l'immigrant qu'en Louisiane. Chacun pense, parle et vote comme il l'entend. S'il est lésé dans sa personne, dans sa propriété ou dans sa réputation, la loi lui fournit un remède sûr et prompt, et cette loi est mise en vigueur. Chaque citoyen, si même il est né en pays étranger, peut remplir un emploi public.

L'exemption dont jouissent les "homesteads" interdit à tout créancier de priver votre famille de son domicile.

Nul ne sera privé de sa vie, de sa liberté ou de sa propriété sans que la loi ait eu son cours.

Tout individu a le droit de défendre sa propre cause, ou directement lui-même ou par son avocat.

Toute personne accusée d'infraction aux lois de l'Etat jouit du privilège ou du bénéfice de la défense ; elle a le droit d'exiger une copie de l'accusation portée contre elle ; le droit d'être mise en possession d'une liste des témoins, sur la déposition desquels elle est poursuivie. La loi lui offre tous moyens compulsoires pour obtenir les dépositions de ses propres témoins ; elle a le droit de d'être mise en présence des témoins à charge et d'être jugée publiquement, promptement, par un jury impartial.

La taxe de l'Etat, perçue pour un objet quelconque, ne doit jamais être au-dessus de 60 cents par 100 dollars, et la taxe de paroisse jamais au-dessus de \$100.

La liberté d'adorer son Dieu, selon sa propre conscience, est garantie à tout citoyen.

Aucun citoyen ne doit être inquiété ni dans sa personne ni dans sa propriété, ni exclu d'aucun emploi pour cause de croyances religieuses.

Aucune loi ne sera passée pour restreindre la liberté de la parole ou de la presse.

Le droit des individus d'être protégés dans leurs personnes, leurs papiers et effets, contre des perquisitions ou des saisies non autorisées ne devra

jamais être vioié, et aucune autorité ne doit être déléguée à ce sujet, s'il n'y a pas serment ou affirmation, décrivant minutieusement le lieu et les personnes ou choses sur lesquels enquête devra être ouverte.

Le status social d'un citoyen ne doit jamais être sujet à la législation.

Nulle condamnation ne pourra entraîner atteinte à la famille, ni forfaiture de propriété.

La propriété privée ne doit être ni saisie ni endommagée pour cause d'utilité publique sans une juste compensation accordée au propriétaire.

Nulle loi ex post facto ne pourra être passée ; nulle loi ne pourra invalider rétroactivement des contrats légitimes.

Les différends s'élevant entre des citoyens peuvent légalement être décidés par voie d'arbitrage.

Le pouvoir militaire sera soumis au pouvoir civil, et aucun soldat ne doit, en temps de paix, être logé, hébergé dans aucune maison sans le consentement du propriétaire.

Les jeux de hasard sont prohibés ; contre eux de fortes amendes sont décrétées.

Toute personne convaincue d'avoir usé de subornation ou d'y avoir cédé, sera déclarée à jamais incapable d'occuper un emploi public.

Le Grand Jury est tiré du sein même du peuple. Les membres en doivent être des hommes d'expérience, intelligents et honnêtes. Les autres jurés sont choisis de la même manière, et doivent être également intelligents et honnêtes.

Les lois de l'Etat protègent les ouvriers qui travaillent aux bâtisses, aux rues, aux routes, aux chemins de fer, aux canaux et autres travaux de ce genre, contre tout entrepreneur et sous-contracteur qui manqueraient au devoir de payer les salaires légitimement gagnés. Ces lois tiennent toute corporation, toute compagnie ou tout individu, pour le bénéfice desquels l'ouvrage a été exécuté, responsables du paiement intégral.

LA QUESTION DES SALAIRES.

Le laboureur employé sur une habitation sucrière en Louisiane, durant la culture de la récolte, reçoit 75 cents par jour, et durant la "roulaison" ou saison de la manufacture du sucre, \$1 50. En dehors des gages, on lui fournit, gratis, les rations, le logement, le bois de chauffage et un jardin

Le résumé suivant est un tableau comparatif des gages payés au Nord et au Sud :

SUR UNE HABITATION SUCRIERE LOUISIANAISE.

9 mois d'ouvrage, (234 jours), à 75 cents.....	\$175 50
3 mois d'ouvrage, (78 jours), à \$1 50.....	117 50
12 mois de rations à 12½ cents.....	45 60
12 mois de loyer de maison.....	25 00
12 mois de bois de chauffage.....	10 00
12 mois de loyer de jardin.....	5 00
Total.....	\$378 10

SUR UNE HABITATION COTONNIERE LOUISIANAISE.

12 mois d'ouvrage à \$15 par mois.....	\$180 00
12 mois de rations, chauffage, maison et jardin.....	85 60
Total.....	\$265 60

LE TRAVAIL ORDINAIRE AU NORD.

313 jours de travail à \$1 10.....	\$344 30
Déduisant le loyer de maison.....	\$ 75 00
Déduisant le chauffage.....	25 00
Déduisant les provisions.....	100 00— 200 00
Salaire net.....	\$144 30

On voit que l'argent réalisé par le travailleur sur une habitation sucrière s'élève à \$292 50, et sur une habitation cotonnière à \$180. A chacun de ces montants doit être ajoutée la somme de \$85 60, valeur des objets de première nécessité fournis au travailleur à titre gratuit. Sous le système du travail à la part, qui est adopté généralement dans la région cotonnière, et qui s'étend aussi à nombre d'habitations sucrières, le montant perçu par le travailleur industriel est encore plus élevé. En dehors des avantages pécuniaires et climatériques le prix des provisions et des vêtements est de beaucoup inférieur à celui que les travailleurs du Nord paient pour les mêmes objets.

LE CHEMIN DE FER NOUVELLE-ORLEANS PACIFIQUE ET SES RELATIONS AVEC L'IMMIGRATION.

Ce chemin de fer court de la Nouvelle-Orléans sur un parcours de 300 milles au nord-ouest à travers les vallées de la Rivière Rouge et du Mississippi, passant par les paroisses Caddo, DeSoto, Natchitoches, Rapides, Avoyelles, Ouest Baton Rouge, Iberville, Pointe Coupée, St. Jacques, St. Charles—dix-sept en tout. Sur sa ligne se trouvent les villes les plus importantes de l'Etat à l'ouest de la Rivière Rouge. Ces villes sont Shreveport, Mansfield, Alexandrie, Plaquemine, Donaldsonville et autres. Ces localités offrent des marchés permanents et toujours grandissant aux produits des environs. Mais l'importance de la Nouvelle-Orléans, comme marché, ne peut être trop vantée. Cette ville compte une population de 250,000 âmes, dont consommant une immense proportion des produits agricoles qui y arrivent. Qu'on ne considère que le blé que la Nouvelle-Orléans seule consomme, 3,340,000 boisseaux. Qu'on ajoute à cela les viandes d'espèces différentes, les légumes, les fruits de toute variétés; le lait, le beurre et le fromage, et pas besoin n'est d'un long argument pour prouver qu'en se fixant sur la ligne du chemin de fer Nouvelle-Orléans Pacifique, le fermier aura toujours, à sa porte même, un marché pour chacun de ses produits.

L'immigrant, se fixant sur la ligne du Nouvelle-Orléans Pacifique, aura toujours le choix entre deux routes aboutissant à ce marché. L'avantage des routes d'eaux du Sud sur celles du Nord est qu'elles sont toujours ouvertes. Il n'est jamais à craindre que le froid ferme la Rivière Rouge ou le bas-Mississippi, et donne ainsi à aucun chemin de fer le monopole de transport à aucune époque de l'année. Et l'histoire du transport en Europe, aussi bien que dans ce pays-ci, démontre que quand les chemins de fer et les cours d'eaux sont en concurrence, les taux les plus bas sont toujours et forcément maintenus.

Il existe peu de chemins de fer dans le pays qui sillonnent autant de territoires précieux que celui du Nouvelle-Orléans Pacifique, et l'immigrant de se fixer sur la ligne même de la voie ferrée pour jouir de tous les avantages que celle-ci assure aux populations. Ce chemin de fer-traverse un grand nombre de cours d'eaux, tributaires de la Rivière Rouge et du Mississippi. Tout sont plus ou moins navigables, tous pénètrent l'intérieur du pays. Ces cours d'eaux fournissent des facilités pour atteindre le chemin de fer, qui sont de grande importance au transport des produits du sol; spécialement ceux du plus fort poids, tels que le coton, le tabac et les blés divers, qui ne seraient pas aisément transportés par les moyens domestiques ordinaires. Les terres situées sur ces cours d'eaux sont formées par des dépôts d'alluvion; elles sont riches, renommées pour leur fertilité. Parmi les cours d'eaux qui se trouvent dans ces régions, citons le Grand, l'Atchafalaya, Cosatche et autres rivières de moindre importance. La navigation de celles-ci est couverte toute l'année; et il est utile de mentionner qu'elles sont dans les meilleurs conditions pour le transport au printemps et en automne, c'est à dire alors qu'on en a le plus besoin. On insiste beaucoup sur le fait que le Nouvelle-Orléans Pacifique fournit un débouché au marché des produits du sol; mais il fournit aussi à l'immigrant les moyens d'obtenir et de faire venir du marché les denrées, et les outils indispensables aux usages domestiques et au travail. Le chemin de fer rapproche le cultivateur du point où il peut acheter ses machines agricoles, ses semences, ses habits et ses provisions, provenant de première main, et en même temps dans des localités si rapprochées de sa propre porte, que les frais de transport en deviennent très minimes.

L'administration du chemin de fer Nouvelle-Orléans Pacifique reconnaît le fait, que le trafic le plus fructueux d'un chemin de fer consiste dans un commerce local large et bien établi. Si les articles en destination de l'extrémité de la voie sont d'un bon rapport, le mouvement en varie avec les saisons et avec les années, et il est besoin d'une vigilance constante pour l'assurer et le maintenir, tandis que le trafic local est durable, constant, et procure un revenu permanent, augmentant en raison directe du développement du pays. Tandis que l'administration ne prétend pas être gouvernée, d'autres principes que ceux qui président aux affaires en construisant et en faisant fonctionner sa ligne, ces principes sont aussi de telle nature que chacun peut se rendre compte que l'intérêt du chemin de fer est de voir les champs fertiles y attendant occupé par une population industrielle, progressiste, cultivant le sol, développant les ressources de l'Etat; une population qui fonde villes et villages sur sa ligne. Il est donc du plus haut intérêt pour la ligne d'offrir tous les avantages à l'immigrant. Ceci ne peut se réaliser que par un système libérale dans le transport de l'immigrant et de son bagage à sa nouvelle demeure, et par l'adoption d'un tarif très raisonnable pour le transport du fret aussi bien que des passagers. Le Nouvelle-Orléans Pacifique a adopté ce système rémunérateur.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

La plus vaste, la plus belle et la plus riche ville du Sud est la Nouvelle-Orléans. Les rues en brillent par l'élégance; sous tous les rapports elle est l'égale de quelque ville que ce soit. Une appréciation admirable de sa société, de son avenir social et commercial est résumée dans l'article suivant du Times-Democrat:

"Nous sommes, et de toute nécessité nous resterons un peuple agricole. Il est vrai que la richesse de nos forêts et de nos minéraux utiles et variés est presque sans limites; il est vrai que la puissance hydraulique accumulée dans l'Etat ne saurait être surpassé sur une surface égale; cependant la grande variété des sols, si fertiles, produisant si généreusement tout, la température modérée de notre climat, exempt de la rigueur des hivers du Nord et de l'extrême chaleur des étés du Sud, notre position géographique, rendant notre accès facile à tous les grands marchés du monde, doivent faire de notre agriculture notre plus grande richesse. La nature n'a pas seulement indiqué la part que nous devons prendre, comme Etat, aux progrès du monde, mais elle nous a fourni, avec prodigalité, toutes les facilités essentielles pour nous encourager et nous aider.

"Non-seulement nous produisons tous les articles nécessaires aux besoins de l'homme et aux animaux, mais encore les denrées de la plus grande valeur commerciale. Elles sont là, et d'autres encore pourront être produites en abondance. Et quand ces vérités seront connues et appréciées à l'étranger, comme chez nous, on reconnaîtra que nul peuple au monde ne possède plus de gages de prospérité que celui de la Louisiane. La nature ne nous a pas seulement donné la capacité de produire, elle a aussi généreusement pourvu à la manufacture. Prenons, par exemple, la manufacture du coton. Au Massachusetts, au New Hampshire, et dans d'autres Etats de la Nouvelle Angleterre, une grande proportion des profits sont absorbée par des filatures où le chômage est imposé par les glaces pendant un long hiver, ou par la dépense onéreuse à laquelle obligerait l'achat d'un appareil de chauffage absolument requis pour rendre le travail possible. Le bois de chauffage est ici abondant et à bas prix comme l'est le travail. La quantité et la capacité du pouvoir hydraulique sont au-dessus de ce qu'on en pourrait dire; et ces dons précieux et miraculeux de la nature ne sont point restreints à des localités spéciales, mais elles sont distribuées partout dans l'Etat entier.

"Maintenant que les animosités et les préjugés, engendrés par la guerre civile, se sont heureusement dissipés; maintenant que les relations si délicates entre les races sont réglées sur une base plus équitable; maintenant que notre gouvernement, comme l'atmosphère bienfaisante, commence à distribuer ses soins et son influence protectrice à tous également, nous pouvons espérer avec confiance qu'une ère de prospérité sans égale s'ouvrira bientôt

pour notre Etat. Les avantages dont la nature l'a doté, commencent déjà à attirer l'attention et à exciter l'intérêt général. Le courant de l'immigration au Nord et à l'Ouest refluera nécessairement vers le Sud.

"L'augmentation rapide du prix des terres de cet Ouest et de ce Nord, prix qui les met au-dessus des moyens de ceux qui ne disposent que de ressources modérées; la variété limitée des produits; leurs bas prix et le transport coûteux, et aboutissant à des marchés très éloignés; le manque de bois; les désastres continuels, causés par les insectes et la sécheresse: les hivers longs et rigoureux; la nécessité absolue de faire des provisions considérables pour le maintien des animaux; tous ces désavantages et bien d'autres inconnus dans notre Etat, doivent bientôt détourner vers nous l'attention de l'immigrant intelligent. Des milliers d'individus appartenant aux meilleures classes du Nord ont actuellement les yeux fixés sur le Sud redevenu tranquille et paisible. Ils le considèrent comme leur refuge pour échapper à ces ébranlements de l'ordre social, qui malheureusement menacent de devenir une source chronique perpétuelle de danger; non pas seulement pour leur prospérité industrielle, mais même pour la sécurité personnelle du citoyen. L'esprit turbulent de leur société les prive de repos, et doit induire les travailleurs pacifiques à chercher la tranquillité et le repos qui prévalent dans notre Etat. Et, avec nos milliers d'arpents de terres non-cultivées, se vendant à bon marché; avec notre population laborieuse, honnête, intelligente, soumise aux lois, hospitalière, sachant tendre cordialement la main à qui vient à elle, le jour n'est pas éloigné où la Louisiane recevra sa juste proportion d'immigrants, lui portant leur énergie, leur esprit d'entreprise et leur capital; toutes choses qui ont tant fait pour le progrès des jeunes Etats du Nord-Ouest.

"Mais la perspective de notre Etat, quelque riante qu'elle soit, n'égale point celle de sa capitale—de la métropole reconnue du Sud—la Nouvelle-Orléans. A la suite de près de vingt ans d'adversité commerciale—période malheureuse dont ses rivaux n'ont pas manqué de tirer parti, la Ville du Croissant renaît à la prospérité et se prépare à des destinées sans pareilles. Avec son port, accessible aux plus grands navires; un capital capable d'expansion à volonté; avec des facilités sans égales pour le chargement prompt et peu dispendieux des bateaux, la Nouvelle-Orléans, comme port, peut continuer de défier la concurrence. A cette heure le capital des banques associées de la Nouvelle-Orléans est de \$5,000,000, tandis que les 'clearings' pour l'année finissant le 31 Août, 1880, ont augmenté sur ceux de l'année précédente de \$60,360,486 42, résultat attribuable au développement du commerce des blés. A cet égard il est utile de remarquer qu'une très forte proportion des affaires de l'année est représentée par le capital privé, et conséquemment ne figure pas au rapport des 'clearings' des banques associées.

"En vue de l'augmentation prévue du commerce de la ville, au cours de la saison qui s'ouvre, il est clair que le capital de nos banques doit être accru aussi bien qu'il n'y ait point là de nécessité urgente. La ville de St. Louis, qui a été jusqu'à ce jour, plus importante que la nôtre sous le rapport du commerce des blés, et qui récemment encore affichait la prétention de devenir marché de coton, possède un capital de \$10,000,000 placé dans vingt-cinq banques, montant qui sera requis par la Nouvelle-Orléans en raison de son commerce de blés et de coton, dont l'accroissement est si marqué. On peut se faire une idée de l'élévation du tonnage auquel on peut s'attendre au port de la Nouvelle-Orléans en consultant le relevé des officiers de la douane pour l'année finissant le 31 Juillet, 1880. On y verra que 1321 navires y sont entrés, représentant 1,244,046 tonneaux; tandis que 1336 navires en sont partis avec un tonnage de 1,267,652 tonneaux. Ce relevé inclut les navires de cabotage, les navires américains venant de ports étrangers, et enfin les navires étrangers venant de ports étrangers.

"Comme nous l'avons déjà noté, quelle que soit l'augmentation dans les exportations dans ce port durant la présente saison, on ne doit pas concevoir de craintes relativement à la suffisance des moyens de transport transatlantique. Avec des frêts de 3-8 pence pour Liverpool et 3-8 cents à New York pour le coton, et de 8 pence pour le blé à Liverpool, les expéditeurs sont cer-

tains d'avoir des facilités amples, de prompts et fréquents départs pour leurs chargements, tandis que le tarif qui suit prouve que la Nouvelle-Orléans est incontestablement le port où les frais sont les moindres sur le continent américain : Sur le coton pressé—50 cents par balle, chargement 55 cents par balle à bord d'un steamer ; de 60 à 70 cents sur bateau à voiles. Sur le blé—chargement de \$1 50 à \$2 50 pour 1000 boisseaux ; pour la mise en sacs, 4 cents par sac ; pour remplir et coudre les sacs, 1 1-4 à 1 1-2 cents par sac, aiguilles et fil inclus ; pour frais de navire 1 cent par boisseau. Les taux de pilotage sont comme suit : Pilotage depuis la barre pour les navires à vapeur et à voiles, entrée et sortie, \$4 50 par pied ; pilotage du fleuve, pour steamer, monter et descendre, \$80. Frais de quarantaine, \$20 ; frais du Harbor Master, de \$15 à \$20. Les droits de levée, perçus par la ville, sont de 15 cents par tonneau pour les steamers ; pour les navires à voiles, 20 cents par tonneau jusqu'à 1000 tonneaux, au-dessus de ce nombre, 15 cents par tonneau. Les navires destinés aux blés et chargeant à Alger, (vis-à-vis la Nouvelle-Orléans), ne sont requis de payer que le tiers des charges de cette dernière ville. Le taux de remorque est de 40 cents par tonneau. L'an dernier l'exportation d'huile de graines de coton et de gateaux a beaucoup augmenté. La première s'est élevée à 5,491,487 gallons, excédant de 1,858,296 gallons l'exportation de 1878-1879 ; tandis que la seconde a été de 163,906,963 livres, ce qui fait une augmentation de 41,312,263 livres sur l'année précédente. Pour la même période nous pouvons noter aussi une augmentation dans l'exportation de froment de 2,896,106 boisseaux ; dans celle du maïs de 4,832,550 boisseaux, et dans celle du coton de 99,994,827 livres. Ce n'est pas seulement comme marché domestique et comme point d'exportation que la Nouvelle-Orléans offre des avantages à ceux des États du Nord et de l'Ouest, qui désirent vendre leur produits ou les expédier en pays étranger ; elle se recommande aussi comme port d'entrée et comme point d'achat. En cela elle jouit d'avantages au moins égaux, sinon supérieurs à ceux de tout autre port de mer américain. Reliée aux ports anglais et continentaux par des lignes régulières de bateaux à vapeur, par des flottes de navires à voiles engagés dans le commerce de coton ; en communication facile et constante avec toutes les villes principales du Nord par des lignes régulières à vapeur, égalant en élégance les meilleures du pays, la Nouvelle-Orléans a toutes les facilités, soit pour l'importation de marchandises étrangères, à des prix moins élevés, soit pour l'achat de produits domestiques aux taux les plus bas qu'il soit possible d'obtenir. Nos négociants, achetant de première main, peuvent offrir des conditions aussi favorables que celle de toute autre ville de notre continent. La suprématie de la Nouvelle-Orléans comme marché de coton est bien prouvée par le nombre d'acheteurs de coton anglais et du continent, y résidant d'une façon permanente. Représentant les plus grandes maisons à coton du monde, leur présence ici, d'année en année, est une assurance que la Ville du Croissant offre ces facilités exceptionnelles pour l'achat et l'expédition du coton, dont ils ne peuvent se passer. La profondeur immense de notre port, permettant aux navires du plus fort tonnage de charger dans la plus large mesure, assure le fret au taux le plus bas ; tandis que d'autre part, nos frais de port, comme nous l'avons démontré, sont de beaucoup plus modiques que ceux des autres ports américains."

AVENIR DE LA NOUVELLE-ORLEANS COMME VILLE MANUFACTURIERE DU COTON.

Ce qui suit est un sommaire du rapport d'un comité spéciale, adopté, avec les résolutions qui l'accompagnent, par la Bourse à Coton de la Nouvelle-Orléans : Il est reconnu,

1. Que la qualité de coton, mis en vente sur ce marché ou sur celui du Texas, comme solidité, comme longueur et comme poids, doit être coté à 34 pour cent au-dessus de tout autre coton destiné à être manufacturé.
2. Que le stock de ce coton, actuellement à la Nouvelle-Orléans, suffit au fileteur pour ses propres besoins pendant la plus grande partie de l'année, sans frais d'assurance ni d'intérêt, sans variation de prix, ni spéculation en "futures."

3. Que la température moyenne est parfaitement adaptée à la manufacture des étoffes textiles.

4. Que les provisions, habillements et loyers, qui constituent les frais du travailleur, peuvent être obtenus à des prix aussi modérés que sur aucun autre point des Etats-Unis.

5. Que les travailleurs, capables de propager rapidement les connaissances nécessaires à la filature du coton, abondent dans cette ville.

6. Que la force motrice peut être fournie à des prix au-dessous de ceux des filatures de l'Est, ne se trouvent pas situées sur la ligne du transport par eau, et à des conditions justifiant pleinement l'emploi des capitaux dans de telles opérations.

7. Que les terrains, accessibles au transport par eau, abondent dans la ville, au milieu d'une population ouvrière, et à des prix modérés.

8. Que la taxe imposée par les Etats-Unis sur les objets de coton manufacturés importés et l'exemption de la taxe d'Etat accordée aux bâtisses et aux machines employées dans la fabrique de coton, tendent puissamment à encourager de telles entreprises.

9. Que nos belles usines, fournies de tout ce que connaît la mécanique moderne, sont le témoignage vivant qu'à la Nouvelle-Orléans on peut faire toutes réparations quelconques aux fabriques à coton ; tandis que d'un autre côté, les facilités de communication avec le Nord mettent le filateur à même de renouveler son matériel en tout ou en partie.

10. Que le montant du tonnage exigé pour l'exportation du coton sera grandement réduit par la fabrication domestique. Il est manifeste aussi que l'industrie manufacturière peut être plus aisément adaptée aujourd'hui que dans le passé ; attendu que les produits des fabriques sont désormais en grande proportion le résultat de l'œuvre des machines dont le fonctionnement réduit considérablement le temps qu'il fallait autrefois consacrer à l'apprentissage des ouvriers faisant de la main-d'œuvre. On ne doit point oublier non plus que la manufacture du coton requiert un grand capital et une administration judicieuse. Dans les circonstances les plus favorables, il faut une connaissance du stock et des procédés, avec l'adoption immédiate de toutes les améliorations qui diminuent les frais ou élèvent la qualité du produit. On cite des cas où dans les localités du Nord les plus favorisées de forts capitaux ont été perdus à la manufacture du coton ; et puis les grèves et suspensions de travail prouvent que cette industrie, même dans les conditions les plus propices, n'échappe point aux vicissitudes auxquelles toute entreprise humaine est sujette. Si cependant la même énergie et la même capacité qu'il produit sur 5,750,000 balles de coton, et qui pourvoient à leur vente et à leur expédition, sont appliquées à la manufacture du produit, nous pouvons espérer avec confiance le succès. Se restreignant, néanmoins, au sujet spécifique de l'enquête dont il avait charge, votre comité vous soumet les résolutions qui suivent :

Attendu que les changements survenus dans les canaux de communication intérieure et extérieure, et la réduction du profit légitime sur le commerce rendent lente et précaire la subsistence de grandes agglomérations de la population de la ville par ces moyens.

Il est résolu que la ville de la Nouvelle-Orléans doit ajouter à ses ressources de factorage, d'achat et de vente d'articles de consommation, la manufacture de produits bruts.

Résolu, que les avantages qui se présentent pour la manufacture du coton sur place, paraissent à la Bourse à Coton suffisants pour justifier la participation des capitalistes désirant se créer des revenus sûrs et rémunérateurs, ainsi que celle des propriétaires qui cherchent à servir et leurs intérêts et la prospérité de la ville.

WM. M. BURWELL, Président du Comité.

LA LOUISIANE.

La Louisiane dépasse tous les autres Etats comme rendement par arpent—ce rendement s'y élève à près de deux-tiers de balle. Les balles sont ici estimées à 475 livres chacune. Ce qui constitue une production totale du pays en 1879 de 8,015,592,000 livres de coton en semence, dont 2,725,198,000 livres en lin.

En cet Etat près de la moitié de la récolte a été cultivée dans la région alluviale, au nord de la Rivière Rouge, pays s'étendant du Mississippi à l'Ouachita. Là se trouve la paroisse cotonnière la plus fertile—le Ouest Carroll—qui produit dix-neuf vingtièmes de balle par arpent. Le rendement moyen de cette contrée est de huit-dixièmes de balle par arpent.

Les paroisses du bas-fleuve, depuis la Rivière Rouge jusqu'à St. Charles, ont produit environ un sixième de la récolte, et une moyenne de sept-dixièmes de balle par arpent. Les terres hautes du pays de la Rivière Rouge ont produit trois-dixièmes de la récolte, et une demi balle par arpent.

Nos sapinières elles-mêmes annoncent une moyenne de quatre-dixièmes par arpent, ce qui est la moyenne générale pour le pays entier. Donc, nos terres les plus mauvaises réussissent aussi bien que les meilleures terres des autres Etats.

LES CHEMINS DE FER DE LA LOUISIANE.

Ce qui suit a trait à des chemins de fer de l'Etat. Aucune mention n'est faite des nombreuses lignes projetées :

Baton Rouge, Grosse Tête et Opelousas ; de Port Allen à Lombard, 28 milles dans l'Etat, et qui devra s'étendre aux Opelousas.

Chicago, St. Louis et la Nouvelle-Orléans ; de la Nouvelle-Orléans à Cairo, Ill., 571 milles, 93 milles dans l'Etat.

Clinton et Port Hudson ; de Clinton à Port Hudson, 21½ milles.

Louisiane Occidentale ; de Vermillionville à Orange, Texas, 112 milles, 106 milles dans l'Etat.

Ligne de Morgan de la Louisiane et du Texas ; de la Nouvelle-Orléans à Alexandrie, reliant Houma, Thibodaux, St. Martinville et les Salines d'Avery, 265 milles.

La Nouvelle-Orléans et Mobile (actuellement loué à la compagnie du chemin de fer de Louisville et Nashville). Longueur du chemin, 141 milles, dont 33 milles dans l'Etat.

Le chemin de fer du Pacifique de la Nouvelle-Orléans (contrôlé par le chemin de fer du Pacifique du Texas) ; de la Nouvelle-Orléans à Shreveport, avec branche à Baton Rouge. 335 milles, le tout dans l'Etat.

Chemin de fer de la Rivière Rouge et du Texas ; de Vidalia ouest, 30 milles.

Le chemin de fer du Pontchartrain ; de la Nouvelle-Orléans au lac, 7 milles.

Nouvelle-Orléans et Mississippi Valley ; de la Nouvelle-Orléans à Memphis, 391 milles ; complétés dans l'Etat, 90 milles.

Vicksburg, Shreveport et Pacifique ; de Delta à Monroe, devant être complété jusqu'à Shreveport. Longueur 110 milles, à être bâtis 38 milles, tout dans l'Etat.

Ouest Feliciana ; de Bayou Sara à Woodville, Miss. Longueur 27½ milles, dont 20 milles dans l'Etat.

Le Texas Pacifique, (branche de Shreveport) ; de Marshall, Tex., à Shreveport. Longueur dans l'Etat 17½ milles.

Nouvelle-Orléans et Nord-Est ; Nouvelle-Orléans à Meridian, 196 milles, dont 43 milles dans l'Etat.

Mississippi, Terre-aux-Bœufs et Lac ; de la Nouvelle-Orléans au Lac Borgne, 28 milles.

Total de milles de chemins fer dans l'Etat, 1247½.

SYSTÈME DE CHEMINS DE FER TRIBUTAIRE À LA NOUVELLE-ORLÉANS.

LE GREAT JACKSON

est tributaire à la Nouvelle-Orléans pour 550 milles, et, avec ses branches, transporte à cette ville les produits d'un territoire de 60,000 milles carrés.

Il parcourt les paroisses Jefferson, St. Charles, St. Jean et Tangipahoa. Dans la dernière paroisse il entre dans les pinières et de là dans le Mississippi, et puis dans le Tennessee, rapportant à la Nouvelle-Orléans 500,000 balles de coton par an.

LE LOUISVILLE ET NASHVILLE

transporte les produits d'un territoire de plus de 100,000 milles carrés, largement tributaires à la Nouvelle-Orléans. Il parcourt les Etats de Mississippi, Alabama, Tennessee et Kentucky, et s'unit aux systèmes de la Floride, la Géorgie, les Carolines et la Virginie.

Le long de la ligne jusqu'à Mobile se trouvent de belles maisons de campagne, possédées par les citoyens opulents, et on estime que plus de \$10,000,000 ont été employés à améliorer ces propriétés pendant les derniers vingt ans.

LA ROUTE D'ALGER A MORGAN CITY,

sur plusieurs milles jusqu'à ce dernier point, se continue à travers de charmantes et florissantes plantations de sucre et de riz, qui contrastent avec les prairies où d'énormes cyprès ont leurs racines plongées dans une eau à demi stagnante pendant plusieurs mois de l'année. Un grand nombre de petits fermiers ont pris des *patentes* pour la possession de terres soit de l'Etat ou du gouvernement fédéral. Ils les cultivent et produisent des récoltes de sucre, de riz, de maïs, et font du jardinage le long de cette ligne. Ils ramassent aussi la barbe espagnole (crin végétal) qui pousse sur les cyprès de ces prairies.

DE LA BAIE BERWICK A LAFAYETTE,

une distance de soixante-quatre milles, la ligne passe à travers un magnifique pays en culture, où le sucre, le coton et les oranges sont produits en grande abondance.

A Lafayette le chemin s'embranché dans une direction nord jusqu'à Alexandrie, sur la Rivière Rouge. La région par laquelle passe cet embranchement est une des plus fertiles de l'Etat, et sur tout le parcours de la route elle offre le spectacle d'une longue culture continue.

De son embarcadère à Lafayette, le chemin de Morgan s'unit au

CHEMIN DE LA LOUISIANE-OUEST.

Il traverse la limite sud du Texas et par sa jonction avec le Texas Central—dont les cinq-huitièmes appartiennent à la compagnie Morgan—dessèche la partie du nord et du centre du Texas.

LE SYSTEME HUNTINGTON

à San Antonio contrôle le Galveston, Harrisburg et San Antonio jusqu'à Houston, unissant El Paso et San Antonio avec le Nouveau Mexique, l'Arizona et le port de mer de San Diego, en Californie.

Le chemin de fer Morgan, le Louisiana Western, le Texas et Nouvelle-Orléans, et le Galveston, Harrisburg et San Antonio, sont unis sous un seul contrôle appelé

SOUTHERN PACIFIC COMPANY ATLANTIC SYSTEM,

ayant A. C. Hutchinson comme directeur général, et J. G. Schriever comme directeur du trafic.

Les bateaux de la ligne Morgan correspondent avec le système des chemins de fer partant de New York tous les Mercredis et Samedis, et les mêmes jours de la Nouvelle-Orléans. Ce sont des bateaux magnifiques.

De la Nouvelle-Orléans à El Paso la distance est de 1209 milles.

LE CHEMIN DE FER DE PACIFIQUE ET LE GRAND SUD-OUEST, "SYSTEME DE GOULD."

Ce vaste système de chemin de fer, qui possède déjà plusieurs mille milles de longueur et même davantage, sans compter les nombreuses lignes projetées, dessèche une superficie de territoire de plusieurs centaines de milles carrés. Ses différends débarcadères sont la Ville de Mexique, à cent milles au sud de la ville frontière de Laredo; le New San Diego, sur la côte sud-ouest, et San Francisco, sur la côte centrale de la Californie; St. Louis et d'autres grands centres commerciaux de l'Ouest et de la Vallée du Mississippi; Denver, Col., par le chemin de fer de Fort Worth et Denver, avec d'autres lignes projetées qui sont éventuellement destinées à compléter un des plus grands réseaux de chemin de fer du monde entier. Ce vaste système de chemins qui aboutiront à la Nouvelle-Orléans, feront de celle-ci l'entrepôt commercial où se concentreront les différents produits de cet immense territoire, pour la consommation locale ou pour l'exportation sur les marchés étrangers.

La ligne, le long de laquelle tout ce frêt immense devra passer, en traversant la Nouvelle-Orléans, est le chemin de fer du

NEW ORLEANS PACIFIC.

Cette portion de la ligne qui court de la Nouvelle-Orléans à Donaldsonville, cotoie le fleuve Mississippi aussi près que possible, jusqu'à une petite distance de Baton Rouge, où les embranchements gagnent le sud-ouest.

Elle traverse les paroisses les plus fertiles, en parcourant de nombreux champs de cannes, de riz et de maïs; tandis que l'œil du voyageur se repose sur une longue suite de plantations qui toutes annoncent la prospérité. A cette station le chemin coupe le Bayou Lafourche, sur les rives duquel sont situées un grand nombre des habitations les plus considérables de l'Etat. Le sol de cette région est excessivement fertile et donne un rendement dans quelques endroits qui s'élève jusqu'à deux boucauts de sucre par arpent.

DE DONALDSONVILLE A ALEXANDRIE.

Ce chemin passe à travers un vaste pays de cannes et de coton, et dessert une grande étendue de territoire, qui jusqu'ici était restée tributaire du Mississippi et de la Rivière Rouge. A Rosedale, c'est-à-dire à environ quarante-cinq milles au-dessus de Donaldsonville, la compagnie du chemin du Bayou Grosse-Tête a construit un embranchement de Baton Rouge à la ligne principale qui unit cette dernière ville à Ouest Baton Rouge.

D'ALEXANDRIE A SHREVEPORT,

une distance de 130 milles, la route passe à travers une contrée fertile qui produit une grande quantité de sucre et de coton. Un embranchement de douze milles de longueur et qui parcourt le côté sud d'un petit bayou, unira la ligne principale avec la florissante ville de Natchitoches. A Pleasant Hill, une forêt remplie d'arbres à bois de construction, s'étend bien au delà de la ligne du Texas. Ces bois de construction sont d'une grande valeur pour différents objets et semblent destinés à devenir un article commercial important.

A SHREVEPORT

cette division du chemin de fer s'unit au chemin du Pacifique du Texas, qui passe par Longview et Marshall à Dallas et Fort Worth, Texas, a déjà 400 milles achevés à l'ouest de ce dernier point.

Cette division de la Nouvelle-Orléans du chemin de fer du Pacifique du Texas, de la Nouvelle-Orléans à Shreveport, qui se fraie une route à travers le centre même de l'Etat dans la direction nord ouest, desservira un territoire d'une superficie de 1000 milles au moins, avec des cultures diverses. Toute cette contrée est couverte de plantations, de fermes, de villes et villages florissants, tous tributaires de la Nouvelle-Orléans. Cette route assure à nos marchands un débouché pour un commerce nouveau et sans cesse renouvelé ce qui donnera une grande et salutaire impulsion à notre commerce intérieur. La Nouvelle-Orléans étant le seul port des côtes du Golfe qui puisse donner passage aux gros navires, est l'entrepôt forcé de toute cette vaste étendue que desservent le système de chemins de fer de Gould.

La compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique possède plusieurs milliers d'arpents de bois de construction de valeur et des terres propres à l'agriculture le long de sa ligne. Elle dispose de ces terres à des conditions avantageuses pour les colons.

LE CHEMIN DE FER DE LOUISVILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET DU TEXAS, OU CHEMIN DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI.

Le dépôt de ce chemin est à la Nouvelle-Orléans. La ligne court le long de la rive est du fleuve Mississippi, à travers des champs continus de riz et de cannes à sucre jusqu'à Baton Rouge. A ce point elle quitte la rive du fleuve et prend une direction nord; elle passe par Baton Rouge et Feliciana en coupant le chemin de fer de Clinton et de Port Hudson. Elle suit toujours cette direction nord à travers le comté Wilkinson, dans le Mississippi, le long de riches comtés riverains et jusqu'à Vicksburg; elle rencontre le fleuve Mississippi à quelques milles en aval de cette ville. A Vicksburg elle se relie aux chemins qui prennent les directions nord, est et ouest.

LE NOUVELLE-ORLEANS ET NORTHEASTERN

a été complété et ouvert en Novembre, 1883. Il entre dans la ville par le plus long treillage du pays, qui a presque quatorze milles de long, sur le bord de la rive sud du Lac Pontchartrain, s'étendant du People's Avenue à la Pointe-aux-Herbes, où un treillage, six milles de long, s'étend à St. Tammany.

Ce chemin de fer s'étend jusqu'à Meridian, à 196 milles de la Nouvelle-Orléans. Il n'y a pas de villes, excepté Enterprise, mais de nouveaux villages s'établissent sur tout son long, notamment Slidell, Poplarville, Purvis, Hattiesburg, Ellisville et Heidelberg. Les terres attenantes sont belles et se vendent à des prix raisonnables.

Le Northeastern s'unit à Meridian avec les autres chemins du système Queen et Crescent, comprenant le Alabama Great Southern et Cincinnati Southern, le Vicksburg et Meridian, et Vicksburg, Shreveport et Pacifique, qui joignent avec tous les points nord, est et ouest, et avec les mines de charbon de l'Alabama, qui vont faire de la Nouvelle-Orléans un dépôt général de ce minéral utile.

COURS D'EAUX NAVIGABLES.

Les cours d'eaux navigables dans l'Etat sont les suivants :

COURS.	Milles de Navigation.	POINT DE NAVIGATION.
Rivière Amite.....	61	Port Vincent.
Rivière Atchafalaya.....	218	Rivière Rouge.
Bayou Barataria.....	78	Canal Harvey.
*Bayou Barthélemy.....	40	Baxter, Ark.
Lac Bisteneau.....	30	Minden.
Rivière Noire.....	126	Bouches du Ouachita.
Lac Bodeau.....	10	Bellevue.
Rivière aux Bœufs.....	55	Rayville.
Bayou Bœuf.....	11	
Rivière Calcasieu.....	132	
Rivière aux Cannes.....	60	Grand Ecore.
*Lac Cross.....	25	Jefferson, Texas.
Bayou Courtableau.....	36	Washington.
Bayou d'Arbonne.....	50	Farmerville.
Bayou de Glaise.....	29	Evergreen.
Bayou Delarge.....	20	
Bayou Dorchite.....	6	Minden.
Fourches de Calcasieu.....	32	
Bayou Grand Caillou.....	13	
Bayou Lafourche.....	318	Donaldsonville.
Bayou Lacombe.....	15	Bayou Lacombe.
Petite Rivière.....	12	Trinité.
Bayou Louis.....	15	Bayou Castor.
Bayou Macon.....	138	Floyd.
Bayou Manchac.....	18	Hope Villa.
Bayou Mermentau.....	81	Lac Arthur.
*Rivière Mississippi.....	585	St. Paul, Minn.
Rivière Natalbany.....	12	Springfield.
*Rivière Ouachita.....	217	Camden, Ark.
*Rivière aux Perles.....	103	Carthage, Miss.
Bayou Petite Anse.....	8	Salt Mine.
*Rivière Rouge.....	510	Shreveport.
Bayou Rouge.....	15	
Rivière Sabine.....	387	St. Martinville.
Bayou Têche.....	91	Lac Providence.
Rivière Tensas.....	112	
Rivière Tickfaw.....	16	
Bayou Terrebonne.....	27	
Rivière Tangipahoa.....	15	Old Landing.
Bayou Tchefuncta.....	20	Pin Hook Bridge.
Bayou Vermilion.....	49	
Autres cours.....	155	
Total.....	3771	

*Partie des cours navigables s'étendant dans d'autres Etats.

MILLES DE NAVIGATION DANS CHACUN DES ETATS DE LA
VALLEE DU MISSISSIPPI.

	Milles.		Milles.
Louisiane	3,771	Minnesota.....	720
Arkansas.....	2,100	Wisconsin.....	660
Mississippi.....	1,380	Ohio.....	560
Montana.....	1,310	Texas.....	550
Dakota.....	1,280	Nebraska.....	440
Illinois.....	1,270	Onest Virginie.....	500
Tennessee.....	1,260	Pennsylvanie.....	380
Kentucky.....	1,027	Kansas.....	240
Indiana.....	1,230	Alabama.....	200
Iowa.....	840	New York.....	70
Territoire Indien.....	830		

LIGNES DE TRANSPORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS
A DIVERS PORTS LIMITOPHES.

BATEAUX A VAPEUR DE LA LIGNE MORGAN FAISANT LE
SERVICE DES COTES.

La compagnie Morgan possède plusieurs bateaux à vapeur pour et transport du frêt et des passagers dans les différents points longeant les côtes des Etats Unis. Ces lignes font les parcours suivants :

A New York.

A Galveston, Clinton, Corpus Christi.

A Indianola.

A Brazos de Santiago.

Aussi trois lignes qui font le service dans les ports étrangers ci-après :

A la Havane par voie de Cedar Keys et de Key West.

D'Indianola, Texas, à la Havane.

A Vera Cruz, voie de Galveston, Texas.

LIGNE DE MORGAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS A NEW
YORK.

Cette ligne possède les plus beaux bateaux à frêt qui apportent chaque semaine une moyenne de 15,000 barils de frêt seulement pour le Texas, sans compter celui qui est destiné pour le port de la Nouvelle-Orléans. Ces bateaux quittent New York pour la Nouvelle-Orléans les Mardi et Samedi de chaque semaine, faisant connection dans cette dernière ville avec le chemin de fer de Morgan. Les dits bateaux apportent des chargements variés de New York pour la Nouvelle-Orléans, les côtes du Golfe et l'intérieur du Texas, distribué au premier port par les bateaux à vapeur de la cote et aux autres par le chemin de fer de Morgan. Leur cargaison pour New York consiste de produits du Sud, tels que coton, sucre, riz, graine de coton, mélasse et autres.

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR DU TEXAS.

Plusieurs magnifiques bateaux appartenant à cette compagnie sont engagés pour le transport du frêt et des passagers entre la Nouvelle-Orléans, Galveston, Clinton et Corpus Christi, par la voie de Morgan City. Cette ligne fait quatre voyages par semaine, longeant alternativement la côte jusqu'à Corpus Christi. Le trafic sur cette ligne est considérable pendant l'hiver, et demande le service de plus de bateaux. Les cargaisons consistent de produits variés, envoyés du Nord à la

Nouvelle-Orléans pour être transportés avec les produits et articles divers de ce port dans les ports longeant le golfe, desservis par cette ligne.

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR—LIGNE D'INDIANOLA.

Un des bateaux à vapeur de Morgan fait deux voyages réguliers par semaine, transportant le fret et les passagers de Galveston à Indianola. Une grande partie du fret transporté par ce bateau vient de la Nouvelle-Orléans par les bateaux à vapeur de la ligne de Galveston et Clinton. Le trafic entre la Nouvelle-Orléans et les parties du golfe du Texas s'accroît rapidement, et les divers bateaux apportent au retour des chargements à Morgan City. Une grande quantité de coton, peaux, etc., vient d'Indianola dans ce port pour être répartie dans les centres commerciaux de la vallée et au Nord.

LIGNE DE MORGAN A VERA CRUZ.

Dans la saison d'hiver, un des bateaux de Morgan part tous les seize jours de Morgan City pour Vera Cruz par la voie de Galveston. Le bateau va directement à Vera Cruz sans toucher à aucun des ports longeant les côtes du Mexique. Cette ligne reçoit une légère gratification par le gouvernement Mexicain pour le transport de la malle entre Vera Cruz et Galveston. A son retour le dit bateau apporte à la Nouvelle-Orléans, par voie de Morgan City, du café et divers autres produits Mexicains, et emporte de la Nouvelle-Orléans une cargaison assortie du coton, et de nombreux passagers.

LIGNE DE MORGAN A LA HAVANE.

Pendant les mois où il n'existe pas de quarantaine établie entre la Nouvelle-Orléans et les ports inter-tropicaux, deux magnifiques bateaux à vapeur de Morgan, de 1000 tonnes chaque, font le service entre la Nouvelle-Orléans, Cedar Keys, Key West et Cuba, le port de la Havane. Ils emportent d'ici les produits de l'Ouest principalement, ainsi que quantités de maïs Indien et diverses sortes de grains. Au retour, leur chargements consistent en sucre, cigares, tabacs et autres produits de l'île. Un des bateaux sort de la Nouvelle-Orléans vers ce port avec un bon fret et de nombreux passagers.

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS A BRAZOS.

Le bateau à vapeur "Aransas" part de Morgan City pour Brazos Santiago tous les dix jours, rapportant du bétail du Texas.

LA COMPAGNIE TRANSATLANTIQUE MEXICAINE,

sous le drapeau Mexicain, fait le transport de Liverpool au Mexique, par voie de la Nouvelle-Orléans et la Havane.

LE ANCHOR LINE.

Les vapeurs vont de la Nouvelle-Orléans à Liverpool; H. Clayton, agent, Kenner's Block, rue Carondelet.

LA LIGNE NOUVELLE-ORLEANS ET MEXIQUE.

E. A. Yorke & Cie sont les agents à la Nouvelle-Orléans. Les vapeurs, en allant et revenant, touchent aux ports Mexicains de Bagdad, Tampico, Tuspan et Vera Cruz. Ils emportent des cargaisons assorties, en hiver presque tout du coton.

LES LIGNES A L'AMERIQUE CENTRALE.

La ligne Macheca a profitablement servi la côte de l'Amérique Centrale et les îles de la mer Caraïbe. Cette ligne a maintenant deux vapeurs, le Kate Carroll et la Ville de Dallas, qui partent régulièrement pour la Belize, Livingston, Port Barrios, Isabel, Panzos, Puerto Cortez, emportant du bois de charpente, du bois assorti et des produits de l'Ouest, et rapportant des produits du pays, particulièrement des fruits.

LA LIGNE OTERI AU HONDURAS ESPAGNOL ET A L'ARCHIPEL CARAIBE.

Cette maison entreprenante a, pendant de longues années, été engagée dans le trafic de frêt et de fruits avec l'Amérique Centrale. Cette ligne a trois vapeurs, le S. Oteri, le Professor Morse, et le E. B. Ward, Jr., qui partent régulièrement pour Rdatan, Uvilla, Truxillo, Belfak, Ceiba, Stephen River et Congo Bay, portant les malles des Etats-Unis. Ils transportent les passagers et des cargaisons assorties, et apportent les produits de l'Amérique Centrale.

LA COMPAGNIE NOUVELLE-ORLEANS, HONDURAS ET GUATEMALA,

pour Corn Island, Greytown, Bluefields et Limon. Le vapeur Lucy P. Miller y passe régulièrement, avec frêt et passagers; C. A. Fish & Cie, agents. Pour Belize, Livingston, Puerto Cortez et Santo Tomas, le vapeur Ellie Knight. J. H. Menge, agent, fournit le transport nécessaire.

ROSS, KEEN & CO., LIGNE DES VAPEURS DU GOLFE,

comprenant une ligne de vapeurs de première classe, partant de la Nouvelle-Orléans pour Liverpool, le Havre, Anvers, Brême, Hambourg, Reval, Londres, Gênes, Barcelone, et autres ports. Cette compagnie fait des contrats pour tous les ports de l'Europe, et comprend les vapeurs Cassius, Cleddy, Driffield, Jerands, Petriana, Silverdale, General Napier et Robert Dickenson, tous de 1700 à 3000 tonnes.

LA LIGNE DE L'INDE DE L'OUEST ET DU PACIFIQUE,

de vapeurs, J. H. Landry, agent, comprend treize vaisseaux de première classe, chacun d'environ 2000 tonnes de capacité. Cette ligne va de Liverpool aux ports des Indes de l'Ouest, des ports Mexicains, de la Nouvelle-Orléans, apportant de larges cargaisons du Havre, et rapportant du blé, du coton et des gâteaux de semence de coton.

LA LIGNE MISSISSIPPI ET DOMINION,

Silas Weeks & Cie, agents, comprend treize vapeurs de première classe. Liverpool en est le quartier-général et le point de départ. Les bateaux touchent à Corona, Espagne, à la Havane, et de là à la Nouvelle-Orléans, où ils reçoivent leur frêt pour l'Europe.

LA LIGNE HARRISON,

Lucas E. Moore & Cie, agents, a vingt-cinq bateaux, et est une des plus importantes. Elle a sa route parmi les îles du golfe et les ports de l'Amérique Centrale et le Mexique. De Colon (Aspinwall) on rarement plus que deux fois par mois.

LA COMPAGNIE OLANO, LARRINAGA,

ligne de vapeurs Espagnole, est composée de huit beaux vaisseaux en fer, et MM. Avendano Frères en sont les agents. Ces vaisseaux par-

tent de Liverpool pour les ports Espagnols, et de là à Porto Rico, les ports Cubains et la Nouvelle-Orléans.

LA LIGNE SERRA,

de bateaux Espagnols, a treize grands vaisseaux. Ils partent de Liverpool pour la Havane et les ports des Indes de l'Ouest tous les dix jours pendant l'hiver. Cette ligne obtient beaucoup de patronage ici.

LA LIGNE "SPANISH FLAG",

A. K. Miller & Cie, agents. Cette ligne a dix vaisseaux, de Liverpool à la Nouvelle-Orléans, via les ports Cubains. Leur chargement est de coton et de blé, comme à l'ordinaire.

LA LIGNE TRANSATLANTIQUE,

A. Schreiber, agent. Cette ligne a plusieurs navires en fer, qui visitent ce port tous les quinze jours, partant directement du Hâvre, mais ayant visité les ports Mexicains en venant.

LA NOUVELLE-ORLEANS AUX POINTS DE LA FLORIDE.

Les vapeurs Amite, Alcia, Washburn, Post & Sons, agents, quittent ce port toutes les deux semaines pour Pensacola, Cedar Keys, St. Marks et Apalachicola, dans la Floride. Les cargaisons sont principalement composées de produits de l'Ouest.

LA LIGNE CROMWELL, POUR NEW YORK.

Cette ligne a maintenant six vapeurs de première classe. Chaque semaine il en arrive deux, et deux partent de ce port, emportant les frêts des rivières et bayous.

Les frêts partant consistent en frêts lourds des produits du Sud, de coton, de semence de coton, de sucre et de mélasse. En dehors de cela beaucoup de produits Mexicains sont expédiés de ce port.

LES ECUMEURS DE LA MER.

En dehors des lignes régulières du trafic, il y a beaucoup de navires qui apportent et emportent le frêt de ce port, et qu'il serait impossible d'énumérer.

LES AVANTAGES DES PORTS DU SUD

sont vastes pour l'Europe, et se développeront d'année en année.

LE CHEMIN DE FER EADS AU MEXIQUE.

Cette route projetée d'un chemin de fer naval a environ 150 milles de longueur, direction presque nord et sud, comprenant un chemin de fer naval de presque cent milles. Les opinions des ingénieurs sont très favorables à ce projet, le considérant très supérieur au canal du Panama. L'achèvement de n'importe laquelle de ces entreprises fera beaucoup de bien à la Nouvelle-Orléans et à la Louisiane.

PAROISSES DE LA LOUISIANE.

ETENDUE, CULTIVATION, POPULATION.

PAROISSES,	Milles Carrés.	Arpents Culti- vés.	Population.	PAROISSES.	Milles Carrés.	Arpents Culti- vés.	Population.
Ascension.....	373	37,908	16,896	Morehouse.....	760	57,379	14,206
Assomption.....	327	36,511	17,010	Natchitoches.....	1,290	58,969	19,722
Avoynes.....	843	84,787	16,647	Orleans.....	187	4,436	216,140
Baton Rouge, Est..	395	40,026	19,986	Ouachita.....	640	48,847	14,723
Baton Rouge, Ouest	210	26,753	7,667	Plaquemines.....	930	36,908	11,575
Bienville.....	856	45,048	10,442	Pointe Coupée.....	575	56,594	17,799
Bossier.....	773	69,420	16,045	Rapides.....	1,498	76,149	23,597
Caddo.....	852	95,409	26,305	Rivière Rouge.....	386	33,930	8,573
Calcasieu.....	3,400	14,003	12,448	Richland.....	578	31,409	8,444
Caldwell.....	535	18,267	5,770	Sabine.....	2,008	18,224	7,344
Cameron.....	1,545	5,743	2,415	St-Bernard.....	680	11,850	4,405
Carroll, Est.....	400	56,793	12,147	St-Charles.....	284	21,177	7,161
Carroll, Ouest.....	380	10,071	2,776	St-Hélène.....	413	28,285	7,504
Catahoula.....	1,350	29,823	10,288	St-Jacques.....	308	54,675	14,714
Claiborne.....	765	126,000	18,857	St-Jean.....	190	29,213	9,685
Concordia.....	620	45,816	14,914	St-Landry.....	2,276	137,370	40,002
DeSoto.....	856	82,239	15,605	St-Martin.....	618	39,876	12,662
Feliciana, Est.....	450	53,118	15,132	St-Marie.....	648	66,320	19,891
Feliciana, Ouest..	302	21,115	12,809	St-Tammany.....	923	3,895	6,887
Franklin.....	550	22,104	6,495	Tangipahoa.....	790	21,021	9,638
Grant.....	578	24,414	6,188	Tensas.....	612	78,679	17,824
Ibérie.....	536	49,604	16,686	Terrebonne.....	1,806	40,403	17,956
Iberville.....	646	42,112	17,600	Union.....	880	62,661	13,526
Jackson.....	576	26,604	5,328	Vermilion.....	1,226	25,330	7,735
Jefferson.....	395	19,767	12,166	Vernon.....	1,540	16,303	5,160
Lafayette.....	262	62,704	13,236	Washington.....	568	18,224	5,190
Lafourche.....	1,024	44,802	19,113	Webster.....	594	42,403	10,005
Livingston.....	575	10,467	5,258	Winn.....	954	22,548	5,846
Lincoln.....	485	108,084	11,075				
Madison.....	670	48,395	13,908				
				Total.....	44,426	2,507,935	940,103

ASCENSION, IBERVILLE, ST-JACQUES, ST-JEAN BAPTISTE, ST-CHARLES ET JEFFERSON.

Ces paroisses sont situées aux deux rives du Mississippi, et s'étendent depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'aux Bâtons Rouges, à une distance de 125 milles. Sur la rive ouest du fleuve elles sont traversées par le chemin de fer Nouvelle-Orléans Pacifique, et à l'est par le Mississippi Valley. Le sol de ces paroisses est alluvial, et les produits principaux sont le sucre et le riz.

St-Jacques est remarquable comme la paroisse qui produit le tabac "Perique," bien que l'on puisse cultiver cette plante partout dans ce pays. Les villes principales sont Donaldsonville, Edgard, Hahnville, et Jefferson. Il y a beaucoup d'autres villages le long du fleuve, mais généralement les bateaux livrent le fret directement à chaque habitation.

Le climat sur cette cote est très-doux et le temps est généralement très-beau. Les médecins déclarent la contrée très-saine. Les hivers sont comme les automnes Indiens, et le printemps s'ouvre en Février, tandis que la chaleur des étés est très modérée. Les nuits sont fraîches

et les roses fleurissent toute l'année. Les terres, étant alluviales, formées par le Mississippi, sont les plus riches du monde. Elles sont plus élevées le long des cours d'eaux, s'aplanissant vers les forêts en arrière, où on trouve le cyprès, le chêne et tous les autres arbres de ce climat.

La religion des descendants de français est catholique.

Il y a des écoles publiques et privées partout.

Il y a beaucoup de vergers d'orangers. Les pacaniers, comme les prunes de Japon et autres, sont abondants. Les pêches, les bananes, les fraises et bien d'autres espèces de fruits réussissent bien. Le maïs et les pommes de terre produisent richement, aussi bien que tous les légumes, été comme hiver. Les chevaux, les mulets, les vaches, les moutons, les chèvres et les cochons s'élèvent bien, particulièrement les moutons, qui donnent beaucoup de profit, le pâturage et le foin étant excellents.

Il y a beaucoup de fleurs. Les abeilles ont beaucoup de succès et ne demandent que peu de soins. Les vaches donnent beaucoup de lait, sans être nourries. L'élevage des volailles est très aisé et rapporte un grand profit, toutes les espèces réussissent bien.

Les lacs, les bayous et le fleuve fournissent une multitude de poissons. La chasse est excellente.

On dessèche les habitations en creusant des fossés et des canaux du fleuve aux bas-fonds, ou dans les nombreux bayous. Les bords des bayous sont cultivés de un à deux milles de profondeur.

LA PAROISSE ASCENSION

est presque toute alluviale. La ville de Donaldsonville a environ deux mille habitants. La plus grande partie de la paroisse est située à l'est du Mississippi. Les plus belles habitations sucrières se trouvent dans ses limites.

Vis-à-vis de Donaldsonville est situé le village de Darrowville, de création récente.

Il y a des terres "bluff" aux confins septentrionales, trois ou quatre milles de large et quinze milles de long.

Les rives du New River, Amite et Manchac sont occupées par des petits fermiers qui se trouvent bien.

LA PAROISSE IBERVILLE

est située entre le bayou Grosse-Tête et le Mississippi, à l'est est le Grand River et sa chaîne de lacs et bayous bordant la paroisse Ste-Hélène à l'ouest. Elle est toute alluviale. Le long des bayous il y a des terres excellentes. Dans la partie sud, le long du Grand River, ses tributaires, les bayous Pigeon et Sorrel, les terres sont de bonne qualité et partiellement défrichées, mais encore sujettes à l'inondation. Le bayou Plaquemine, qui unit Grand River au fleuve, est navigable et très bien colonisé. Le chef-lieu, Plaquemine, fait des affaires florissantes en expédiant des produits et du bois de charpente. La côte d'Iberville est excellentement cultivée et contient des belles résidences; les terres défrichées s'étendent le long des bayous Goula et Manufactory, presque au Lac Natchez.

LA PAROISSE ST. JACQUES

au nord du fleuve, ressemble à celles au nord les plus éloignées du Delta. Les terres hautes attenantes au fleuve sont très fertiles, très peuplées et principalement occupées par des habitations sucrières. Au

nord de cette rangée on dessèche vers le Lac Maurepas par le bayou des Acadiens et le bayou Mississippi. La ceinture de marais qui enveloppe le Lac Maurepas n'a que trois-quarts à un mille de profondeur; les terres cultivées en ont de deux et demie à trois milles, se terminant par les marais-prairies bordant le Lac des Allemands et s'étendant après à six milles de large, à demi chemin entre le fleuve et le bayou Lafourche.

LA PAROISSE ST. CHARLES

a bien des avantages géographiques, étant bordée de trois côtés par des lacs considérables, voir le Pontchartrain, des Allemands et Salvador, dont les derniers sont unis par le bayou des Allemands. La distance à la Nouvelle-Orléans de la maison de Cour n'est que de vingt milles par bateau ou chemin de fer. St. Charles et St. Jean Baptiste ont été premièrement colonisées par des allemands d'Alsace en 1720. La côte du fleuve de ces paroisses a été connue pendant longtemps comme "la côte allemande," et un lac et un bayou en dérivent leurs noms.

Après, en 1756, un nombre de familles acadiennes, réfugiées de la Nouvelle-Ecosse, sont arrivées là. La population créole, d'à présent, est distinguée par sa simplicité, son industrie et ses qualités heureuses. Ce sont les descendants de ceux qui ont suivi le Chevalier d'Arensbourg, d'Alsace, et des exilés français de la Nouvelle-Ecosse. Ceux-là comprennent la plus grande partie de la population blanche.

Il y a plusieurs moulins à scie dans la paroisse, fournissant des quantités importantes de bois de charpente et employant beaucoup de personnes à la manufacture des piquets, des bardeaux, des boucauts et des tonneaux.

A la station Boutté, au coin nord-est de la paroisse, il y a un camp d'indiens Choctaw, qui gagnent leur vie en tissant des paniers et autres ustensiles d'herbes indigènes et en ramassant des feuilles de sassafras pour le "gombo filé."

Il y a un moulin à riz dans la paroisse et beaucoup d'industries mécaniques.

Au bayou des Allemands la chasse rapporte beaucoup, et on expédie grand nombre de canards sauvages à la Nouvelle-Orléans pendant l'hiver. Il y a aussi beaucoup de profit en ramassant de la mousse. Le sol, dans le voisinage du fleuve, est excellent pour la manufacture des objets de poterie.

La station Boutté, sur le chemin de fer Morgan, est un village très-joli, comprenant bon nombre de residences d'un aspect agréable, plusieurs magasins et une école publique.

L'habitation Star, à cinq milles au-dessus de Hahnville, est une des plus belles de la paroisse, était autrefois la résidence du Chevalier d'Arensbourg, chef des colonies allemandes. Elle contient maintenant une église et cimetière catholiques.

Freetown est une colonie créole, située à la termination de la route à Boutté, sur le fleuve. Il y a là bon nombre de familles blanches et de couleur possédant de petits jardins. La on trouve plusieurs grands magasins, et la colonie contient de beaux pacaniers et autres arbres, et une chapelle catholique et une école de couleur. Hahnville, création de l'ex-Gouverneur Hahn, est située à vingt milles de la Nouvelle-Orléans, très joli village, ayant un journal, églises, écoles, établissements industriels—très-florissante.

LA PAROISSE ST. JEAN-BAPTISTE,

qui s'étend au sud du lac des Allemands et les marais qui le bordent, tandis qu'au nord elle comprend le coude de terre séparant les lacs Pontchartrain et Maurepas, est, à tous égards, semblable à St. Charles. Entre le fleuve et le lac Maurepas elle contient une belle étendue de terres très fertiles et très bien cultivées. Les terres cultivables de la paroisse sont presque toutes couvertes de cannes ou de légumes pour le marché. La contrée entre les deux lacs est composée en partie de cyprières, rendues presque impénétrables par des buissons de "saw palmetto." La prairie bordant le Lac Pontchartrain est en partie "tremblante," ce qui est remarqué même par les passagers sur le chemin de fer Nouvelle-Orléans et Chicago, qui la traverse. Cependant il y a quelques fermes et terres cultivées par là.

LA PAROISSE JEFFERSON

s'étend du Lac Pontchartrain au nord jusqu'à l'embouchure du bayou Baratavia, sur le Golfe. La plupart des terres cultivables sont situées dans la partie septentrionale, le long du Mississippi, à l'ouest de, et vis-à-vis la ville de la Nouvelle-Orléans. Les bords, relativement hauts, du Mississippi, sur lesquels se trouvent les villes de Gretna et d'Alger, forment un col, divisant duquel les eaux s'écoulent au sud par le bayou Baratavia et ses confluent dans la baie Baratavia. Il y a quelques belles habitations sucrières sur les terres hautes attenantes à ce bayou, aussi bien que sur les bayous Dauphine et Des Familles, bien que les terres cultivables n'aient pas beaucoup de profondeur. Depuis la jonction des deux bayous, près de la fin est du Lac Washa, les marais s'étendent jusqu'au rivage.

Dans la partie méridionale, le sol de la paroisse est presque entièrement couvert de marais, traversés par des bayous et parsemés de lacs, fréquentés seulement par les chasseurs et les pêcheurs. Des monticules de coquillages forment les seules élévations ; elles sont presque exclusivement composées du "clan" ou gnatadon, et pourront être employées avec profit à la construction des chemins, comme ceux du Lac Pontchartrain. Par le Canal de la Compagnie, des vapeurs et autres bâtiments peuvent passer du Mississippi, près d'Alger, dans le bayou Baratavia, et le Canal de Harvey fournit des communications plus en avant à l'ouest. Le bayou Baratavia est navigable, et par ses communications on arrive sans difficulté au Golfe. Avant la construction des jetées de la Passe Sud-Ouest, on demandait fortement cette route pour la navigation, et elle peut encore devenir d'une importance considérable pour le commerce de la côte, le Golfe n'ayant que peu de courant dans le passage en montant la baie Baratavia.

Les rivages du Lac Pontchartrain, à la frontière nord de la paroisse, sont bordés de quatre ou cinq mille de marais, dont les confins sont marqués par une ceinture de chênes. Les terres entre les chênes et le lac sont bien cultivées et produisent bien. Un citoyen éminent de cette côte dit : Nous avons de la place pour une population plus nombreuse. Nous avons besoin de gens de métier et des gens industriels de toute classe. Ce pays offre une aussi bonne chance au travail que n'importe lequel, et nous voulons que tout le monde le sache. Il a un excellent climat, une fertilité immense, une grande variété de produits et des citoyens instruits et hospitaliers. Le chemin de fer Nouvelle-Orléans et Donaldsonville le traverse en arrière, et le grand fleuve en avant. On peut arriver à la Nouvelle-Orléans dans deux heures. On

offre en vente d'aussi bonnes terres aussi bon marché que n'importe où. Il est surprenant que la main d'une entreprise énergique n'ait jamais touché à ces avantages.

LES PAROISSES LAFOURCHE, TERREBONNE ET ASSOMPTION.

Ces paroisses sont situées à l'ouest du Mississippi, et s'étendent depuis Donaldsonville au Golfe. Bayou Lafourche, qui sort du fleuve à Donaldsonville, parcourt l'Assomption et Lafourche presque au Golfe.

Au sud et à l'ouest de ces paroisses se trouve Terrebonne, s'étendant le long du Golfe, de la baie Timbalier jusqu'à la baie Atchafalaya. Cette paroisse a une étendue de 1584 milles carrés, et a été colonisée par les Acadiens en 1765 environ. Une grande partie des terres contiguës au Golfe sont des marais, et ne peuvent être cultivées avant d'être desséchées. Toutes les terres arables sont alluviales et très riches. Houma, le chef-lieu, est située au-dessus de la ligne des inondations.

On use généralement les vignes de pois comme engrais, et avec un succès admirable.

Généralement, les habitations sont situées le long des cours d'eaux, le devant étant cultivé en cannes et en maïs, et l'arrière loué à des cultivateurs de riz.

La religion dans ces paroisses est généralement catholique, mais il y a des églises de toute religion partout, et il n'y a aucune difficulté pour cette cause. Le peuple de ces trois paroisses est l'égal de tout autre en intelligence, éducation et autres bonnes qualités. Dans Lafourche, qui présente un cas exceptionnel, la population blanche, et même quelques représentants de celle de couleur, est d'une qualité extraordinairement intelligente et honorable. Ceci est le cas avec les colonies allemandes, créoles et les habitants américains, et particulièrement à Thibodaux, le chef-lieu. Il serait difficile de trouver une meilleure population sur la face du globe, et sous tous les rapports.

Le bayou Lafourche est navigable pendant sept mois de l'année.

Le bayou des Allemands, qui prend sa course près de Donaldsonville, et se jette dans le lac Salvador, est très beau. Il est navigable pour bateaux à quatre pieds de tirage. Le bayou Blue s'étend depuis près de Thibodaux jusqu'au Golfe, et pourrait être rendu navigable depuis le lac Fields jusqu'en bas.

Les bayous Chackbay, Choupic, Malaga et Grand servent pour le dessèchement du pays.

Le lac Fields, en arrière de Lockport, et le lac Long, en arrière du premier, sont connus pour leurs excellents poissons.

Il faut dire un mot en faveur des colonies cadiennes de Chackbay, Choupic, Choctaw, Baton Pilon et de la colonie allemande de Malaga, composées de citoyens de grande valeur, d'une industrie et d'une énergie, aussi bien que bien d'autres qualités remarquables, dont la plupart, malheureusement, sont continuellement exposées aux inondations du Mississippi.

Le lac Salvador est une pièce d'eau magnifique, formant l'entrée d'une série de lacs conduisant à la Grande Passe.

Le lac des Allemands se trouve entre Lafourche et St. Jacques, et est fameux pour ses poissons et ses poules-d'eau.

L'élevage des volailles est très profitable.

Le sol est admirablement adapté à la production des pois, des patates douces, des pommes de terre, des melons et du jardinage en général, aussi bien que des figues, des prunes, des pêches et des oranges.

Les terres non cultivées sont couvertes de forêts de beaucoup de valeur.

Les nuits sont fraîches, et la proximité du Golfe garantit cette région de chaleurs excessives.

On peut acheter des terres dans les paroisses plus hautes à des prix plus bas, mais celles de Lafourche sont de beaucoup plus productives.

Les produits peuvent être envoyés à la Nouvelle-Orléans avec grande célérité par le chemin de fer Morgan.

LES PAROISSES AVOYELLES, RAPIDES, NATCHITOCHE ET RIVIERE ROUGE.

Ces paroisses s'étendent consécutivement de l'embouchure de la Rivière Rouge, pour environ 300 milles jusqu'au nord-ouest, où elle entre dans la paroisse Caddo.

La formation d'Avoyelles est alluviale, excepté une petite quantité de prairies.

Le sol de Rapides, Natchitoches et de la Rivière Rouge est alluviale le long des cours d'eaux, mais la plus grande partie consiste en terres pinières à longues feuilles et en bonnes terres hautes.

On communique facilement avec la Nouvelle-Orléans par le chemin de fer Nouvelle-Orléans et Pacifique.

Les villes principales sont Marksville, Alexandrie, Natchitoches et Coushatta.

Les terres arables alluviales de la paroisse

AVOYELLES

sont situées le long des nombreux bayous qui la traversent. Ces terres ne peuvent être surpassées en fertilité.

L'honorable H. Skipwith écrit comme suit des prairies de sa paroisse :

“En pénétrant la paroisse depuis Simmsport à Moreauville, la route entière semble plaine, et l'étranger, sortant du marais, voit pour la première fois la prairie de Marksville, immense plateau, cinquante pieds au-dessus de lui.

“Cette prairie, s'étendant de huit milles de l'est à l'ouest, et de dix-huit milles du nord au sud, contient environ 15,000 arpents. Les Acadiens l'ont colonisée entre 1768 et 1784, elle était l'ancienne patrie des Indiens Tunica.”

RAPIDES.

La Rivière Rouge s'écoule diagonalement à travers cette paroisse, et son cours, en serpentant, comprend sixante milles. Cette vallée est principalement située du côté ouest, et a environ dix milles de profondeur. Les bayous Rapides, Robert et Bœuf traversent ce territoire en ligne parallèle. Dans cette contrée les habitations et fermes sont encore situées le long des cours d'eaux. Presque tout ce territoire est au-dessus du danger de l'inondation, et chaque arpent pourrait être rendu à l'agriculture.

Cette partie est la plus riche de la paroisse, et là se trouvent les plus grandes et les plus profitables habitations sucrières et cotonnières de l'Etat.

La santé de la paroisse est excellente, et la longévité abnorme. On éprouve aucune difficulté à s'accoutumer au climat. Il n'y a jamais de coups de soleil et le climat n'a jamais des effets énervants.

Alexandrie, le chef-lieu, est située sur le côté ouest de la Rivière Rouge, à 150 milles de son embouchure, et contient plus de 2000 habi-

tants. C'est le terminus de la navigation de la baisse des eaux, et le point principal de l'expédition des produits d'une grande étendue de terre. Elle contient beaucoup d'églises et d'écoles. Pineville, second point d'importance de la paroisse, a 800 habitants, et expédie beaucoup de coton. Cheneyville, Kanormie, Cotile et Lecomte sont des villages florissants.

VERNON.

La paroisse Vernon est située au sud de la rivière Sabine, frontière du Texas. Cette paroisse est renommée pour ses grandes forêts de sapins à longues feuilles. La ville principale en est Leesville.

Un habitant de l'endroit écrit :

“La plus grande partie de la paroisse consiste en terres hautes ; bien qu'on y trouve aussi beaucoup de terres basses et de cyprès près de la rivière Sabine. On y trouve des prairies très productives au nord-ouest, au nord et au sud de Leesville. La rivière Anacoco en traverse toute la partie ouest. De nombreux ruisseaux s'y jettent ; beaucoup de ceux-là courent dans toute la partie est, et se jettent dans le lac Calcasieu. Les terres sont très favorables au coton, au riz, aux pommes de terres et à la canne. La population de cette région est de 5000 individus, la plupart blancs.

“Les fermiers réussissent bien dans cette contrée. Ils se sont établis dans les prairies et le long des rivières et petits cours d'eau, où ils ont accès aux marais et aux pinières. Beaucoup d'entr'eux cultivent des terres dans les pinières et y élèvent du bétail. Le sol est onduleux, montueux en certaines parties ; le sapin jaune croît en abondance.

“Les terres marécageuses sont divisées en deux classes—terres basses et terres hautes sablonneuses : le tout bien fourni de bois de toutes espèces.

“Le sapin et le cyprès y ont attiré l'attention ; on en transporte beaucoup sur les rivières Anacoco et Sabine jusqu'au marché d'Orange, Texas. Ce trafic augmente rapidement en importance.

“Les propriétés particulières n'y ont guère de prix à cause de la grande quantité de terres publiques vacantes et toutes propres à la culture.

“Les habitants ont le respect de la loi ; ils sont hospitaliers ; très peu de crimes se commettent dans cette région. En 1880 les autorités n'ont eu à payer que \$650 pour toutes les dépenses causées par les poursuites criminelles.

“L'agriculture, la coupe, le transport du bois et l'élevage du bétail forment les principales occupations des habitants qui sont généralement heureux et dont les propriétés se développent.

“L'état sanitaire de la paroisse est excellent.

“Tous les cours d'eau fournissent du poisson en grande quantité. Le chevreuil et la dinde sauvage abondent. Une belle récolte de maïs a été faite cette année, et les résidents seront heureux de bien recevoir tous ceux qui voudront s'établir parmi eux.”

LES PAROISSES CALDWELL, OUACHITA ET MOREHOUSE.

Ces paroisses sont situées dans la Louisiane du Nord, le long de la rivière Ouachita, de la frontière nord de Catanooga au sud à l'État de l'Arkansas au nord. Leur topographie est identique ; terres alluviales le long des cours d'eau, bonnes terres dans les parties élevées, sauf un tiers de la contrée ouest de Caldwell qui consiste en bois de pins à longues feuilles. La plus grande partie ouest de

CALDWELL

est un pays rude, formé de pinières traversé par plusieurs branches du bayou Castor. Sur l'élévation séparant le bayou Castor et la rivière Washita, le pays est montueux, particulièrement près du Washita. Là se dressent de ci de là des "bluffs" perpendiculaires. Ces collines ont un sol argileux foncé, qui annonce la présence de la chaux par l'absence du sapin à longues feuilles; là se trouvent en abondance le prunier sauvage et d'autres arbres. Les meilleures de ces terres sont aux abords de Grandview. Entre Grandview et Columbia s'étend une prairie (prairie du Cote) presque ronde, d'un mille de diamètre, avec un sol argileux jaune très fertile et sans arbres. A l'est du Washita se trouvent des bas-fonds alluviaux, sujets à l'inondation.

La paroisse Ouachita est presque également divisée en terres hautes dans l'ouest, et de terres hautes dans l'est.

La partie du nord-ouest contient des terres hautes, à collines, couvertes de chênes, entrecroisés de sapins à courtes feuilles. Parmi les arbres de ces terres hautes on peut mentionner le magnolia à grandes feuilles (*Magnolia macrophylla*), qui ne se remontre qu'rarement dans les autres parties de l'Etat. Il annonce ordinairement un sol fertile, Dans les marais des terres basses croît le vrai tupelo (*Nyssa uniflora*), rare partout ailleurs en Louisiane.

Entre les collines de pinières à longues feuilles et les hautes chénières, à l'ouest de Monroe, s'allonge une vaste cyprière, connu sous le nom de Chénière au Tondre; elle a sept milles carrés. De nombreux bayous l'inondent et en rendent l'exploitation difficile.

Le sol à l'est du Washita est entièrement d'alluvion; sauf un mince ruban de terres hautes, avec des chênes et des sapins à courtes feuilles, qui se trouvent entre cette rivière et le bayou Lafourche. Beaucoup de terres alluviales ne sont jamais inondées, particulièrement "l'île," située entre le Washita et le bayou De Siard, elle considérée le jardin de cette région, produisant le maïs et le coton.

Sur le Ouachita, près de Monroe, des arbres de toutes espèces abondent. La rivière et les bayous navigables rendent tout ce pays très accessible.

MOREHOUSE

contient plus de variétés de sol que toute autre paroisse de l'Etat; des cyprières, des terres basses alluviales, des pinières, des terres hautes et même des prairies. Les bas-fonds en forment les deux-tiers, les terres hautes près d'un tiers, avec quelques milliers d'arpents de prairies.

A l'ouest sont les bas-fonds, le bayou Bartholomew; à l'est ceux de la rivière Bœuf. Là on rencontre surtout des cyprières sujettes à l'inondation, et par conséquent peu cultivées. La meilleure partie du sol se trouve le long du bayou Bartholomew, où les terres sont bien cultivées, accessibles au marché et échappent à l'inondation.

Presque toutes les terres de la paroisse Morehouse sont fertiles, les unes plus que les autres; les plus estimées sont celles qui s'étendent le long du bayou Bartholomew; celles de la rivière Bœuf sont en général trop basses.

Les terres hautes consistant principalement en pinières, produisent comparativement moins. Ce sont pourtant de bonnes terres de seconde classe; s'ils ne produisent pas autant de coton que d'autres elles les valent pour la culture du maïs, et leur sont supérieures pour les arbres fruitiers.

Là on ne récolte que peu de coton, si ce n'est sur les terres neuves ; les récoltes ordinaires se composant de maïs, d'avoine, etc. Les collines ont l'avantage de souffrir moins des mauvaises herbes, et on estime que, grâce à cet avantage, l'agriculteur réalise cinquante pour cent de plus sur sa culture.

Les meilleures terres sont situées sur le bayou Barthelemy, Oak Ridge, Gum Swamp et le bayou Mer Rouge ; là on obtient une balle et quart de coton par arpent.

Dans ces paroisses il est encore des terres appartenant au gouvernement fédéral et à celui de l'Etat. Elles consistent surtout en terres hautes, très favorables à l'industrie des moulins à scie. Ces terres sont élevées, salubres, bien arrosées et propres à toute sorte de récolte. On peut en acheter des simples particuliers à \$1 l'arpent.

En général elles sont ainsi cotées :

Terres de première classe, avec bonnes améliorations, maisons, etc., \$20 à \$30 par arpent.

Terres incultes, première classe, \$4 à \$6.

La plus grande partie des terres sont louées à l'année aux termes suivants :

Terres cultivées, un quart de la récolte, ou de \$4 à \$6 l'arpent.

Grandes habitations, avec tout le matériel nécessaire, \$3 à \$4 l'arpent.

Les gages sont élevés, mais les nègres préfèrent le travail à la part.

Un travailleur industriel peut récolter sans difficulté de huit à dix balles de coton et de 150 à 200 boisseaux de maïs.

On estime le produit des terres alluviales à une balle de coton ou à trente-cinq boisseaux de maïs ou de quarante boisseaux d'avoine par arpent ; et sur les terres hautes un-huitième à une demie de balle.

Toute cette région serait excellente pour l'élevage du bétail. Elle contient beaucoup de bois de toutes sortes ; le bois de charpente y est abondant, à bon marché ; le sapin se vend \$10 par mille pieds et le cyprès de \$12 50 à \$15.

Les pêches, les poires, les pommes et les prunes abondent, particulièrement dans les terres hautes. Celles-ci sont particulièrement propices à la culture de la vigne.

Les rivières et les lacs sont riches en poissons des plus succulents.

Le climat est excellent, ni trop chaud ni trop froid, et la santé générale parfaite, particulièrement dans les terres hautes.

QUEST CARROLL, RICHLAND ET FRANKLIN.

Ces paroisses sont situées dans le nord-ouest de l'Etat, entre le Mississippi et le Ouachita.

Les terres sont élevées pour la plupart ; sur les bayous Macon et Bœuf elles sont alluviales.

Le chemin de fer Shreveport et Pacifique traverse la paroisse Richland. Les villes principales sont Delhi et Rayville. Elles ont des églises, des écoles et de 200 à 300 habitants.

Ces paroisses sont bien pourvues d'eau. Les bayous Macon et Bœuf sont navigables en hiver et au printemps. On y voyage par bateaux à vapeur qui assurent le prompt transport des récoltes au marché.

Les terres riveraines des bayous sont les meilleures ; elles produisent quatre-cinquièmes de balle de coton, et les terres alluviales souvent une et demie balles ou cinquante boisseaux de maïs par arpent. Une faible partie de ces terres est en culture, bien qu'elles soient toutes

fertiles. Les terres non cultivées sont couvertes de forêts épaisses, peuplées de tous les arbres propres à ce climat.

Les produits principaux sont le coton, le maïs, les patates douces, l'avoine, le seigle et autres.

Floyd est le chef-lieu de Ouest Carroll, et Winnsboro celui de Franklin.

Ouest Carroll est situé entre les bayous Macon et Bœuf, mais ne contient que peu de terres alluviales. Elles se trouvent le long de ces bayous.

Ces trois paroisses s'étendent sur 90 milles, depuis la frontière de l'Arkansas jusqu'au Ouachita.

La paroisse Richland est une plaine très fertile et bien boisée. L'eau y est abondante et pure.

Il n'y a eu là jusqu'ici qu'une faible immigration.

Les terres les plus fertiles peuvent y être achetées à bon compte. Avec améliorations on les paie de \$5 à \$15, incultes de \$1 à \$5 l'arpent.

Toutes les religions sont laissées libres dans leur culte ; les écoles sont excellentes.

Il y a pour cette région une forte et constante demande de travailleurs, encore en trop petit nombre.

PAROISSES EST CARROLL, MADISON, TENSAS, POINTE-COUPÉE ET OUEST BATON ROUGE.

Toutes ces paroisses sont alluviales, et citées pour leur fertilité.

Est Carroll, suivant le recensement des Etats-Unis de 1880, produit plus de coton par arpent que tout autre comté des Etats du Sud.

Cette paroisse est située à l'angle nord-est de l'Etat, aux frontières de l'Arkansas et du Mississippi.

Les autres paroisses sont situées au sud de Est Carroll, et s'étendent le long du fleuve Mississippi, à une distance de plus de 150 milles.

Il est à peu près certain que les terres de ces paroisses sont supérieures comme fertilité à toutes celles de ce globe.

Avant la guerre civile, quand les levées offraient toute sécurité, les terres valaient de \$50 à \$125 l'arpent. On peut les acheter aujourd'hui au prix de \$5 à 25.

Cette dépréciation est due à la triste condition des levées.

Toutes ces paroisses ont été dévastées par des inondations périodiques depuis la guerre, et quoiqu'elles ne soient point submergées tous les ans, on juge que les terres situées dans la profondeur n'offrent pas assez de sécurité à la culture. Les terres riveraines du fleuve, au contraire, sont cultivées.

Ouest Baton Rouge et la Pointe-Coupée produisent du sucre, aussi bien que du coton ; quant aux paroisses supérieures elles ne cultivent que le coton.

Les terres les plus hautes sont situées sur les rives du fleuve, l'écoulement s'en opère dans la profondeur, c'est-à-dire dans la partie de derrière. En effet l'élévation des terres va diminuant jusqu'aux marais situés à deux ou trois milles de distance. Ces marais sont couverts de cyprès, de chênes et d'autres arbres ; ils deviendront précieux pour leur bois.

Entre les mois de Juin et Décembre ces marais sont assez secs pour permettre le transport du bois par wagons. De Février à Mai, quand l'eau des crevasses inonde les marais, elle est suffisamment profonde pour permettre de transporter les bois. On pourrait construire dans ces mêmes marais des moulins à scie transportables. Le bois vaut de

\$15 à \$30 les mille pieds, selon la qualité. Toutes les espèces qui sont là sont d'une défaite facile sur le marché, parce que leur qualité est supérieure.

Les planteurs de cette contrée sont généralement bien élevés, hospitaliers et généreux.

Les nègres, qui forment la majorité, sont maintenant heureux, dociles et contents. Ils ne sont plus en effet exploités par la détestable caste qu'on appelait *carpet baggers*, misérables gens qui, dans un but intéressé, leur suscitaient sans cesse des difficultés avec les blancs.

Les villes principales de ces paroisses sont Lac Providence, St. Joseph, Vidalia, New Roads et Port Allen.

On pourrait citer par centaines les villages situées sur le fleuve, où les bateaux à vapeur s'arrêtent à chaque habitation.

Cette région renferme, sans nul doute, les plus belles terres qui soient pour la culture. La terre, dont une moitié à peine est cultivée, fournit tous les produits en abondance.

On trouve des Catholiques et des Protestants dans chaque paroisse; ils se composent de blancs et de noirs. Partout fonctionnent des écoles publiques séparées.

Ouest Baton Rouge et la Pointe-Coupée sont traverses par le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, et Madison est coupé par le Vicksburg, Shreveport et Pacifique.

Le maïs est cultivé partout. Il croît abondamment dans les terres vierges—là le rendement en est de soixante-quinze boisseaux à l'arpent—de vingt à quarante boisseaux généralement, selon la qualité de la terre. Le maïs récolté sur ce point est plus sain que celui de l'Ouest. Il ne cause jamais aucune maladie au bétail. On le sème du 20 Février au 1er Mai. néanmoins souvent le maïs semé en Juin et Juillet réussit tout aussi bien.

Les *cow peas* sont semés avec le maïs vers le 15 de Mai.

Dans ces dernières paroisses on a trois systèmes de travail : aux gages, à la part et au fermage. Ces trois modes donnent des résultats satisfaisants.

Il est définitivement prouvé aujourd'hui que l'Européen peut suffire au travail des champs dans le Sud.

On a certainement besoin d'immigrants dans cette zone; ils seront les bienvenus, qu'ils soient capitalistes ou laboureurs. En effet les petits capitalistes pourraient réaliser là des profits immenses, et aucun travailleur n'y resterait un jour sans occupation.

On emploie des engrais dans ces contrées, mais pas autant qu'on le devrait. Les chances même pour un homme *sans un sou*, y sont extrêmement favorables.

LES PAROISSES GRANT, WINN ET CATAHOULA.

Ces paroisses sont situées toutes près du centre de la Louisiane, entre les parallèles 31° et 32°.

Grant et Winn se trouvent dans les pinières à longues feuilles, bien que Bienville soit considérée comme une paroisse à pinières, une grande partie en est alluviale, et contient des terres dénommées "bluff" et "bonnes terres hautes."

La partie accidentée, montueuse, comprend des collines et vallées, riches en sources excellentes. Les marais sont de la meilleure qualité sous tous les rapports; on y trouve tous les arbres précédemment décrits, et bien d'autres aussi de grande valeur.

Le sol des marais est extrêmement fertile, mais il ne contient point de minéraux.

Sur les collines la terre est grasse; on en retire des rocs pour pierres de la ville. Le sol des terres des vallées est alluvial et très productif. On y a trouvé du charbon et du fer, de la craie et d'autres substances minérales de grande valeur. Il est certain qu'il y contient beaucoup de soufre.

Il est indubitable également que les produits suivants, en dehors des autres qui sont particuliers à cette latitude, peuvent être cités comme ceux qui réussissent le mieux: Le coton, le maïs, les pois, la canne à sucre, l'avoine, le tabac, le riz, les pommes de terre et les melons.

Sur les collines on peut faire environ 1500 livres de coton par arpent, et environ 1000 livres de graine. Dans la région des marais on récolte environ trente-cinq boisseaux de maïs et une balle de coton par arpent.

Il est prouvé qu'une très grande proportion de ces terres, convenablement cultivées, rapporterait de trente-cinq à cinquante boisseaux de maïs et de une à deux balles de coton à l'arpent. Le maïs valait de 50 à 75 cents par boisseau la saison dernière.

La salubrité de ces paroisses ne mérite que des éloges. Dans la partie marécageuse on ne boit que l'eau des citernes. En été la température ne s'élève jamais au-dessus de 90°, et en hiver elle descend jamais assez bas pour détruire les jardins.

La majorité de la population se compose de blancs. Les nègres sont paisibles, industriels.

Dans les contrées basses, les terres, qui appartiennent à l'Etat, sont beaucoup trop sujettes à l'inondation.

Dans la zone des collines on retrouve encore nombre de bonnes terres appartenant aux Etats-Unis, et qui peuvent être achetées aux prix de 50 cents à \$8 par arpent; aussi des terres cultivées valant de \$1 à \$15 par arpent.

Les terres peuvent être louées à \$3 50 par arpent, mais plus ordinairement le système de la part est adopté.

Généralement, dans les terres marécageuses, on n'emploie les noirs que comme laboureurs. Bien qu'ils ne soient point aussi utiles qu'avant leur émancipation, ils le sont plus aujourd'hui qu'ils ne l'étaient le lendemain de leur affranchissement. Sur les collines, où il faut de toute nécessité des laboureurs intelligents, on emploie généralement les blancs.

On offre aux laboureurs de \$6 à \$16 par mois, avec nourriture; les gens ayant un métier gagnent de \$2 à \$3 par jour. On cultive beaucoup de terres à la part. Quelquefois on loue huit ou dix arpents pour une balle de coton. On bien encore le travailleur s'entretient lui-même et garde la moitié du produit; à la charge pour le propriétaire de le pourvoir de tout; la nourriture exceptée. Si la nourriture lui est fournie, le propriétaire reçoit les trois-quarts de la récolte.

Toute cette contrée est très propre à l'élevage des bestiaux. La terre y est partout couverte d'herbes succulentes et nutritives. On ne nourrit les chevaux que quand ils travaillent, et jamais les bêtes à cornes.

Presque tous les fermiers s'en occupent et les troupeaux abondent. Les bœufs valent \$10 par tête, les moutons de \$1 50 à \$2 et les cochons de 50 cents à \$1. Les profits de l'élevage du bétail sont énormes.

Il n'y a guère de manufactures dans cette contrée; quelques fabriques de coton et de laine y feraient de belles affaires.

La Nouvelle-Orléans est le meilleur marché. On expédie les produits par bateaux, sur le Ouachita, le Tensas, le Little Black et la Rivière Rouge. Ils arrivent à la Nouvelle-Orléans en un jour ou deux.

Les pommes, les poires, les prunes, les fraises et les raisins y réussissent bien, mais jusqu'ici on n'en a pas cultivé pour le marché. Tous les légumes, propres au climat du Sud, réussissent ici remarquablement.

On n'a pas encore essayé d'élever le ver à soie, ce qui pourrait cependant se faire, car les mûriers abondent.

On fait ici beaucoup de miel. Presque chaque ferme a des ruches et les forêts pullulent d'abeilles sauvages.

Les volailles s'élèvent très-aisément.

On pourrait aisément établir des tanneries, car on rencontre dans cette région la meilleure écorce qui soit.

En hiver les rivières, les ruisseaux, les bayous et les lacs abondent en oies et en canards sauvages, et les poissons les plus fins s'y pêchent aisément en quantités considérables.

Les forêts regorgent de cerfs, de chevreuils, de lièvres et autres animaux.

Un homme industriel peut cultiver environ quinze arpents, en coton, maïs, pois et légumes. Le rendement en peut être de huit à dix balles de coton, de 150 à 200 boisseaux de maïs, et de pommes de terre et légumes en quantité suffisante pour sa consommation. De plus, mettons en ligne de compte les bénéfices résultant de l'élevage de bétail qui se nourrit lui-même, et on conviendra que les avantages du fermier sont extraordinaires en ce pays.

Antérieurement à la dernière guerre, les riches marais le long des rivières Ouachita, Black, Tensas et Little, et sur l'île Sicily, avaient été acquis par d'opulents propriétaires d'esclaves, et ne valaient pas moins de \$25 à \$75 l'arpent.

Une grande étendue de terres avait été cultivée, des usines de haute valeur construites, et ces habitations étaient le siège d'une grande prospérité et du luxe.

La région des collines se remplissait aussi de colons heureux, indépendants. La guerre, longue et cruelle, et une triste politique de *reconstruction*, ont dévasté ce pays, en ont chassé un grand nombre de ses meilleurs citoyens, appauvri ceux qui restaient, et refoulé l'immigration.

LES PAROISSES DE LA FLORIDE.

EST ET OUEST FELICIANA, EST BATON ROUGE, LIVINGSTON, ST. TAMMANY, STE-HELENE, TANGIPAHOA ET WASHINGTON.

Ces paroisses constituent la portion est de la Louisiane, et leurs frontières sont au nord de l'Etat du Mississippi, au sud les lacs Pontchartrain et Maurepas et le bayou Manchac ; à l'est l'Etat de Mississippi, et à l'ouest le fleuve Mississippi.

L'Est Baton Rouge est situé sur ce dernier, à 180 milles en amont de la Nouvelle-Orléans.

La ville de Baton Rouge est le chef-lieu de la paroisse, et la capitale de l'Etat. Elle est bâtie sur l'extrême pointe méridionale des terres "bluff," qui touchent le Mississippi, s'étendant au sud des montagnes Alleghany. Elle a été incorporée en 1820 ; elle compte 8000 habitants. La paroisse a été organisée en 1811, et se compose maintenant d'environ 21,000 habitants.

Les terres situées le long du Mississippi sont alluviales ; environ le tiers en est cultivé, le reste est affecté aux pâturages et aux forêts. Le bois qu'on trouve ici se compose principalement de cypre, d'arbres à gomme, de chêne et de différentes espèces d'arbustes. L'autre partie de la paroisse est appelée terre haute, ce qui veut dire que le sol n'y est pas sujet aux inondations du Mississippi. Les forêts offrent une grande variété ; là se groupent toutes les espèces : le chêne, l'arbre à gomme, le magnolia, le peuplier, sans compter nombre de broussailles utiles.

Le sol est aussi varié que les forêts ; on y trouve depuis la terre la plus pauvre jusqu'à la plus riche, mais partout le cultivateur y sera pleinement rémunéré d'un travail persévérant, intelligent.

Sur ces terres toutes les grandes cultures se poursuivent avec succès : coton, canne, maïs, pommes de terre, etc. On y obtient d'une demi balle à une balle et demie de coton par arpent, et de vingt à quarante boisseaux de maïs, ou d'un boucaut à trois de sucre, selon l'engrais employé.

La ville de Baton Rouge n'offre qu'un marché très limité pour ces produits ; on les expédie donc presque tous à la Nouvelle-Orléans ou aux villes de l'Ouest.

Beaucoup de petites rivières traversent la paroisse, en arrosant ses terres. Ce sont les rivières Amite, Comite, Manchac, le bayou Fontaine, le Ward's Creek, le Montesano, le bayou White, le bayou Cpræ, le Redwood, le Blackwater, le Sandy Creek et autres cours d'eau où les poissons et le gibier à plume abondent.

L'état sanitaire de la paroisse a toujours été bon ; et son poste militaire donne, sous ce rapport, des chiffres plus satisfaisants que ceux du meilleur relevé des postes militaires du Sud-Ouest.

La température s'élève rarement au-dessus de 90°, elle ne descend pas au-dessous de 20°, et ne se maintient jamais longtemps à aucun de ces points extrêmes.

La population est formée de toutes nationalités ; on y parle principalement l'anglais, le français et l'allemand. Cette population est paisible, industrielle, et accueille les immigrants avec empressement.

Il y a là des terres à vendre et à louer aux prix les plus raisonnables.

On compte dans la paroisse des catholiques, des méthodistes, des presbytériens, des épiscopaliens, des baptistes et des israelites, qui tous ont leurs églises.

Les écoles sont bonnes. A Baton Rouge se trouve l'Université et Collège Agricole de l'Etat. Là aussi sont des asiles pour les aveugles et pour les sourds-muets.

Les voies pour transporter les produits au marché sont excellentes. La partie sud de la paroisse communique avec la Nouvelle-Orléans par bateau à vapeur, à travers les lacs, et par la rivière Amite à Hope Villa.

Les petits planteurs produisent de dix à cinquante boucauts de sucre. M. Jean Picou, l'un d'eux, n'a jamais récolté moins de deux, et souvent il a atteint trois boucauts par arpent.

Le salaire d'un bon travailleur est de \$18 par mois, nourri, sur les habitations sucrières. Sur les habitations cotonnières, où l'on travaille à la part, le labourer reçoit un tiers de la récolte et sa nourriture, ou la moitié de cette récolte s'il se nourrit lui-même.

Les hommes de métier sont en grande demande; ils reçoivent \$3 par jour.

Le bétail s'y élève avec profit, mais cet élevage ne constitue pas jusqu'ici une industrie spéciale séparée. Là on peut dire que tout est profit. Chacun, ou à peu près, a ses bêtes à corne et ses cochons, qui ne coûtent rien pour l'élevage; sauf la surveillance, laquelle peut se faire sans nuire aux occupations agricoles.

Il existe un bon marché pour tout le beurre qu'on peut faire.

La ville de Baton Rouge présente des avantages exceptionnels pour l'établissement de fabriques. Située dans une contrée salubre, à l'abri des inondations, environnée d'un pays fertile sur le grand fleuve, lié au pays à l'ouest par le chemin de fer du Sud Pacifique, elle a assurément un grand avenir. Dans ses limites se trouve aussi le Penitencier de l'Etat, qui possède les meilleures machines pour la manufacture des laines et cotons; lesquelles peuvent être louées à des conditions très libérales. Les environs fourniraient à la fabrication tout le coton nécessaire, au prix d'un demi cent par livre au-dessous du marché de la Nouvelle-Orléans. Là encore fonctionnent une fabrique d'huile à coton, une fabrique de moulins à sucre; et que de places encore à prendre par d'autres manufactures.

LA PAROISSE LIVINGSTON.

Les terres "bluff" de cette paroisse sont de même nature que celles de Est Baton Rouge.

La plupart des terres cultivées sont situées le long des rivières Amite, Tickfaw, Barbary, Colyell et Gray. Les forêts abondent en bois précieux. Sur les lacs sont de belles fermes, ainsi que sur le bayou Barbary. En cette région il reste encore des terres qu'on peut acquérir aux prix du gouvernement, et à un chiffre presque aussi bas, des particuliers qui en possèdent de même provenance.

Dans la partie sud-ouest les produits proviennent surtout de la région des forêts et des marais.

L'honorable H. Skipwith a publié ceci dans le Times-Democrat de la Nouvelle-Orléans :

"A quelques milles en aval du Port Vincent, sur la rivière Amite, est situé un petit village nommé généralement 'La colonie française,' 'La côte joyeuse.' Là vivent beaucoup de descendants d'émigrés de 'la belle France,' qui y mènent une vie joyeuse, faite également de travail et de plaisir. C'est le double trait caractéristique de cette colonie française. Chaque habitant y a ses cannes, son maïs, son avoine, son riz et ses pommes de terre. Quelquefois aussi il cultive son coin de coton, et chacun possède, en nombre à peu près égal, chèvres, moutons, cochons et bêtes à cornes. Tout cela est groupé à sa portée même; il a autant de bon cypre qu'il en pourrait abattre en un demi siècle. En somme, avec le produit de leurs pâturages, leurs troupeaux et leurs bois, les habitants de la colonie française peuvent bien, comme ils le font, employer leurs soirées du Samedi à jouer du violon, à danser et à boire du vin. C'est une colonie isolée, mais il n'en est pas de meilleure au monde. C'est cet isolement même qui probablement lui donne son caractère d'originalité, son indifférence relativement aux affaires du monde, son opposition à tout changement, particulièrement en matière de religion. Une telle communauté, bien que défendant bravement ses foyers, n'enverrait que peu de soldats en guerre. Néanmoins elle est heureuse, vertueuse et soumise aux lois. Elle paie ses taxes et ne coûte rien pour l'administration de la justice, car on n'y voit point de malfaiteurs.

En remontant l'Amite, du lac Maurepas à la hauteur du Port Vincent, on trouve de belles terres en grande quantité, qui produiraient deux boucauts de sucre, 2500 livres de coton, 35 barils de maïs et 50 boisseaux de riz par arpent. Au nord du Port Vincent la récolte peut donner les mêmes résultats.

Près de Springfield un allemand possède un petit vignoble qui fournit des résultats étonnants. Il expédie des raisins par le chemin de fer à la Nouvelle-Orléans, et fabrique assez de vin et de vinaigre pour la consommation de sa famille et de ses voisins.

LES PAROISSES EST ET OUEST FELICIANA.

Ces paroisses son bordées au nord par l'Etat du Mississippi. Ouest Feliciano est situé le long du côté est du Mississippi et contigu à Est Feliciano, à l'est. Une langue étroite le long du Mississippi est alluviale, mais le reste des terres est composé de "bluff" et de "bonnes terres hautes," sauf une partie d'Est Feliciano, s'étendant à l'est dans les pinières.

Aucune partie des Etats-Unis n'offre de plus grands avantages à l'immigrant.

La plupart des nègres ont quitté les terres hautes si salubres pour les bas-fonds alluviaux, et les herbes poussent sur des milliers d'arpents de vieilles terres, où paissent les animaux domestiques. On peut acheter ces terres au prix de \$1 à \$5 l'arpent.

Un résident de cette localité écrit :

"Nulle partie de la Louisiane ne possède un système naturel d'égouttement aussi complet que le nôtre, et parmi les collines de Tunica on trouve des paysages aussi pittoresque qu'en Suisse. Nos collines possèdent une qualité de sol qui peut produire un boucaut et demi de sucre, une balle et demie de coton et quarante barils de maïs par arpent ; mais la culture est insuffisante et négligée.

L'état sanitaire de cette région est excellente.

La population est intelligente, éclairée, cultivée et hospitalière.

Les écoles et les églises sont en nombre suffisant.

Le Mississippi et plusieurs chemins de fer fournissent les voies de transport.

St. Francisville et Clinton, deux belles petites villes, en sont les métropoles.

Fred. Buto, émigré de Dantzic, Prusse, est à la tête d'une colonie allemande florissante près de Clinton.

LES PAROISSES STE-HELENE, TANGIPAHOA, WASHINGTON ET ST. TAMMANY.

Ces quatre paroisses sont situées à l'est de Est Feliciano et de Livingston ; elles sont bordées, au nord et à l'est, par l'Etat du Mississippi. La Rivière aux Perles marque leur frontière à l'extrême est.

Ces paroisses se trouvent dans la grande région des pinières à longues feuilles, et leur topographie est identique.

Les habitants sont plutôt fermiers que planteurs. Ils sont d'une nature indépendante, rudes travailleurs. Ils font eux-mêmes leurs récoltes, sans recourir à des marchands-commissionnaires, et produisent tout le nécessaire, sauf le thé et le café. Leurs fermes sont situées le long de petits cours d'eau, et leurs troupeaux parcourent les pinières. Ils ont des communications suffisantes par chemins de fer, par les rivières et par les lacs.

L'eau est bonne, limpide, fraîche et abondante.

Aux environs de Covington se trouvent, en grand nombre, de riches sources minérales, parmi lesquelles nous citerons les sources Abita qui ont acquis un grand renom.

La température atteint rarement 88° en été, et ne descend jamais au-dessous de 40°. Les nuits sont fraîches et l'air très salubre pour les phthisiques et les angines. On n'a jamais constaté un cas de coup de soleil dans les pinières.

Touté la région est couverte de forêts. Les rivières aux Perles et Bogue Chitto, formant la frontière à l'est, ont des terres alluviales s'étendant d'un à trois milles de profondeur. Les autres cours d'eau n'ont qu'une langue de bonnes terres, large de quelques centaines de mètres.

Les rivières Tangipahoa, Bonfouca, bayou Liberté, bayou Lacombe, Tche-functa, Abita, Pontchatoula et Bogue Falia sont toutes navigables.

A l'exception des alentours des rivières et des marais situés à la partie supérieure du lac Pontchartrain, la terre est couverte de forêts de sapins. Les cours d'eau nombreux fournissent un transport aisé et peu coûteux pour les produits des forêts. Le long de ces rivières on rencontre, en grand nombre, toutes espèces d'arbres. Sur les lacs sont des forêts immenses de chênes de grande valeur. Les terres basses sont productives et ressemblent à celles qu'on trouve le long des autres rivières de l'Etat.

Le sol porte beaucoup de sable, propre à la confection du verre.

Les habitants sont de toutes les religions, et chaque district a son école.

Aux environs des villes on emploie généralement des travailleurs de couleur, tandis que le labourage est fait par des blancs, presque toujours propriétaires des terres. Blancs et noirs peuvent toujours trouver de l'ouvrage à \$15 par mois, avec la nourriture. S'ils préfèrent travailler à la part, ils reçoivent un tiers de la récolte et sont nourris.

Les gens à métier sont en nombre suffisant, mais on demande des laboureurs intelligents, et les travailleurs blancs peuvent s'occuper aux champs pendant toute l'année sans porter atteinte à leur santé.

On ne nourrit jamais le bétail, qui donne un grand profit, particulièrement les moutons. Jusqu'ici cet élevage manque d'une bonne organisation.

Les rivières pourraient mettre en mouvement bien des fabriques, mais cette industrie est bien encore à venir. Il y aurait une excellente occasion pour une manufacture de papier.

La Nouvelle-Orléans est le plus proche comme le meilleur marché; on y arrive en peu d'heures par le chemin de fer ou par bateau à vapeur.

On trouve partout des figues, des grenades, des pêches, des pommes, des poires, des prunes, des raisins, des pacanes et des noix; les fraises réussissent à merveille. Les oranges sont cultivées avec succès sur les bords des lacs. Les raisins donnent beaucoup de profit, et des allemands et des français ont même commencé à faire du vin.

Tous les légumes viennent bien. Beaucoup de personnes gagnent les pinières à cause de leur salubrité. Les mûriers sont en grand nombre, et il y aurait grand bénéfice à élever des vers à soie.

Les poissons sont abondants et très variés dans les rivières, les bayous et les lacs.

Les ruches réussissent très bien, et le miel est excellent.

La production du lait et du beurre est très lucrative.

La chasse est variée et le gibier abondant.

Un homme actif peut cultiver de quinze à vingt arpents en récoltes variées, soit quatre en cannes, quatre en coton, dix en maïs, deux et demie en patates douces. En outre il peut exploiter plusieurs arpents en avoine rouge, que l'on sème en automne, pour le récolter en foin. Il peut encore s'occuper d'un petit troupeau de bétail.

Un comité de citoyens envoie l'information suivante :

"La population est, en majorité, blanche, composée d'Américains et d'Européens appartenant tous à une classe excellente.

"Les terres situées sur les bords des rivières sont presque toutes cultivables, mais sujettes aux inondations pendant quelques jours, au printemps et en automne. Les terres hautes sont généralement sablonneuses, avec un bon sous-sol argileux.

Il y a des sections très favorables pour des moulins et des fabriques. Le sol est généralement fertile.

On n'a pas encore développé les ressources minérales, mais on a découvert beaucoup de gisements de fer.

On peut entreprendre à peu près toutes les cultures, y compris plusieurs produits des tropiques. Sans engrais on récolte d'une demie à trois-quarts de balle de coton par arpent. Avec engrais on peut arriver à une balle. Sans engrais la récolte est de dix à quinze boisseaux de maïs, mais avec engrais quarante à cinquante boisseaux ont été produits. Le prix sur place est de 50 cents à \$1 le boisseau.

Les patates douces, cultivées pour usage domestique, produisent 100 à 300 boisseaux par arpent. Elles valent de 25 à 50 cents le boisseau; le produit est à peu près le même pour les pommes de terre. On peut faire deux récoltes par an.

Le produit de l'avoine est à peu de chose près même que celui du maïs. On n'y cultive la canne qu'en petite quantité; on fait le sirop au moyen de machines transportables. Les gens qui en possèdent vont de localité en localité, fabriquant du sirop ou du sucre, à la part, ordinairement un-sixième, et un quart ou un tiers, quand ils fournissent le travail et les animaux. On peut obtenir un boucaut de sucre et quatre barils de de mélasse par arpent sans beaucoup de travail.

Le sorghum est de bonne venue; il fournit une excellente nourriture aux cochons. La récolte est de dix à soixante gallons par arpent, valant 40 à 50 cents le gallon. La culture en est peu étendue.

On cultive le riz sans beaucoup de labeur dans les terres neuves.

Le houblon est d'un bon rendement.

Le tabac réussit aussi bien que nulle autre part; on peut le couper trois fois par an.

L'herbe "crab" et le foin de pois sont coupés pour les troupeaux. Les vignes de pois sont labourées aussitôt que les pois commencent à mûrir. C'est là le meilleur engrais; en trois ans il renouvelle le sol le plus usé.

Chaque fermier possède des arbres fruitiers; généralement des pêchers. Le climat et le sol sont bien adaptés à la culture de toute variété de fruits.

La "jute" est décidément un succès; les faits acqis le prouvent.

Le climat est charmant—à un tel point que les médecins s'en plaignent. L'atmosphère est toujours pure et salubre. Nous n'avons jamais d'épidémie. Notre proportion de mortalité est minime, comparée à celle de toute autre partie du pays. On connaît point ici les coups de soleil.

Nous avons la meilleure eau potable qui soit des sources, des puits et des citernes.

On peut acheter des terres de toute espèce, boisées ou cultivées. Les prix en varient de \$1 à \$10 l'arpent, suivant la localité et les améliorations. Dans la plupart des cas, l'acheteur obtient des conditions à son gré.

Des milliers d'arpents de terres, couvertes du meilleur bois de construction, peuvent être acquis au prix du gouvernement, c'est-à-dire à \$1 25 par arpent, et même au-dessous.

C'est un pays excellent pour l'élevage des cochons, qui y engraisent dans les forêts.

Pays excellent pour tout bétail. Les chevaux, les mulets, les bêtes à cornes, les moutons, les chèvres; les cochons pouvant être élevés ici avec autant de profit que partout. Le prix des moutons ordinaires est de \$1 50; les bœufs d'un an de \$5 à \$6, des vaches à lait de \$15 à \$20. Les dépenses de l'élevage sont minimes. En effet il n'est guère besoin de s'occuper du bétail qu'en Février et Mars, et ce soin est largement payé par le seul engrais obtenu.

Le lait, le beurre, les peaux et la laine donnent de beaux bénéfices.

Le bois se vend aux moulins au prix de \$8 à \$10 les mille pieds.

Nous trouvons dans nos magasins de campagnes un bon marché pour tout ce que nous produisons.

Nous avons du gibier de toute sorte en abondance, et des poissons et tortues de toute espèce peuplent nos rivières.

Nous invitons les honnêtes immigrants blancs de tous les quartiers du globe à se rendre ici. Ils trouveront de l'emploi à bons gages et toute l'année.

Nous avons besoin de capitalistes et de manufacturiers pour développer nos ressources. Tous les gens respectables ayant un métier reçoivent de bons gages.

Nous n'avons eu que peu d'immigration jusqu'à cette heure. Néanmoins il nous est venu quelques colons des autres Etats de l'Union, de la Suède, d'Allemagne et d'Angleterre, de la France et de l'Irlande.

LA PAROISSE D'ORLEANS.

La paroisse d'Orléans est située sur la rive orientale du Mississippi, et s'étend au nord et à l'est vers le lac Pontchartrain et le lac Borgne, qui lui font comme une ceinture. La paroisse est presque toute formée de marais salins, sauf la partie sur laquelle la ville de la Nouvelle-Orléans est bâtie.

A l'exception d'une arête de terres alluviales, s'étendant le long du bayou Gentilly vers le Chef Menteur, ces marais sont impropres à la culture, à moins de recourir au dessèchement et aux levées.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

a été fondée en 1717 par Jean Baptiste Lemoyne de Bienville, Canadien français, et nommée en honneur de Louis Philippe, duc d'Orléans. Elle est située sur le Mississippi, à 107 milles en amont des jetées élevées à son embouchure.

La plus grande partie de la ville se trouve sur la rive est ou gauche du fleuve—un seul district, le cinquième, Alger, est situé de l'autre bord. Le coude que fait le fleuve devant la ville a valu à la Nouvelle-Orléans le nom de ville du "Croissant," bien que depuis elle se soit étendue, et affecte maintenant plutôt la forme d'un "S."

POPULATION DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

1772.....	720
1745.....	1,100
1769.....	3,100
1785.....	4,980
1787.....	5,284
1790.....	5,520
1796.....	8,756
1800.....	8,540
1803.....	10,500
1808.....	17,081
1810.....	17,242
1815.....	22,209
1820.....	27,176
1825.....	38,501
1830.....	46,310
1835.....	62,971
1840.....	102,193
1850.....	116,375
1855.....	158,980
1860.....	168,775
1865.....	174,815
1870.....	191,418
1875.....	203,888
1880.....	216,140
1884.....	280,000

LOCALITES INTERESSANTES A VISITER.

L'Exposition. Le Parc de la ville. Le Marché français. La rue Decatur. La Douane. La Monnaie, rue Esplanade. L'Hôtel de ville. La Place Jackson. La Bourse au Coton. Le West End ou Lake End, où l'on se rend par le City Railroad. Le Fort Espagnol, où vous mène le Spanish Fort and Lake Railroad. Milneburg, ou Vieux Lac, auquel conduit le Pontchartrain Railroad. Les Casernes des Etats-Unis. Le Cimetière national, à Chalmette. Le Monument de Lee. Le Monument de Margaret. L'Université Tulane.

LIGNES DE CHEMINS DE FER URBAINS.

De la Nouvelle-Orléans et de Carrollton. Les chars à cheval partent de la rue du Canal, et vont jusqu'à l'Avenue Napoléon, et de là par vapeur, en suivant toujours l'Avenue St. Charles.

Les chars de la compagnie Nouvelle-Orléans, Lac et Cimetières, (West End), partent du coin des rues Dauphine et Canal; suivent Canal jusqu'aux cimetières, s'arrêtant aux rues des Remparts, Clairborne, Galvez et Broad, puis longent le Nouveau Canal jusqu'au West End.

La ligne de la Nouvelle-Orléans et du Fort Espagnol a sa gare au coin des rues Canal et Bassin. Elle va de Bassin à Bienville, de Bienville à St. Patrick, de St. Patrick jusqu'au Canal d'Orléans, et de là au lac Pontchartrain.

Le chemin de fer Pontchartrain (appartenant au Louisville et Nashville), a ses gares au pied de la rue Canal et au pied des Champs-Élysées, où les chars se rendent en longeant la levée; de là ils vont droit jusqu'à Milneburg.

Le chemin de fer Mississippi, Terre-aux-Bœufs et lac Borgne a sa gare au coin des rues Champs-Élysées et St. Claude, au Shell Beach, ci-devant Proctorsville, sur le lac Borgne.

Alger et Gretna, sur le bord ouest du fleuve, du ferry (bac) de la rue Canal, rue Villeré jusqu'à Gretna.

CHEMINS DE FER.

Chesapeake et Ohio. Bureau, au coin des rues Commune et St. Charles.

Chicago, St. Louis et Nouvelle-Orléans. Bureau, au coin des rues Canal et Carondelet. Dépôt des passagers, Jackson Depot, au coin des rues Calliope et Magnolia. Les tramways des rues Clio, Erato, Royale et Bourbon y aboutissent.

Kennesaw Route. Bureau, No. 9 rue St. Charles.

Mobile et Ohio. Bureau, au coin des rues St. Charles et Commune.

Morgan's Louisiana et Texas. Bureau, au coin des rues Magasins et Natchez. Dépôt des passagers à Alger. Ferry (bac), au pied de la rue des Champs-Élysées. Les tramways des rues Clio, Erato, Royale et Bourbon et Levée et des Casernes y aboutissent. Depot de frêt, au pied de la rue Poydras.

Nouvelle-Orléans Pacifique (Texas Pacifique). Bureau, au coin des rues Gravier et St. Charles. Dépôt des passagers, au pied de la rue Terpsichore, d'où le ferry les transporte à l'autre rive. Dépôt de frêt, au pied de la rue Terpsichore, qu'on atteint par les tramways de la ligne Tchoupitoulas et de la Nouvelle Levée.

Nouvelle-Orléans et Vallee du Mississippi (Louisville, Nouvelle-Orléans et Texas). Bureau, No. 61 rue St. Charles. Dépôt, au coin des Poydras et Magnolia, qu'on atteint par la ligne Poydras et Girod.

Nouvelle-Orléans et Nord-Ouest (Cincinnati, Nouvelle-Orléans et Texas Pacifique, ou Queen and Crescent). Bureau, rue St. Charles, vis-à-vis l'Hôtel St. Charles. Dépôt, au coin des rues Decatur et Presse; on y arrive par la ligne des Casernes et Levée.

NAVIGATION DU MISSISSIPPI.

La navigation totale du Mississippi s'étend à 2161 milles, mais de petits vapeurs peuvent le remonter sur un parcours de 760 milles de plus.

Le Mississippi et ses tributaires, énumérés ci-dessous, ont 16,571 milles de navigation par la vapeur, et 20,221 milles par petits bâtiments :

	Milles.		Milles.
Minnesota.....	295	Wisconsin.....	160
Chippewa.....	90	Rock.....	64
Iowa.....	80	Illinois.....	350
Missouri.....	3,174	Yellowstone.....	474
Big Horn.....	50	Ohio.....	1,021
Allegheny.....	325	Monongahela.....	110
Muskingum.....	94	Kanawha.....	94
Kentucky.....	105	Green.....	200
Wabash.....	365	Cumberland.....	609
Tennessee.....	270	Clinch.....	50
Osage.....	302	St. Francis.....	180
White.....	779	Black.....	147
Little White.....	48	Arkansas.....	884
Big Hatchie.....	75	Issaquena.....	161
Sunflower.....	271	Yazoo.....	228
Tallahatchie.....	175	Big Black.....	35
Red.....	986	Cane... ..	54
Cypress.....	44	Ouachita.....	384
Black... ..	61	Bœuf.....	55
Bartholomew.....	100	Tensas	112
Macon.....	60	Têche.....	91
Atchafalaya.....	218	D'Arbonne.....	50
Lafourche.....	168		

LES PAROISSES A PRAIRIES.

STE-MARIE, ST. MARTIN, IBERIE, LAFAYETTE, VERMILION,
ST. LANDRY, CALCASIEU ET CAMERON.

Celles des paroisses qui possèdent des prairies sont situées dans le sud-ouest de la Louisiane.

Cette région s'étend, de la vallée du Mississippi, à l'est, jusqu'à la rivière Sabine à l'ouest, et de la région des pins au nord, jusqu'au Golfe du Mexique au sud. Cette étendue de pays comprend deux millions et demi d'arpents, et contient nombre de cours d'eau, dont les suivants sont navigables : Les bayous Têche, Vermilion. Mermentau, Calcasieu, De Glaize, Long, Boute et Pigeon ; les lacs Grand, Dauteville, Fausse Pointe, Tasse, Martin et Catahoula ; les fleuves Atchafalaya, Grand et Alabama. Il existe de plus des centaines de bayous, coulées, brûlés et criques arrosant cette belle contrée. Les bords de chaque cours d'eau sont garnis d'une végétation touffue, sur une largeur d'un à six milles. Le voyageur a toujours sous les yeux le spectacle d'une floraison constante, et le pays semble être plutôt composé de clairières artificielles, que de prairies naturelles.

Le sol des paroisses St. Martin, Ste-Marie et Ibérie se compose autant de prairies que de terres d'alluvion.

Le beau bayou Têche, qu'à chanté Longfellow, traverse paisiblement ces paroisses, dans son trajet riant vers le Golfe. C'est une région bénie, à laquelle la nature a prodigué ses dons.

“Beau pays de forêts, de fruits et de prairie ;
A vos pieds se déroule une nappe fleurie ;
Le ciel bleu sert de dôme à la verte forêt,
L'Eden de la Louisiane à vos regards paraît.”

La fertilité du sol est égale à sa beauté, si splendidement décrite par le poète américain.

Le sucre, le coton, le riz, le maïs, les patates y sont vraiment en abondance ; l'élevage des animaux y est facile. Le raisin y croît magnifiquement. C'est un pays de lait et de miel, qui produit tout pour le confort de l'homme, et qui n'a de rival en aucune contrée du globe.

Les prairies de l'ouest de la Louisiane sont toujours en pleine floraison.

Jadis s'y trouvaient les plus belles vacheries des Etats-Unis ; l'on y marquait annuellement plus de 5000 veaux. L'on y élevait aussi des milliers de moutons, mais depuis la guerre cet élevage a considérablement diminué.

Le pays est plat, ou légèrement ondulé ; il n'y tombe pas de fortes pluies ; le dessèchement en est facile, à peu de frais.

Les cours d'eau donnent un abreuvement abondant aux bestiaux, et les prairies offrent un pâturage toujours frais.

Au nord s'élèvent de vastes forêts, qui tempèrent la force des vents de l'hiver, et qui en même temps sont un abri agréable contre les chaleurs de l'été.

Des herbes de la prairie l'on obtient un foin excellent, et en quantité telle qu'il en reste pour expédier.

Pour ceux qui savent manier les instruments aratoires du Nord et de l'Ouest il y a là un vaste champ de profit, surtout s'ils savent préparer le foin pour le commerce.

En raison de l'abondance des chênes, qui fournissent des glands savoureux, l'élevage des porcs est facile et peu coûteux.

La douceur du climat, les pâturages naturels, l'avantage de pouvoir se procurer aisément le sel, et les facilités de transport, devraient être de puissants motifs pour encourager l'élevage du porc.

Là encore on se peut procurer en abondance du bois de construction, des douves, des cercles de barils.

La canne est cultivée en grande partie sur les terres alluviales ; dans les prairies les récoltes sont diverses.

Les villes principales sont Franklin, Nouvelle Ibérie, St. Martinville, Lafayette, Opelousas, Rayne, Jennings, Lac Charles, Abbeville, Leesburg.

On rencontre des églises en chaque village ; la religion catholique y est la plus suivie.

On y compte beaucoup d'écoles publiques et plusieurs écoles privées.

Les terres les plus riches sont depuis longtemps occupées dans la région de l'est, mais à l'ouest, dans les paroisses Vermilion, Cameror, St. Landry et Calcasieu sont encore des milliers d'arpents attendant l'immigration, et qu'on peut obtenir, soit du gouvernement des Etats-Unis, soit de l'Etat de la Louisiane.

Un citoyen distingué de St. Landry écrit ce qui suit :

"St. Landry est hors de l'atteinte des inondations, et l'état sanitaire en est aussi favorable que celui d'aucun pays de l'Ouest. La chaleur est toujours tempérée par les brises du golfe. Les étrangers sont charmés de la beauté et de la fraîcheur de nos nuits. L'on ne ressent point, le matin, cette fatigue accablante qui suit ordinairement, à St. Louis et dans le Nord, les nuits étouffantes. Le sommeil est faible, doux ; et le seul regret qu'on éprouve le soir c'est de se retirer pour le repos et de perdre ainsi le beau spectacle d'une nuit du Sud. L'air est caressant et embaumé, le ciel est clair, brillant, et l'on y entend résonner dans l'air le chant du moqueur. Après de telles nuits, l'on se réveille plein de santé, de courage et de vitalité, prêt à faire face aux travaux du jour.

"Nous demandons à l'étranger et au voyageur de visiter notre beau pays de prairies, et ils seront satisfaits de sa position, de ses ressources, de sa beauté, et de sa fertilité. Une simple visite, et nous sommes certain de l'impression causée."

Pour informations relatives à l'achat de terres ou entrées de domicile, s'adresser à "l'Enregistreur des Terres de l'Etat, Baton Rouge, Louisiane," et pour renseignements sur les terres des Etats-Unis, s'adresser à "l'Enregistreur des Terres des Etats-Unis, à la Douane de la Nouvelle-Orléans."

Les fameuses îles des Attakapas se trouvent dans cette région ; elles produisent le magnolia, le chêne vert, le hêtre.

M. Locket dit :

"Les plus intéressants endroits sont les îles Miller (ou Orange), Petite Anse, Côte Blanche, Grande Côte, et Belle Isle. Ces localités s'élèvent des marais, comme des montagnes se soulevant de la mer. La plus haute de ces régions se dresse à près de deux cents pieds au-dessus de la plaine, et la plus étendue n'a pas plus de deux milles. La Petite Anse est digne d'être citée. Elle possède une mine de sel qui

ressemble au palais bâti par la magie de la lampe d'Aladin. On se demande comment une si grande masse de sel pur a pu être transportée là. Les galeries souterraines en brillent à l'égal du cristal et du diamant."

Des fermiers de l'Iowa, qui se sont établis sur la lisière des prairies, parlent de cette contrée dans les termes suivants :

JENNINGS, Paroisse Calcasieu, Lne., Février, 1885.

En réponse à nombre de lettres, nous pouvons dire que la Louisiane, au sud-ouest, a été méconnue jusqu'à ce jour.

L'esclavage, les mensonges politiques, l'opposition des éleveurs de bestiaux, les trains ne passant que la nuit, tout cela contribua trop puissamment à entretenir dans l'ignorance des ressources de ce beau pays, qui, moitié prairies, moitié forêts, est directement sur la ligne du chemin de fer Sunset de San Francisco et du Mexique, 184 milles à l'ouest de la Nouvelle-Orléans, et 177 milles est de Galveston et Houston, Texas.

Le climat en est très tempéré, (voyez les rapports du Bureau des Signaux), et très sain ; la plupart des maladies y sont de simples refroidissements. A vrai dire, il n'y a point là de maladies. Les affections paludéennes sont rares près des fleuves ; elles sont inconnues dans la prairie, à cause de la brise bienfaisante qui souffle du Golfe.

L'eau y est en abondance, très potable ; d'une température de 62 degrés. Les puits ont de douze à vingt pieds de profondeur.

Les terres sont à l'abri de toute inondation ; elles s'élèvent à soixante pieds ou davantage au-dessus du Golfe.

Nous sommes à quarante pieds au-dessus de la rivière Mermentau, qui coule à deux milles et demi de distance.

Le pays est sillonné de très bonnes routes.

Le foin y est facile à faire. Le sol est de terre glaise.

L'industrie principale est l'élevage. L'hiver dernier les pertes n'ont été que d'un pour cent.

Dans la prairie Calcasieu seulement, 12,000 moutons, 16,000 chevaux et 80,000 bêtes à cornes ont hiverné sans difficulté. L'élevage coûte très peu, et les animaux sont mieux portants que ceux du Nord ou Nord-Ouest, qu'il faut mettre à l'étable et nourrir pendant six mois de l'année. Nous mangeons de la viande de bœuf chaque semaine.

Avant trois ans la culture des fruits acquerra de l'importance. Les pêcheurs rapportent au bout de deux ans, et l'on en a vu rapporter pendant quarante ans, de Mai à Novembre. Un pêcher de huit ans, ayant trois pieds de circonférence et vingt pieds de haut, a été expédié à l'Exposition de la Nouvelle Orléans. Les abricots, les coings, les figues, les poires, les nectarines, les olives, les prunes, les grenades et les oranges sont en abondance. L'on dit nos oranges beaucoup plus douces que celles de la Californie. Plus de 2,000,000 en ont été produites dans les environs de Jennings, l'an dernier. Une orangerie a vendu pour \$2500 de ce fruit, le produit d'un arpent et demi, en 1882-83.

Deux cent cinquante fermiers de l'Iowa ont acheté du gouvernement une étendue de terre de six milles, et il en est beaucoup que l'on peut obtenir à raison de \$1 25 à \$7 l'arpent. Nous croyons qu'il existe au moins 2,000,000 d'arpents de terre en vente dans les paroisses Calcasien et St. Landry.

Le climat est un printemps perpétuel. Nous vous en dirons brièvement la supériorité sur le Texas. Nous avons suffisamment de pluie toute l'année, quarante-cinq pouces. Nous sommes entourés de bois

touffus, excepté au sud, du côté du Golfe; le vent de nord n'est pas fort. Les fruits les plus délicats peuvent être cultivés. La terre cède aisément à la charrue et aisément aussi est cultivée.

Nos centres de vente sont plus proches et meilleurs que ceux du Texas. Le bois est à meilleur marché—\$10 à \$20 les mille pieds. L'eau est en abondance, grâce aux cours d'eau et aux puits. Le pays est plus sain que le Texas; on peut le fractionner en petites fermes et y établir des écoles et des églises. Chaque écolier a droit à \$2 par mois des fonds publics. Les moustiques, les mouches et les reptiles sont moins nombreux et moins désagréables là qu'au Nord. Le soussigné, M. Cary, est le membre le plus important de la colonie; il y est arrivé le 31 Mars, 1883. Les autres résidents sont venus par intervalles pendant la saison. Ils sont tous en bonne santé; ceux qui sont arrivés, malades de la poitrine ou des reins, se portent mieux aujourd'hui. Presque toutes les affections provenant du froid ont disparu.

Nous sommes bien reçus par les gens du pays, qui sont plus à leur aise que les fermiers du Nord. Celui qui travaille avec assiduité peut devenir riche. Les hommes du Nord sont plus laborieux ici, et travaillent avec ardeur toute l'année.

Le 4 Juillet, 1883, le thermomètre marquait 88° ici; à St. Paul 106°, à Decorah 104°, à Beardstown, Illinois, 107°; 92° au-dessus de zéro sont l'extrême chaleur, et 20° au-dessous, l'extrême froid.

Les infirmes, les vieillards devraient venir ici. C'est un beau pays. Avec \$500 une famille vit plus confortablement ici qu'avec \$2000 au Dacotah, ou dans la région opulente du Nord-Ouest doré, dit le pays de l'or. Nous avons tous les inconvénients d'un nouveau pays, sauf le froid. Un bœuf de quatre ans coûte \$1 et se vend \$20. Horace Greeley a dit: "Il coûte moins d'élever un veau au Texas, qu'une poule au Massachusetts."

Nous sommes en dehors de la route des tempêtes; peu d'orages et pas de cyclones. Les vents quittent le Pole Nord et ce point en même temps, pour se rejoindre dans l'Iowa, où ils ont une grande violence avant de se reposer. Les récoltes principales sont maintenant les patates douces, les pommes de terre et le riz.

La culture du riz coûte à peu près ce que coûterait le blé au Nord, et rapporte le double.

Récolte moyenne, 12½ barils l'arpent; 162 livres au baril, vaut \$3 50 par baril, brut. Coût, \$10 l'arpent.

Le fermage est encore primitif au Calcasieu, mais deviendra sous peu très profitable.

Le tableau d'assessement porte, pour 1883: Nombre d'arpents cultivés, 12,575; en cannes, 129; donnant 391 barils de mélasse et 213 de sucre. En coton, 1232 arpents, donnant 1124 balles. En riz, 2934 arpents, donnant 33,450 barils; en maïs, 6336 arpents, équivalant à 157,264 boisseaux; en avoine, 367 arpents, donnant 9650 boisseaux; en patates douces, 1547 arpents, donnant 193,425 boisseaux. Nous avons une variété d'herbes qui se propagent tant par semence que racines; elles sont très vivaces, et les meilleures que j'ai vues. Elles poussent dru, ce qui est un grand avantage pour les bestiaux. Nous voulons établir des faits, et non pas exprimer des opinions. La valeur de bonnes terres dans les pays connus du Nord Illinois, de l'Iowa et du Kansas, est \$31 05 l'arpent, d'après le recensement de 1880; rapport par arpent \$6 91, seulement 22 pour cent. En Louisiane, dans le Mississippi et l'Arkansas, ces mêmes terres valent \$19 57 l'arpent, et produisent pour \$13 02, ou plus de 66½ pour cent.

Faisons remarquer que tous les grands mouvements de civilisation ont pris naissance dans les pays chauds, tels que chez les Ethiopiens, les Carthagénois, les Grecs, les Romains. La civilisation vient du pays où croît l'oranger. L'on peut mieux cultiver l'esprit sous tels climats. Dans le Nord "les vaches maigres mangent les grasses," comme dit l'adage. Aucune compagnie de chemin de fer ne possède de terres en ce pays.

Même dans le Nord-Ouest, pour être fermier aisé, il faut faire l'élevage.

L'herbe est ce qu'il y a de mieux, et le climat tempéré ce qu'il faut pour le bétail. "Allez au Sud, jeune homme, allez au Sud!"

Ceux qui désireraient plus amples informations, devraient s'adresser à Wm. H. Harris, Commissaire d'Immigration pour la Louisiane, qui leur enverra son ouvrage relatif à la Louisiane, sur expédition de six sous pour le port. Ecrivez ensuite au Capitaine J. F. Merry, G. W. P. A., Illinois Central Railway, Manchester, Iowa, qui vous enverra des billets d'excursion pour Jennings, Louisiane. Les résidents du Michigan, de l'Ohio ou de l'Indiana, peuvent s'adresser à A. W. Hanson, G. P. A., I. C. R. R., Chicago, Illinois; S. L. Cary et autres.

Tous les fruits des zones tropicales et semi-tropicales croissent ici; surtout les bananes, les oranges, les figues, les limons, le raisin, les pêches, les coings, les poires et les prunes. Aussi dates, grenadines, olives, cerises, papaws, citrons, nectarines, châtaignes, mûres, fraises, framboises et autres. En fait de légumes, l'on peut tout cultiver.

Le sol semble se prêter merveilleusement à la production des légumes; des récoltes extraordinaires de choux, oignons, navets et radis sont faites sans autre engrais que la morte végétation naturelle.

Les amateurs de la pêche à la ligne peuvent s'en donner à cœur-joie dans nos cours d'eau. Là sont le poisson rouge, le casburgot, la truite, la perche, la barbue, la sole, le mulôt; aussi des crabes, des crevettes, des écrevisses, des tortues et des huîtres.

Le gibier est en abondance; surtout les canards, les dindes, les bécassines et les poules-d'eau.

L'on peut se procurer de l'eau potable en creusant un puits, et sans arriver à plus de vingt pieds de profondeur. Nous n'avons pas de longues sécheresses; les pluies sont fréquentes. En automne il fait sec pour la moisson. Il souffle quelquefois du vent, mais jamais de tourmente.

Le travail obtient des gages d'une piastre à une piastre et demie par jour. Ce dernier prix prévaut durant la récolte de la canne à sucre. Les fermes sont pour la plupart de peu d'étendue, et cultivées par le fermier et sa famille.

L'on emploie des travailleurs noirs sur les grandes habitations.

Le prix des terres varie suivant la localité, et aussi la valeur des améliorations. Celles qui sont situées le long du fleuve, propres à la culture de la canne, valent de \$10 à \$20 l'arpent. On y rencontre une vaste région de prairies très riches, valant de \$1 à \$2 l'arpent. Le chauffage est peu dispendieux, vu la douceur du climat, mais l'on peut se procurer là le bois à très courte distance. Quelques années seulement et là les jeunes arbres plantés produisent des forêts.

L'honorable Frank R. King dit:

"Il n'est pas un pays au monde qui fournisse, tout le long de l'année, autant de bonnes choses pour la table—légumes, fruit, gibier et poisson. Avec une petite ferme, quelques têtes de bétail, un fusil et une ligne, un homme peut suffire aux besoins d'une grande famille. Je ne

comprends pas qu'un émigrant puisse ne pas choisir une si belle contrée ; et lui préférer les prairies arides du Kansas et du Nebraska, en comparaison desquelles la Louisiane du sud-ouest est un paradis. Si ceux qui cherchent à s'établir en Amérique, mettaient de côté leurs préjugés, et n'écoutaient pas les propos de partisans injustes du Nord, ils s'établiraient ici ; dans ce pays d'une fertilité et d'une beauté sans rivales, doté d'un gouvernement paternel, et habité par une population aimable."

LES PAROISSES PLAQUEMINES ET ST. BERNARD.

Ces paroisses se trouvent à l'est et au sud-est de la Nouvelle-Orléans, et sont surtout marécageuses.

Le fleuve Mississippi longe toute la paroisse Plaquemines, de la Nouvelle-Orléans aux jetées. Presque toute l'étendue arable de la paroisse est sur chaque rive du Mississippi ; un parcours de soixante milles, jusqu'aux forts Jackson et St. Philippe. Les terres en aval de ces forts, ou dans les quarante milles jusqu'aux passes, sont basses, sans levées, et sujettes aux fréquents raz-de-marée du Golfe. Elles sont impropres à la culture, à moins d'être protégées par des levées. En amont des forts, la côte est arable sur une profondeur d'à peu près un demi mille.

La population se masse, et les produits sont exploités sur un parcours de soixante milles.

Quelques personnes demeurent dans les petits villages maritimes de la Passe-à-l'Outre et des Passes du Sud et du Sud-Ouest ; d'autres dans les chenières et sur les coteaux ou sur les îles sablonneuses de la côte.

Quatre-cinquièmes de la paroisse sont marécageux.

Il y a très peu de terrain boisé dans la paroisse ; à part quelques chênes verts et les cyprès des marais. Les fourneaux des usines à sucre et des scieries ont depuis longtemps consumé le bois. Aujourd'hui il n'existe plus de scieries, et les trente-cinq usines à sucre consomment du charbon ou de la bagasse. Ce qui reste de bois est employé pour le chauffage ; il y en abondance des cyprès pour clôtures ; bois beaucoup plus durable que les fameux cèdres du Liban.

Les terres publiques dans les limites de la paroisse sont sans valeur ; elles sont marécageuses. Les terres stables ont toutes été prises. Toutes terres de valeur sont propriétés privées.

Les terres propres à la culture de la canne, et contenant des plantations d'orangers, valent de \$100 à \$500 l'arpent carré. Les terres à riz sont louées \$7 50 à \$10 l'arpent carré, ou à raison d'un baril et demi de riz par arpent, payable après récolte. Ces terres sont pour la plupart déjà prêtes à être cultivées.

Les terres propres à la culture de la canne, du maïs ou des légumes, valent de \$10 à \$30 l'arpent, à bail annuel. Peut-être des baux plus longs coûteraient-ils moins.

On a essayé de travailler les plantations de sucre à la part. L'usage est que le propriétaire fournisse au tenancier le logement, la terre, le plant, les outils, etc. ; le tenancier étant tenu, lui, de vendre la canne au propriétaire, au prix de \$2 50 la tonne. Quand on cultive la canne à ses propres frais, on peut la vendre à raison de \$4 ou \$5 la tonne.

Les produits principaux de la paroisse sont le sucre, le riz, les oranges, le maïs et les légumes. L'on y cultive les oranges depuis longtemps, et quelques uns des arbres sont, dit-on, âgés de cent ans.

Dans le sud, et au centre de la paroisse, sur la rive ouest du fleuve, la culture de l'oranger est d'excellent rapport. Le meilleur emplace-

ment est sur la rive droite, à quarante-trois milles de la Nouvelle-Orléans, un peu au-dessus du Fort Jackson. Sur un parcours de trente milles, il n'y a là que des orangeries. La plus grande est à cinquante-sept milles de la Nouvelle-Orléans; elle a 100 arpents d'étendue et contient 10,000 arbres. Une autre, à quarante-sept milles de la ville, contient 4000 arbres. Les meilleures orangeries se trouvent au "Buras Settlement," en amont du Fort Jackson. Le revenu annuel des orangeries est de \$100 à \$200 l'arpent. Celle de 100 arpents a produit une valeur de \$12,000. De petites orangeries ont produit jusqu'à \$200 l'arpent. Les terres contenant des orangeries valent des prix fabuleux; quelquefois \$500 l'arpent.

Une orangerie ne rapporte qu'au bout de dix ans, ou au bout de six à sept ans après que les jeunes arbres ont été transplantés. Les jeunes arbres valent de dix sous à cinquante sous pièce.

Pendant trois ans l'on peut faire sur l'emplacement qu'ils occupent, de légères récoltes, mais on devrait s'en abstenir. Une fois que les arbres ont commencé à donner des fruits, ils nécessitent très peu de travail; des soins intelligents suffisent.

Les fruits les plus productifs dans la paroisse Plaquemines, après l'orange, sont la figue et la pêche. Les dates, les limons, la banane, croissent dans la limite inférieure de la paroisse, mais sont cultivés surtout pour consommation personnelle.

ST. BERNARD.

Cette paroisse commence à la limite extrême de la paroisse d'Orléans, sur la rive gauche du Mississippi, et va à une étendue de quinze milles jusqu'à la limite supérieure de la paroisse Plaquemines. Elle suit alors le bayou Terre-aux-Bœufs, dans une direction est, jusqu'au Golfe du Mexique, sur une distance d'à peu près cent milles. Elle comprend aussi Proctorsville, sur le lac Borgne, et le coteau connu sous le nom de La Chinche, sur chaque côte de la petite rivière Loutre, qui coule dans le lac Borgne.

La paroisse a été peuplée par des émigrants des Iles Canaries en 1778. D'après le recensement de 1880, la population est de 6000, dont 3000 noirs.

La topographie de cette paroisse est à peu près celle de Plaquemines.

Le Mississippi and Shell Beach Railroad (voie ferrée), relie la Nouvelle-Orléans à Proctorville, et donne accès facile à une belle station de bains de mer. Beaucoup de légumes sont expédiés par cette voie à la Nouvelle-Orléans.

Le sol de la paroisse St. Bernard est aussi fertile qu'aucun autre.

Il se trouve là près de 25,000 arpents carrés, propres à la culture, et facilement égouttés, à cause de leur position entre deux coteaux s'abaissant graduellement vers les marais. Dans cette contrée coulent beaucoup de petits cours d'eau, qui rendent l'écoulement facile. Sur les bords du Mississippi et les cours d'eau le sol est de riche alluvion; vers la région des marais il est de glaise et fertile. Les produits actuels en sont la canne, le maïs, le riz, les oranges et un peu de coton, surtout le "sea island cotton," qui croît en abondance sur le bayou La Loutre.

Beaucoup de légumes sont cultivés et expédiés à la Nouvelle-Orléans; ils proviennent des petites fermes situées le long de la Terre-aux-Bœufs et de La Loutre.

On compte sur ce point vingt habitations sucrières.

CHEMINS DE FER ET IMMIGRATION.

La valeur commerciale d'un objet est en raison de la facilité de son transport, de son usage. L'or, par exemple, entre les mains d'un nau-

fragé solitaire, n'est d'aucune valeur, et de même les terres les plus fertiles sont sans valeur, si le centre du commerce en est éloigné.

Le lecteur a dû déjà se demander, comment il se fait qu'une des plus anciennes et des plus fertiles parties des Etats-Unis—un Etat ayant un climat sans rival pour sa salubrité, possédant aussi une métropole qui, il y a trente ans, était la rivale de New York—soit forcé aujourd'hui d'inviter l'immigration, en offrant des terres fertiles et des avantages que les Etats du Nord ne possèdent pas ?

Les capitalistes, cherchant à placer leur argent, sont convaincus que la Louisiane offre un vaste champ au cultivateur ; que son sol est fertile ; que son climat est plus salubre que celui des autres Etats ; que ses produits sont toujours recherchés, et qu'elle peut nourrir dix fois plus d'habitants qu'elle n'en compte en ce moment. Malgré ces avantages reconnus, l'immigrant recherche le Dakota, le Minnesota, le Wisconsin, le Montana ; régions au climat froid ; où la culture ne saurait être varié. La raison en est que ces régions, quoique peu fertiles, ont de rapides et excellentes voies de communication, dont la Louisiane fût longtemps privée. Les capitalistes ont reconnu ce fait, et ont placé des millions dans l'exploitation des voies ferrées, qui, de la Nouvelle-Orléans, rayonnent actuellement en toutes directions.

Le Shell Beach Railroad va au sud-est, à travers des champs de cannes et des orangeries, vers les plages du lac Borgne.

Le Louisville and Nashville Railroad court à l'est, longeant les beaux villages bâtis sur le bras de mer de l'Etat du Mississippi.

Le New Orleans and Northeastern Railroad traverse le lac Pontchartrain, se dirigeant sur le Nord-Est, à travers les forêts, vers Meridian.

Le great Jackson Railroad vise l'Etoile du Nord à travers les pinières de la Louisiane de l'Est.

Le Mississippi Valley Railroad longe la rive est du fleuve jusqu'à Baton Rouge, et de là gagne le Nord.

Le Morgan Railroad va à l'Ouest, à travers la contrée du Têche, "le Paradis de la Louisiane," et traverse les prairies vers le Texas.

Le New Orleans Pacific Railroad prend la rive ouest et court au Nord-Est, vers le Texas.

Ces chemins de fer ont ouvert au commerce des millions d'arpents de terres fertiles. Des villages florissants ont surgi le long des voies ferrées.

La Nouvelle Orléans est le grand marché au coton, et déjà même elle reçoit beaucoup de grains de l'Ouest.

Le New Orleans Pacific Railroad part de la Nouvelle-Orléans dans une direction du nord-ouest, sur un parcours de 300 milles à travers les vallées de la Rivière Rouge et de l'Etat du Mississippi. Il traverse les paroisses de Caddo, DeSoto, Natchitoches, Rapides, Avoyelles, Ouest Baton Rouge, Iberville, Pointe Coupée, St. Jacques, St. Charles. Sur la route sont situées d'importantes villes—Shreveport, Mansfield, Alexandrie, Plaquemines et Donaldsonville.

Tout ce qui ajoute à la valeur commerciale de la Nouvelle-Orléans rejaillit en bienfait sur les agriculteurs de la Louisiane. La certitude d'un chenal profond à l'embouchure du fleuve donne à la Nouvelle-Orléans un avantage immense sur les autres villes.

Le New Orleans Pacific Railroad ouvre à l'Arkansas au nord de la Louisiane, au nord du Texas, et à toute la région qui produit le coton à l'ouest de la Rivière Rouge, la route la plus sûre et plus courte vers la mer. Et le coton, les grains, le tabac, qui auparavant cherchaient la voie de St. Louis par New York, Baltimore, ou Philadelphie, viennent maintenant souvent par cette voie ferrée, qui a près de 1200

milles. Le cultivateur paie le coût du transport, et s'il envoie son coton par le plus long chemin, il en résulte pour lui une forte perte.

Le coton, cultivé au nord du Texas, rapporte à la Nouvelle-Orléans le même prix que le coton de la Louisiane, mais le planteur le plus proche de la ville profite de la différence du prix de transport entre la route longue et celle qui ne l'est point. Cet item est peut-être insignifiant dans les cas isolés ; mais en totalisant tous ceux-ci, la somme en est énorme.

Celui qui s'établit sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, a le choix de deux routes pour expédier ses produits. La concurrence prête de l'élan au commerce, dit-on ; et ce proverbe s'applique surtout aux voies de transport. La voie la plus courte fixe le prix de transport. Les prix de transport entre Chicago et New York sont, en été, quand les canaux sont navigables, d'un tiers meilleur marché qu'en hiver. Les prix de l'hiver sont basés sur la route la plus courte, et la longue route ne coûte pas plus que l'autre.

L'avantage que les cours d'eau du Sud possèdent sur ceux du Nord, est que, ceux-là sont toujours ouverts.

Nul danger qu'un froid excessif glace la Rivière Rouge ou le Mississippi, de manière à donner aux voies ferrées le monopole du transport.

Il a été démontré en Europe, comme dans les Etats-Unis, que quand les voies ferrées et les transports par eau sont en concurrence, la moins coûteuse des routes triomphe toujours. Les avantages que cette concurrence offre à l'immigrant, sont immenses. Il peut choisir un pays où la concurrence est déjà établie, de préférence à une région où il serait à la merci d'une seule et unique voie de transport.

D'après le recensement de 1880, les fermes de l'Ouest ont produits des récoltes à 19 pour cent de leur valeur ; tandis que les fermes de la Louisiane ont donné 72 pour cent sur la valeur des terres ; pas besoin d'autre commentaire.

Ce fait démontre en effet la valeur des produits de la Louisiane, par arpent, et plus grande que celle d'aucun Etat.

L'étendue de pays, le long des voies ferrées en Louisiane, offre à l'émigrant l'avantage d'un système parfait, qui est le résultat de bien des années de patience, de dépenses considérables.

En Louisiane la législation date de loin ; elle est bien établie et définie par des décisions remontant à vieille date. Le système d'éducation est le fruit de longues années d'expérience ; il est aussi complet que celui d'aucun autre Etat.

Toutes les grandes villes possèdent des écoles parfaites ; les routes sont excellentes, et les voies de communication n'ont d'égales que dans les communautés beaucoup plus anciennes et plus riches. Là s'élèvent des églises de toutes communions. Lors de son arrivée, l'émigrant n'a plus qu'à s'occuper du choix de son emplacement et qu'à commercer son travail, dans une région qui possède à un degré élevé les avantages de la civilisation. Quel contraste avec la position de l'émigrant qui veut s'établir dans le Nord, où il ne rencontre rien que des prairies arides, sans écoles, sans maisons, sans chemins, et sans bois ! L'émigrant s'y sent aussi seul que Robinson Crusôé sur son île ! Il n'a pas de voisins, et sa famille grandit loin de l'école, parmi des individus qui sont venus là simplement parce que les terres y sont à vil prix. L'émigrant ne devrait pas choisir un tel emplacement. Si cette situation plaisait à Daniel Boone, qui reculait sans cesse devant la civilisation, nous demandons à l'homme sensé, au père de famille, s'il a le droit d'isoler ainsi les siens loin de toutes ces relations sociales qui sont le besoin, l'essence de toute creature humaine.

AUX IMMIGRANTS.

L'immigrant intelligent demande naturellement : " Comment se fait-il que je n'ai jamais rien su, jusqu'à présent, du climat merveilleux, du sol, et des produits superbes, de la Louisiane ? "

A cela nous répondons simplement que, sous l'ancien régime politique, l'immigration n'était pas désirée, et les avantages que présente cet Etat, n'étaient pas rendus publics. Jusqu'à la fondation du Bureau d'Immigration l'on avait pas essayé d'encourager l'immigration. Les compagnies de chemins de fer n'ont jamais fait connaître la Louisiane, parce qu'elles ne possédaient pas de terres.

Les immigrants qui sont venus ici, ont eu leurs premiers renseignements sur le pays, par la lecture, par les lettres de leurs amis établis ici, ou par les récits des voyageurs. On compte déjà dans l'Etat 60,000 citoyens d'origine étrangère. Le pays leur convient, et ils ont établi leurs pénates en Louisiane. Les avantages naturels sont suffisants à ceux qui cherchent une demeure, car ils savent que l'immigration ne veut plus du Nord-Ouest avec ses tourmentes de neiges, ses cyclones, ses orages, et ses déserts. Ils ont découvert que les avantages de la Louisiane sont inconnus du monde, et même des Etats-Unis. C'est afin de suppléer à ce besoin d'information que le Bureau d'Immigration publie ce livre que l'on trouvera correct, à bien peu de chose près. Le Bureau ne possède pas de terres, et n'a aucun intérêt à tromper. Il est composé de fonctionnaires de l'Etat, qui tâchent d'encourager les émigrants honnêtes et laborieux, à s'établir en Louisiané, et à en devenir des citoyens prospères. Un immigrant désappointé peut causer beaucoup de tort ; et pour cette raison, toutes les beautés de la Louisiane n'ont pas été décrites à leur juste valeur. Nous invitons cordialement les étrangers à se rendre dans notre beau pays, où ils trouveront tous les avantages possible.

L'étranger a déjà appris que notre Etat possède plus de richesses qu'aucune autre section, et il engage ses amis du con-

tiennent à venir s'y établir. Notre devise est " Progrès ! " Le capital nous abonde. Beaucoup de voies ferrées sont construites, et d'autres sont en projet. Le long des chemins de fer les villages surgissent. Le fermier qui s'établit sur une section, rehausse la valeur des terres avoisinantes ; d'autres le suivent, et la côte s'élève ainsi avec continuité.

Un avenir nouveau et brillant luit sur ce beau pays béni de Dieu.

Aucune partie des Etats-Unis ne réalise autant de progrès— le monde demande nos produits et les paie au poids de l'or. L'humble ferme devient vite domaine superbe. Les milliers de malheureux des autres Etats sont invités à visiter la Louisiane, où ils trouveront un " home " à titre gratuit. Le peuple du Sud est généreux, hospitalier ; il offrira la bienvenue à l'immigrant honnête. Ceux qui arrivent à la Nouvelle-Orléans, devraient se rendre aussitôt au Bureau du Commissaire d'Immigration. Le Commissaire les aidera à trouver de l'emploi ou un établissement ; et cela sans réclamer aucune compensation.

DEUX PAYSAGES POUR LE FERMIER.

LE PRINTEMPS DANS LE NORD-OUEST.

[Extrait du Dubuque (Iowa) Herald.]

WISNER, Nebraska, 10 Mars, 1881.

Comment décrire cette plaine aride ? L'été dernier, nous avons joui du soleil. Cet hiver, tout n'est que tourmentes.

Le climat rend un pays riche et prospère, ou il le ruine. Le temps et le climat sont un. L'on parle du temps, selon qu'on aime la nature. Un orage dans la vallée de la Rivière Rouge est télégraphié dans tout le pays. Une forte gelée dans le Kentucky est aussitôt connue du monde entier, car la récolte de tabac peut avoir souffert. La grande prairie à l'ouest du Mississippi est sujette à la tempête.

Le " blizzard " est un fait avéré, terrible et menaçant. Sa furie n'en a pas seulement été ressentie au Nebraska, mais dans tout le Nord-Ouest. Au moment où j'écris ceci, il y a danger de mort à se montrer hors des maisons. Pendant le blizzard du 12

Février, un de mes voisins est parti pour son "corral" une après-midi ; à minuit, il frappait à la porte d'une cabine bien éloignée de chez lui, exténué, et ne sachant plus où la tourmente l'avait poussé. Le 14, il est revenu à sa résidence, et a trouvé la moitié de son bétail, morte de froid. Quelle est donc la compensation qui décide l'homme à braver de tels périls ?

Le gouvernement donne à un immigrant un "home," s'il plante quelques arbres ; l'Etat du Nebraska exempte la propriété de taxes pour encourager la plantation d'arbres. Vous qui demeurez dans les villes, vous n'avez une juste idée de la furie des vents déchaînés sur les vastes plaines. La chimie nous apprend que l'eau bouillante, sous pression, est une force terrible. Il en est de même d'une tourmente de neige, poussée par un vent violent, qui s'avance avec rage, qui anéantit un homme, comme un géant briserait un fœtu de paille.

Le Nebraska est inférieur à l'Iowa en tout ce qui fait un Etat agricole. Il est extraordinaire que le rapport du Département d'Agriculture, en 1878, place le Nebraska en tête comme un Etat produisant le maïs.

Le Nebraska, à l'Ouest, comme dans l'Ouest du Kansas, peut produire une seule récolte en douze années, comme il peut ne rien produire aussi. En tel cas la confiance serait dangereuse.

Tout ici favorise l'élevage. Il y a beaucoup de pâturages, beaucoup d'eau, et beaucoup d'autres avantages, sans doute ; mais ce maudit "blizzard !" Il est impossible de faire passer l'hiver au bétail sans lui assurer bon abri.

Accompagnez-moi chez un de mes voisins, si vous le voulez bien. Je vous montrerai là des carcasses de bestiaux dont la perte représente une somme qui aurait suffi pour bâtir une grange à chaque fermier. Celui qui dit que les bestiaux ont besoin de moins d'abri ici que dans l'Iowa, viole la vérité. Ne vous laissez pas abuser sur les ressources de l'élevage dans le Nebraska. Il faut nourrir les bêtes plus longtemps dans l'Iowa ou le Minnesota, et de plus l'hiver y est plus rigoureux. A cent milles, ouest de cet endroit, vous trouverez du "buffalo grass," dont quelquefois les bestiaux se nourrissent. Cet hiver il n'y a pas d'herbage ; tout est sous la neige. Ceux qui possédaient

des milliers de têtes de bétail n'en ont presque plus. Les plaines et les ravins regorgent de bêtes mortes. En Janvier, le thermomètre marquait 40° au-dessous de zéro, et en Février, 30° au-dessous. Le froid a été intense et continu.

La description ci-dessus, tirée d'un journal de l'Ouest, est un triste récit de la vie dans le soi-disant El Dorado du Nord-Ouest—une contrée portée aux nues par les parties intéressées, et représentée partout comme “abondant en lait et en miel.”

La vérité est que l'hiver a été très rigoureux, et a coûté la vie non-seulement à des milliers de bêtes à cornes, mais encore à beaucoup de personnes. Toutes les voies de communications ont été interrompues, et les trains bloqués par la neige. Cette situation s'est prolongée jusqu'à la fin de Mars, et quelquefois elle se maintient jusqu'au printemps.

LE PRINTEMPS EN LOUISIANE.

Pendant que les habitations de l'Ouest souffraient, les fermiers de la Louisiane récoltaient le maïs, plantaient le coton, et récoltaient un foin excellent. Et en même temps leurs troupeaux paissaient en paix dans les riantes prairies et sur les vertes collines.

Au printemps, la Louisiane s'éveille de son court sommeil de l'hiver, et les orangers en fleurs mêlent leur parfum à l'olive thé, du magnolia fruscata, du jasmin et des roses, et d'autres milliers de fleurs et de plantes odorantes. Les oiseaux nichent et chantent joyeusement, à l'unisson avec la nature qui se réveille, et fêtant ainsi le retour du printemps dans ce pays béni.

Ces portraits sont fidèles. Notre esquisse est achevée. Au nom des bons citoyens de notre Etat, nous invitons sincèrement les populations de toutes nations, de toutes religions, à venir en Louisiane planter la vigne et le figuier, et à y jouir en paix de toutes les bonnes choses du pays, afin qu'ils soient à jamais heureux et prospères.

DEMEURES EN LOUISIANE.

HOMESTEADS POUR IMMIGRANTS.

IMMENSES ETENDUES DE TERRES POUR
COLONIES.

PINIERES, CYPRIERES, CHENIERES, PRAI-
RIES, PLANTATIONS DE SUCRE, DE
RIZ ET DE COTON, VERGERS,
FERMES ET ENDROITS POUR
L'ELEVAGE.

TERRES MINIERES, CHARBON, FER, MAR-
BRE, SEL ET SOUFRE.

LES MARAIS DE COTE ET TERRES
DEFRICHEES.

Des listes de toutes sortes de terres à vendre sont déposées à mes bureaux. Les immigrants, les capitalistes obtiendront, de moi, facilement, tous renseignements relatifs à la description, aux termes. Mon but est de dresser et de fournir au public une liste complète de toute terre à vendre dans chaque paroisse de l'Etat. J'invite les acquéreurs à venir me voir. Je tâcherai d'établir vite une entente entre l'acheteur et le vendeur, pour leur avantage mutuel, et afin de disposer ainsi de millions d'arpents de belles terres de l'Etat; terres de nul rapport entre les mains de leurs propriétaires actuels, qui n'ont pas les moyens pour les exploiter.

WILLIAM H. HARRIS,
Commissaire d'Immigration,
Bureau, au No. 110 rue Gravier, N. O.

976.3

H244

10544089